This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06817642 3

YEL
1.23.6

BIBLIOTHÈQUE
OPHIE CONTEMPORAINE

RÊVES

LOGIE ET PATHOLOGIE

PAR

LE Dr PH. TISSIÉ
universitaire à la Faculté de médecine de Bordeaux

UNE PRÉFACE DE M. LE PROFESSEUR AZAM

IS
CIENNE
MER BAILLIÈRE ET Cie
N, ÉDITEUR
SAINT GERMAIN, 108
1890

BIBLIOTHÈQUE
DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

LES RÊVES

PHYSIOLOGIE ET PATHOLOGIE

PAR

LE Dr PH. TISSIÉ

Bibliothécaire universitaire à la Faculté de médecine de Bordeaux

AVEC UNE PRÉFACE DE M. LE PROFESSEUR AZAM

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT GERMAIN, 108

1890

LES RÊVES

LES RÊVES

LES RÊVES

PHYSIOLOGIE ET PATHOLOGIE

PAR

LE Dr PH. TISSIÉ

Bibliothécaire universitaire à la Faculté de médecine de Bordeaux

AVEC

Une Préface de M. le professeur AZAM

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1890

Tous droits réservés

-10443-
ASTOR LIBRARY
JUN
21
1892
NEW YORK

A MONSIEUR LE PROFESSEUR AZAM

Le premier en France vous avez dégagé l'hypnotisme du mystérieux qui l'enveloppait. Ce livre vous appartient.

Vous avez combattu, sachant « que l'utile n'est pas nécessairement visible et tangible ; qu'il y a un utile impossible à apprécier en quantité numérique et que l'idéal est souvent très pratique ».

L'observation de Félida — classique aujourd'hui — qui souleva cependant, quand elle parut, de violentes et d'âpres critiques de la part de ceux qui niaient l'utilité de la psychologie dans les études médicales, prouve que vous aviez devancé votre temps.

Veuillez accepter la dédicace de ce livre en souvenir de reconnaissance et de lutte.

PHILIPPE TISSIÉ.

Bordeaux, le 4 mars 1890.

PRÉFACE

Le sujet que M. le Dr Tissié développe dans les lignes qui suivent, paraît, au premier abord, appartenir à la Psychologie ; il lui appartient, en effet, sinon tout entier, au moins dans sa majeure partie. Mais la part de Pathologie qu'il renferme est suffisante pour expliquer qu'il soit traité par un médecin.

Pourquoi, jusqu'ici, l'étude des rêves paraît-elle avoir été réservée aux seuls Psychologues ? C'est ce qu'il est difficile de dire. Les cas sont cependant nombreux dans lesquels le médecin doit intervenir à leur sujet ; le cauchemar et le somnambulisme spontané ne relèvent-ils pas absolument de la médecine ? et à qui s'adressent une famille ou un malade, dans ces cas ? Ce n'est sans doute pas au Psychologue.

Du reste, la Physiologie du cerveau nous appartient au même titre que celle du rein, du foie ou de l'intestin, et, sans aller jusqu'à dire que la Psychologie est une science médicale, ce qui serait excessif, nous médecins nous ne devons pas l'abandonner tout entière à la Philosophie. Il est de notre devoir d'en distraire la part qui nous permet d'étudier les fonctions cérébrales, dont l'altération relève de nous. Le mot *médecine mentale* exprime une réalité.

De ce que je viens de dire il ressort que le médecin doit être philosophe et que nous devons nous mettre au-dessus de la croyance grossière que la médecine n'est que l'art de tâter le pouls et de faire tirer la langue, croyance, hélas ! trop répandue. J'ajoute que si le Psychologue était un peu médecin, dans le sens élevé du mot ; s'il appliquait à la connaissance des désordres de l'esprit les puissantes facultés d'analyse qu'il a toujours réservées à l'homme sain, ce serait tout profit pour l'humanité.

D'ailleurs, il est, en Angleterre et en France depuis quelques années, une école qui comprend cette alliance, et qui, laissant à la métaphysique pure la part qui lui convient, croit que l'étude des troubles de l'esprit est indispensable à la Psychologie; chez nous, M. Ribot en est le représentant le plus éminent.

A ceux qui croiraient que le médecin sort de son domaine en faisant de la Psychologie, j'opposerai d'autres arguments que la médecine mentale. L'hygiène appartient sans conteste à la médecine, bien qu'elle ne soit pas, à proprement parler, un *art de guérir* : or, si sa connaissance est indispensable au médecin, elle l'est aussi à l'architecte et à l'administrateur; et nul ne dira qu'ils sortent de leur domaine en basant sur elle les dispositions d'une habitation ou l'assainissement d'une ville.

La médecine légale n'est-elle pas un terrain commun entre le médecin et le magistrat : l'un doit connaître la loi, l'autre doit ou devrait connaître certaines maladies.

On le voit, il est entre la médecine et d'autres sciences ou arts un lien indiscutable, et elle n'a qu'à gagner à étendre son domaine.

En ce qui touche à la Philosophie, l'homme a toujours appliqué sa pensée à sa propre connaissance ; et les pen-

seurs, se repliant sur eux-mêmes, et usant, pour s'étudier, d'une intelligence puissante, se sont fait, de l'esprit humain, une idée qui paraissait satisfaisante. Mais, dans ces derniers temps, d'autres penseurs, non moins profonds, se sont demandé si, à ce mode d'étude, il ne pourrait pas être ajouté d'autres moyens d'analyse, et ils ont appliqué à l'étude de l'homme une méthode d'observation plus précise et plus complète.

Ils se sont dit que, puisque, en ce qui touche les autres organes, la Physiologie et la Pathologie étaient inséparables, il devait en être de même de l'organe qui préside aux fonctions intellectuelles ; en un mot, que l'étude des troubles de ces fonctions pourrait ajouter des notions précieuses à leur connaissance.

De plus, à ces troubles révélateurs l'expérimentation a ajouté de puissants moyens d'analyse : le somnambulisme provoqué et la suggestion, qui amènent des troubles que j'appellerai expérimentaux. Ainsi armé, le Psychologue peut espérer nous conduire à une connaissance plus complète et plus précise de nous-mêmes.

Je sais qu'il est des esprits distingués qui croient que la connaissance de nous-mêmes peut se dispenser de se commettre avec de pareils appuis, et que la majesté de l'homme n'a rien à faire avec ces misères ; je sais aussi qu'il est encore des magistrats qui croient que la connaissance de leur propre intelligence leur suffit pour apprécier les troubles de l'intelligence des autres. Mais j'avouerai ne pas partager cette suffisance ; pour moi, la recherche de la vérité, but suprême de nos études, est d'une si haute portée qu'elle grandit les moyens qu'on emploie, s'il est nécessaire de les grandir.

Le médecin, qui plonge ses mains dans les entrailles

d'un cadavre infect, ne s'est jamais aperçu que sa besogne est répugnante.

Ce dédain n'est pas sans fierté ; mais n'est-il pas un reste de l'antique orgueil qui disait que, l'homme étant le Roi de la Création, la terre qui le porte était le centre de l'Univers? On a failli brûler Galilée pour avoir dit le contraire.

C'est un orgueil dont il faut rabattre.

Aujourd'hui, l'union de la Psychologie et de l'étude des troubles cérébraux est consommée ; et, grâce à MM. Charcot et Ribot, un médecin et un philosophe, qui marchent la main dans la main à la recherche de la vérité, on peut espérer y voir plus clair dans les ténèbres des maladies nerveuses.

J'ajouterai que, si les temps ne sont pas venus, ils approchent ; car l'austère Sorbonne vient de recevoir un docteur en Philosophie qui, dans une thèse brillante, a défendu ces idées, et il s'est fondé à Paris, dans ces dernières années, une société qui réunit la plupart de ceux qui s'occupent de cette étude.

Malheureusement, ces questions sont non seulement difficiles, mais elles touchent au Merveilleux, si cher à la faiblesse humaine ; aussi beaucoup de ceux qui les traitent, pour peu que leur imagination soit ardente, se laissent aller à des exagérations que la critique scientifique réprouve, et les solutions en sont retardées. De plus, le charlatanisme les exploite, et, comme les Harpies de la Fable qui salissaient ce qu'elles touchaient, il en éloigne nombre de bons esprits. Leur siège est fait ; pourquoi adopteraient-ils des idées dans lesquelles la tromperie et l'exploitation tiennent tant de place ? et puis il est si commode de se retrancher derrière la simulation, pour ne pas avoir à changer d'avis : le doute

ou la négation n'ont-ils pas bien meilleur air qu'une affirmation souvent difficile à démontrer !

Des chemins qui conduisent à la vérité, celui que suivent les défenseurs de ces idées est certainement le plus difficile ; il est, plus qu'aucun, semé d'obstacles et d'embûches, mais est-ce une raison pour n'y pas marcher ? Le but à atteindre est assez grand pour excuser les chutes ; un travailleur tombe, un autre le remplace, et la vérité nous sera connue.

Quand ?... je ne saurais le dire, car aujourd'hui nous sommes à peine à la moitié de la route.

M. Tissié a eu l'heureuse fortune d'observer un malade des plus intéressants : c'est un jeune homme hystérique et somnambule spontané, une sorte de rêveur éveillé, facile à l'hypnotisme et à la suggestion. Il n'a eu garde, et je l'en félicite, de laisser perdre pour la Science ce sujet précieux d'études, comme beaucoup le font et l'ont fait trop souvent, et il a donné à son exposé de longs développements. Mais le rêve, actif ou non, étant le caractère dominant de l'état maladif de ce jeune homme, M. Tissié a été naturellement conduit à faire l'étude de cette manifestation intellectuelle, et l'a faite complète, grâce à l'obligeance de quelques confrères, grâce auss à des observations faites sur lui-même, après un certain entraînement.

Si la plupart des idées développées par l'auteur dans son étude physiologique se rencontrent chez les Psychologues, et ils sont nombreux, ceux qui ont étudié les rêves, on ne trouve nulle part, dans aucun livre de médecine, rien d'aussi complet que la partie de ce travail qui constitue l'étude pathologique.

Le nombre des faits cités est considérable, et leur importance grande. L'auteur, guidé par la méthode

d'observation, a pensé avec raison que l'exposé de ces faits, inédits ou non, serait utile au travailleur ; quelquefois il en a tiré des conséquences hardies. Mais, en ces matières, ce qui est discutable aujourd'hui sera peut-être vrai demain, et la réserve s'impose. Quoi qu'il en soit, je dirai avec M. Ribot, qui a bien voulu lire le manuscrit avant son impression :

« *C'est un travail solide et intéressant.* »

AZAM.

LES RÊVES

INTRODUCTION

« On a négligé l'étude des rêves, qui promet des fruits abondants quand elle sera entreprise d'une manière méthodique et laborieuse. C'est probablement aux médecins que les rêves fourniront le plus d'enseignement. » Ainsi s'exprime Maudsley dans son livre sur la *Pathologie de l'esprit*. Plus tard, M. Artigues, s'inspirant peut-être de ces paroles, dit en parlant du rêve : « La philosophie le regarde comme sien, la physiologie s'en empare, la poésie en use, le charlatanisme en abuse, et ce phénomène un peu inconnu, mais à coup sûr d'un intérêt de premier ordre, a été décrit, étudié, discuté sans que jusqu'ici, même à notre époque utilitaire, on soit arrivé à reconnaître son incontestable utilité. »

En effet, cette question a été laissée de côté depuis longtemps ; à part quelques travaux relativement récents, il faut remonter à une trentaine d'années pour trouver quelques documents.

Le hasard de la clinique me mit, il y a quatre ans et

demi, en présence d'un sujet fort intéressant. Il partait de chez lui à la suite d'un rêve. J'ai conté son odyssée dans ma thèse inaugurale. Ce garçon habitant notre ville, je l'ai toujours suivi de près ; c'est son observation qui forme le premier chapitre de la seconde partie de ce travail.

Dès ce moment, mon attention fut attirée sur les rêves. Laissant de côté tout préjugé au point de vue de mon observation intime, je m'étudiai pendant mon sommeil. Je parvins ainsi, avec quelque entraînement, à pouvoir me rappeler au réveil un rêve que je voulais noter. Quelquefois je l'avais oublié, mais le souvenir que j'avais fait un rêve intéressant existait, et, en réfléchissant, je me le rappelais ; d'autres fois encore, la réminiscence était provoquée par une impression sensorielle.

Il m'arrivait souvent de penser à mon étude pendant le sommeil et de me dire quand je rêvais : « Voici un phénomène qu'il faudra noter. » Mais au réveil le rêve perdait la valeur que je lui avais accordée en dormant.

J'ai expérimenté sur quelques personnes qui ont bien voulu m'aider dans cette étude. J'ai recueilli plusieurs observations dans le service de M. le professeur Pitres à l'hôpital Saint-André de Bordeaux ; enfin, M. le professeur Espinas, M. le docteur Arnozan, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux, M. le docteur Corriveaud, et M. le docteur Péry, bibliothécaire à la Faculté de médecine de Bordeaux, ont bien voulu me fournir des observations fort intéressantes ; je leur adresse ici tous mes remerciements.

Je me suis appliqué à ne citer que des faits bien observés, laissant à dessein, de côté, le côté mystérieux des

rêves. J'ai essayé de ne pas faire une incursion trop longue dans le domaine de la philosophie, en restant le plus possible sur le terrain clinique, le seul qui nous intéresse. J'ai divisé mon étude en trois parties. Dans la première je traite de la « formation des rêves » dans les sommeils physiologique, pathologique et hypnotique. Ces rêves sont d'origine sensorielle, psychique et pathologique. Dans la seconde partie j'étudie « l'influence des rêves sur l'idéation et sur les actes accomplis à l'état de sommeil et à l'état de veille ». Dans la troisième, je résume cette étude. L'école de la Salpêtrière et l'école de Nancy étant en désaccord au sujet du sommeil hypnotique, qui, pour celle-ci, n'est qu'un degré du sommeil physiologique, alors que pour celle-là il révèle un état pathologique, j'ai cherché les rapports qui existent entre les sommeils.

J'ai consacré un chapitre aux rêves pathologiques, qui peuvent aider au diagnostic dans certaines affections latentes que les procédés classiques sont impuissants à reconnaître avant qu'elles aient atteint un degré plus élevé. Une voie nouvelle s'ouvre dans cet ordre de recherches. En effet, presque toutes les recherches en médecine n'ont porté que sur l'homme à l'état de veille, c'est-à-dire sur une des deux moitiés de son existence ; il est cependant intéressant de savoir comment il se comporte dans l'autre moitié. Le chapitre des rêves pathologiques n'entre dans mon travail qu'à titre de document pour un travail plus complet. La question de la suggestion hypnotique est à l'ordre du jour. Depuis quelques années elle fait grand bruit. J'ai pensé qu'une étude sur les rêves pourrait servir à éclairer certains coins obscurs qui n'ont

rien de mystérieux, quoi qu'on en dise. Je me suis donc appliqué à rechercher les transformations de la pensée dans les divers états de sommeil physiologique, somnambulique et hypnotique.

Cette étude pourra peut-être servir, un jour, à celui qui écrira une posologie de l'hypnotisme, qui est encore à faire C'est une lacune à combler.

PREMIÈRE PARTIE

Formation des Rêves

CHAPITRE Ier

DE LA FORMATION DES RÊVES

I

SOMMEIL PHYSIOLOGIQUE

1° Rêves d'origine sensorielle.

Le rêve est la pensée de l'homme endormi, comme la pensée est quelquefois le rêve de l'homme éveillé.

Dans ce dernier état, la plupart de nos pensées, quelques philosophes disent toutes, nous viennent des impressions sensorielles que nous recevons. Elles servent de point de départ à diverses séries d'idéations qui nous paraissent le plus souvent opposées les unes aux autres, mais qui se rattachent entre elles par la loi de l'association des idées. A l'état sain, tous nos organes sensoriels fonctionnent également, l'apport des impressions maintient l'équilibre psychique. Que la fonction de l'un de nos sens soit supprimée ou augmentée, l'équilibre sera rompu. Le sourd et muet et l'halluciné auditif et visuel, par exemple, ont une vie psychique différente de celle d'un homme sain.

Les choses se passent-elles de la même façon dans le sommeil ? C'est ce que nous allons étudier dans ce travail. Il ne saurait y avoir solution de continuité absolue entre les deux états, il n'y a que des modifications, et encore sont-elles légères.

Dans le sommeil comme dans la veille, nos sens sont une source d'impressions, moins nombreuses cependant dans le premier état que dans le second, mais peut-être plus vives. Les pensées de nos rêves nous viennent du dehors pour la plupart. Voici quelques exemples.

Tact. — Maury, étant souffrant, fit le rêve suivant, tandis que sa mère veillait à son chevet. Il rêva qu'il assistait à une scène de la première révolution. Poursuivi, arrêté, emprisonné et conduit devant des juges, il avait été condamné à mort. Il assista aux préparatifs de son exécution, il fut traîné jusqu'à l'échafaud, il monta sur la fatale plate-forme, plaça sa tête dans la lunette, et se sentit guillotiné.

Il se réveilla tout à coup : c'était la flèche de son lit qui venait de tomber sur son cou. L'impression tactile avait provoqué un rêve de quelques secondes qui avait duré plusieurs jours.

Un géographe étudie la carte des lacs de l'intérieur de l'Afrique et des sources du Nil. Il s'endort ; il fait chaud, il sue. La sueur coule le long de son corps. Il rêve qu'une carte de géographie immense est étendue sur lui avec des cours d'eau aux teintes bleuâtres : la carte était les draps ; les cours d'eau, la sueur qui ruisselait (1).

Je rêve une nuit que je suis dans une périssoire remplie d'eau où je prends un bain, dans le bassin d'Arcachon (je venais de passer quelques jours dans cette ville). Je me réveille : mon corps était inondé de sueur. L... rêve un matin qu'il nage en pleine mer après avoir été en barque.

(1) Max Simon, *le Monde des rêves*, p. 33.

Il se réveille avec une sensation de fraîcheur : on venait d'ouvrir la fenêtre qui est à côté de son lit.

« Au printemps, dit M. Azam, quand les matinées sont fraîches, je fais toujours le même rêve. Je me représente une plage, une rivière avec un paysage quelconque, à moi connu et fait avec des souvenirs (le rêve n'inventant rien), et je prends un bain froid. Si je m'éveille, j'acquiers la certitude que mon corps entier est refroidi et que mon rêve n'est que le résultat de la sensation de froid dont je n'ai pas eu conscience, mais qui, suffisamment sentie par ma peau et perçue par mon cerveau, a agi comme action réflexe et a enfanté l'idée du bain froid par lequel mon corps s'est rafraîchi. Mais je m'éveille et j'augmente mes couvertures : alors cette forme de rêve disparaît ; la chaleur revenant et rappelant à la peau le sang du cerveau, le sommeil redevient profond et sans rêves (1). »

Max Simon (2) rêve qu'il presse un dé à jouer entre ses doigts. Il se réveille et s'aperçoit qu'il tient un pli de son drap de lit qui lui donnait la sensation d'un corps cubique.

Je rêve que je porte un fardeau dans mes bras et j'ai quelque peine à le tenir. Je me réveille. Mon bras droit était ramené sur la poitrine, la main posée à plat sur le cœur ; le bras gauche était allongé dans le lit, le long du corps, la main posée à plat, sous mon dos.

La prise en épaisseur de mon corps par mes deux mains et l'impression tactile que mon cerveau recevait avaient réveillé la mémoire du fardeau par le volume et par le poids, puisque celui de mon corps pressait sur ma main gauche.

Une personne, citée par Dugal Stewart, ayant un vésicatoire sur la tête, s'endormit et fit un rêve très long et

(1) Azam, *Amnésie périodique ou dédoublement de la personnalité*, p. 41.
(2) Max Simon, *le Monde des rêves*. p. 37.

très suivi dans lequel elle se voyait prisonnière et sur le point d'être mise à mort par les sauvages d'Amérique.

Ouïe. — Voici encore une observation de Maury qui va servir de relation entre les rêves d'origine tactile et ceux d'origine auditive.

Cet auteur raconte qu'il s'était assoupi par un effet de la forte chaleur ; il rêve alors qu'on avait placé sa tête sur une enclume et qu'on la martelait à coups redoublés. Il entendait en rêve très distinctement le bruit des lourds marteaux, mais, par un effet singulier, au lieu d'être brisée, sa tête se fondait en eau. Il s'éveille, il sent sa figure inondée de sueur et il entend dans une cour voisine le bruit très réel de marteaux (1).

Je rêve un matin que je me trouve en plein Océan, sur un *paquebot;* la traversée durait depuis un temps que je ne pouvais apprécier. Le navire en accosta un autre en rivière. Je transbordai ; il était chargé d'émigrants. J'y revis des types connus, ayant navigué jadis ; puis je descendis, par l'échelle du commandant, dans *un petit bateau à vapeur* plein de monde. Le bateau, étant trop chargé, menaçait de couler. Je sautai dans un petit canot, mais il allait sombrer aussi ; je me jetai à l'eau, sans éprouver pourtant de cauchemar. La rivière s'était rétrécie, je touchais le fond avec les pieds ; je marchai ainsi jusqu'à la berge et je me trouvai à Paris, sur le bord de la Seine, courant, essoufflé, vers un ponton de bateau *à vapeur*. Le ponton avait deux étages. A l'étage supérieur se tenaient les employés délivrant des billets de passage ; à l'étage inférieur, où je des-

(1) Alfred Maury, *Nouvelles observations sur les analogies des phénomènes du rêve et de l'aliénation*, dans les *Annales méd.-psychologiques*, 1853, t. V, p. 415.

cendis, toujours en courant, je m'égarai à travers des *machines à vapeur* fonctionnant. J'avais hâte d'arriver au petit bateau qui *sifflait*, pourtant je ne pouvais retrouver mon chemin ; je le demandai à un employé qui me l'indiqua, j'arrivai au moment où le bateau s'éloignait du ponton *en sifflant* de nouveau.

Je me réveillai soudain. J'entendis vraiment le sifflet d'un bateau à vapeur qui manœuvrait en rivière. Ma demeure est à un kilomètre environ de la Garonne. Les sifflets que j'entends durent au plus de cinq à dix secondes. Ce rêve m'avait laissé l'impression d'une durée de trois mois.

Je rêve, une autre fois, que j'entends un chant de flûte et que j'assiste à un concert. Je me réveille, j'inspirais fortement par le nez, étant atteint de coryza.

Une autre nuit, étant encore atteint de coryza, je rêve que je vois et que j'entends un échappement de machine à vapeur. Je me réveille en sursaut. Je respirais avec la bouche les lèvres rapprochées, ne pouvant pas respirer par le nez.

Je rêve un matin qu'un régiment défile ; le général qui allait le passer en revue s'aperçoit qu'un des officiers ne marche pas au pas. Il lui en est fait l'observation ; l'officier ne comprend pas, le général lui montre les mouvements à faire. Je me réveille en ce moment, mais peu à peu, et à mesure que le jugement revenait, j'entendais un pas cadencé dans le corridor sur lequel donne ma chambre à coucher. C'était ma femme de ménage qui allait et venait pour son service.

M... Bertrand parle dans la journée avec un infirmier

d'une sœur X... dirigeant une salle voisine; elle lui plaisait beaucoup. Il rêve à elle, ils partent ensemble, visitent la Tunisie (où le malade possède un fils qu'il veut aller rejoindre) ; ils reviennent en France. Le rêve dure environ cinq mois. M... est réveillé par le craquement des souliers de la sœur veilleuse qui faisait sa ronde de nuit. La sœur X... avait aussi des souliers qui craquaient. M... s'est endormi et a repris son rêve.

Voici un fait, rapporté par Burdach (1), qui se rattache à l'observation précédente, avec cette différence que le rêve est fait ici par plusieurs personnes à la fois.

Burdach raconte que lui et ses compagnons de voyage étant descendus dans une hôtellerie rêvèrent tous en même temps qu'ils étaient sur une route escarpée, bordée de précipices, dans la nuit profonde. La cause occasionnelle était un orage nocturne qui avait éclaté sur l'hôtellerie.

Olfaction. — Un soir, Maury s'était assoupi pendant qu'une personne lisait à haute voix auprès de lui. Celle-ci s'arrête et lui pose une question au sujet de la lecture; il répond : « *Il n'y a pas de tabac dans ce livre.* » La réponse fait rire, car elle n'a pas le moindre rapport avec la demande. Il se réveille, cherche pour quelle cause il a parlé de tabac; un éternuement vient le lui révéler. Quelques grains de tabac qui étaient restés dans son nez, après en avoir accepté d'une tabatière bienveillante, agissaient sur sa membrane olfactive et renvoyaient au cerveau cette sensation, dont il n'avait pas conscience dans l'instant (2).

Vue. — Le 25 juillet 1889, à six heures du matin, je rêve que je suis enfermé dans un vaste terrain entouré d'une barrière formant clôture en bois. Chose étonnante! je

(1) *Traité de physiologie.*
(2) Alfred Maury, *De certains faits observés dans les rêves.* (*Ann. méd.-psych.*, 1857, t. III, p. 157.)

pouvais à peine regarder les espaces qui séparaient chaque latte, une vive clarté m'obligeait à baisser les yeux. On eût dit que la barrière était appliquée contre un horizon de feu. Je suis réveillé par le son des cloches. J'aperçois alors un long rayon de soleil qui pénétrait dans ma chambre entre mes persiennes mi-closes.

Les lattes de la clôture étaient représentées par l'ombre des montants des persiennes, les espaces lumineux étaient créés par l'entre-bâillement des contrevents.

B... Léon rêve que le théâtre d'Alexandrie est en *feu ;* la flamme éclairait tout un quartier. Tout à coup il se trouve transporté au milieu du bassin de la place des Consuls; une rampe de *feu* courait le long des chaînes qui relient les grosses bornes placées autour du bassin. Puis il se retrouve à Paris, à l'Exposition qui est en *feu.* Il a un violent cauchemar : il assiste à des scènes déchirantes, il prend part à des sauvetages, etc., etc. Il se réveille en sursaut : ses yeux recevaient le faisceau de lumière projetée par la lanterne sourde que la sœur de ronde tournait vers son lit, en passant.

M... Bertrand rêve qu'il est engagé dans l'infanterie de marine, dans laquelle il a servi jadis. Il va à Fort-de-France, à Toulon, à Lorient, en Crimée, à Constantinople. *Il voit des éclairs*, il entend le tonnerre qui ressemble à des coups de canon; il assiste enfin à un combat dans lequel il voit le *feu* sortir des bouches des canons.

Il se réveille en sursaut. Comme B..., il était réveillé par le jet de lumière projeté par la lanterne sourde de la sœur de ronde.

Gout. — Je rêve que je suis dans un restaurant où l'on me sert un plat d'oignons frits à la poêle.

Après trois ou quatre bouchées, bien qu'ayant faim, je laisse le plat, l'aliment ayant un goût très prononcé d'ail et de sucre, ce qui m'était fort désagréable. Je me réveille ; j'avais la bouche à demi ouverte, et la sensation bien nette d'un goût alliacé.

Je rêve une autre fois qu'étant avec un ami, je le vois plonger, tout à coup, dans une mare d'eau putréfiée et en ressortir dégouttant. Je fais cependant la réflexion que, pour sortir de là, il ne sent pas trop mauvais, et aussitôt je le vois plonger de nouveau.

Je me réveille. J'avais la bouche pâteuse et entr'ouverte. Ayant beaucoup fumé la veille, mon haleine était forte.

Musculation. — De même qu'une impression sensorielle peut être la cause occasionnelle d'un rêve, l'attitude d'un membre peut, chez le dormeur, avoir les mêmes effets. S'il est vrai que vouloir accomplir un mouvement c'est déjà le mouvement qui commence, en renversant la proposition, un mouvement passivement provoqué éveillera la pensée de ce mouvement. Le fait est expérimentalement prouvé pour le sommeil hypnotique en ce qui concerne les attitudes. On peut, je crois, l'admettre comme tel pour le sommeil physiologique.

Je rêve que je suis hors de chez moi, dans la rue, dans une position grotesque. Tout le monde me regarde. Je me baisse, je me fais petit, j'avance péniblement les jambes pliées, cherchant à me protéger. Mais cette façon d'avancer est très fatigante ; je souffre beaucoup des articulations

du genou et du bassin. Je me réveille. J'étais replié sur moi-même dans mon lit, les jambes ramenées vers le tronc. Cette attitude prolongée avait provoqué le rêve et des douleurs réelles aux articulations.

Voici une observation de Félida, citée par M. Azam, qui se rapproche de la précédente.

« Elle (Félida) a des stases sanguines dans les membres. Son sommeil est toujours tourmenté par des rêves ou par des cauchemars ; de plus, il est influencé par des douleurs physiques. Souvent elle se voit chargée de chaînes ou liée avec des cordes qui brisent ses membres. Ce sont des douleurs musculaires ordinaires qui se transforment ainsi. »

Dans ces deux observations la douleur provoque le rêve ; en voici une où l'attitude seule suffit.

Je m'endors sur mon canapé ; je rêve que je tiens une petite boule entre le pouce, l'index et le médius de la main gauche. Je me réveille. Je ne tenais rien dans les doigts, mais ils étaient rapprochés à leur extrémité comme pour tenir un petit objet. De plus, j'avais complètement perdu la notion de la position de ma main gauche que je croyais portée à droite, alors qu'elle reposait sur la jambe gauche. Voulant me lever, je crus faire un mouvement des jambes. Je ne l'accomplis pas, et pourtant l'impression du mouvement effectué était fort nettement accusée dans mon cerveau.

Organes génitaux. — Les rêves érotiques sont dus à une excitation des organes génitaux, qu'elle provienne d'une cause extérieure comme le chatouillement, la pression du drap, l'attitude des mains, ou d'une cause interne : le décubitus dorsal, la réplétion des vésicules séminales, etc.

Ce sont des rêves d'ordre physique et physiologique. Il en est d'autres d'ordre psychique. Cependant il est plus que probable que ces derniers ont un point de départ dans une impression sensorielle.

On comprendra facilement que je ne cite pas d'observation à cet égard.

Je termine cependant par celle-ci qui m'est fournie par une personne de ma connaissance : X... rêve qu'il est atteint d'un rétrécissement uréthral, que la miction est impossible et que le scrotum est énormément infiltré. Il a un cauchemar affreux ; il se réveille, il éprouve un violent besoin. L'acte accompli, il se rendort et n'a plus de rêve.

Toutes ces observations prouvent que le rêve peut être provoqué par une impression sensorielle. Celle-ci éveille une image du même ordre que l'impression reçue, visuelle si c'est la vue qui entre en jeu, auditive si c'est l'ouïe. Cette image en appelle d'autres, par association d'idées, par rappel de mémoires. La direction ou la tournure d'esprit du dormeur sert de thème au rêve.

J'étais allongé sur mon canapé, je dormais et rêvais qu'une personne disait : « Je ne veux pas », répondant en cela à une discussion sur un sujet de médecine. Je me réveille instantanément sur la dernière syllabe « *d'hui* », ayant la perception que c'était la personne du rêve qui disait « *Je ne veux pas* », alors qu'elle avait dit : « Il fait beau aujourd'hui. »

Ainsi l'impression avait été reçue, mais elle avait été modifiée quant à la valeur des termes, qui n'avaient rien de commun avec l'idée de médecine qu'elle avait provoquée ou qui existait déjà.

Entre deux impressions sensorielles perçues en même temps, c'est celle dont la perception est la plus vive qui domine la scène et provoque l'idée principale du rêve. Si Maury n'avait entendu des coups de marteau pendant qu'il suait, il aurait probablement rêvé à quelque baignade; mais l'impression auditive domine et c'est elle qui crée le rêve de martellement de la tête sur une enclume, l'impression tactile n'a qu'une valeur secondaire.

Dans l'observation personnelle de mon voyage en paquebot, le sifflet d'un bateau à vapeur crée un rêve dans lequel une idée principale domine : celle du bruit que fait la vapeur.

Il peut arriver aussi qu'une impression auditive provoque en même temps un rêve visuel et auditif, comme cela a eu lieu dans le rêve où j'ai *vu* et *entendu* un échappement de vapeur.

La cause occasionnelle était une impression auditive : je soufflais avec ma bouche.

Une impression auditive perçue dans le sommeil et semblable à une autre de même nature perçue à l'état de veille peut évoquer une mémoire se rapportant à cette dernière, comme semble l'établir l'observation de M. Bertrand.

Celui-ci avait parlé dans la journée d'une sœur X... qui ne lui était pas indifférente. Il connaissait son pas au craquement de ses souliers. Pendant son sommeil, un craquement analogue provoque un rêve, roman dont la sœur X... est l'héroïne.

L'observation de Burdach prouve que le même rêve peut être fait par plusieurs personnes en même temps, si ces personnes ont la même préoccupation et si l'impression

auditive est la même. On verra plus loin l'expérience que M. Bernheim a faite sur des malades endormis physiologiquement.

Tous les compagnons de voyage de Burdach avaient rêvé précipice parce qu'ils étaient tous en voyage, qu'ils éprouvaient à peu près les mêmes impressions et qu'ils vivaient de la même vie.

Un même rêve fut fait en même temps par huit cents hommes du régiment de la Tour d'Auvergne; la cause occasionnelle était différente, comme nous le verrons plus loin.

Les rêves provoqués par une impression visuelle sont relativement restreints, car on dort avec les paupières baissées. Max Simon se demande si les rêves visuels, où certaines parties du corps du rêveur lui apparaissent avec des dimensions hors nature, ne seraient pas liés à une image tactile naissant de quelque compression accidentelle et vague perçue? Je n'oserais l'affirmer, dit-il, n'ayant par devers moi aucune observation sur ce point (1).

En ce qui concerne B... et M..., tous deux malades dans la même salle, la même cause produit le même effet. Chacun des deux a modifié son rêve d'après la direction de son esprit, mais l'idée est la même : celle du feu. Il est bon de remarquer aussi que M... ne rêve pas cette fois à la sœur X... et que les souliers de la sœur de ronde de cette nuit-là ne craquaient pas. M... ayant beaucoup voyagé, le fond de ses deux rêves est fait des diverses impressions jadis emmagasinées (Fort-de-France, Crimée, Constanti-

(1) Max Simon, *le Monde des Rêves*, p. 10.

nople, Tunisie, etc.). La partie anecdotique seule change d'après l'impression sensorielle reçue. Il voit des éclairs parce qu'il reçoit un jet de lumière sur les paupières; les éclairs rappellent le tonnerre, le tonnerre le bruit du canon, et celui-ci la bataille. On le voit, tout se lie par l'association des idées.

Maintenant, pourquoi entend-il ?

Pourquoi transforme-t-il une impression visuelle en impression auditive ? On peut admettre que l'excitation des centres visuels a été assez forte pour provoquer celle des centres auditifs, par voisinage ou par répercussion.

Il semble que dans les rêves les six sens soient accouplés deux à deux par ordre d'importance et qu'ils aient entre eux des relations plus intimes. C'est ainsi que les rêves auditifs peuvent se transformer en rêves visuels; que les rêves gustatifs peuvent devenir des rêves olfactifs, et enfin que des rêves tactiles peuvent provoquer des rêves d'ordre musculaire. Le tact paraît cependant empiéter sur tous les autres organes sensoriels.

Quand je vois mon ami sortir dégouttant d'une mare d'eau putréfiée et que j'en sens l'odeur, je dois cette impression olfactive à une impression gustative antérieure. Pourtant l'odeur de mon haleine n'était pas assez forte pour établir entre elle et celle de l'eau putréfiée une analogie absolue ; c'est probablement à cette raison que j'ai dû d'établir dans mon sommeil une différence entre les deux sensations olfactives : une concrète, l'autre abstraite.

Nous voici arrivé au sens musculaire. Comme je l'ai déjà dit plus haut, vouloir accomplir un mouvement c'est accomplir un mouvement qui commence. A l'état de veille,

une attitude révèle une pensée, et c'est le secret de l'artiste, du peintre ou du sculpteur de rendre l'attitude aussi vraie que possible, afin que la pensée qu'elle représente soit vivante pour tous, étant facilement devinée.

Les expressions de la physionomie dues aux muscles de la face et à ceux du cou pour les diverses attitudes de la tête sont aussi nombreuses que les pensées qu'elles représentent. Il en est de même des attitudes du corps. Si donc l'attitude représente une idée ou une série d'idées, cette idée peut être provoquée par une attitude prise soit normalement comme dans le sommeil physiologique, soit expérimentalement comme dans le sommeil hypnotique, car il existe un rapport très intime entre la cérébration et la musculation, et, à ce sujet, voici un exemple pris à l'état de veille. J'étais à table, lisant mon journal. Je l'avais appliqué contre la carafe. A un moment donné j'eus besoin de prendre un couteau qui était placé derrière la feuille, je voyais vaguement le manche. Je tendis la main dans cette direction; l'article m'intéressait fort, je suivais l'idée de son auteur et non celle de prise du couteau qui était secondaire. Je pris le manche, et tout à coup j'arrêtai brusquement ma lecture. Le couteau était d'une légèreté étonnante. J'avais ressenti un choc dans mon bras, suivi d'une légère fatigue; cette impression m'avait été assez pénible pour arrêter ma lecture. Mon cerveau venait d'envoyer à ma main une force neurique trop grande pour l'acte à accomplir, et cela parce que le jugement de l'effort à faire et de la force à dépenser avait été supprimé par la tension d'esprit, à l'égard de l'article que je lisais. En résumé : 1° envoi à peine conscient d'une force neurique aux muscles de la main ; 2° réception

de cette force par les muscles qui soulèvent le poids ; 3° poids ne répondant pas à la quantité de force reçue ; 4° retour aux centres psychiques de la force supplémentaire non utilisée ; 5° choc musculaire dans le bras et fatigue ; 6° choc psychique par établissement d'un jugement qui fait cesser tout à coup ma lecture.

J'ai dit ailleurs (1) quelle relation intime existe entre le cerveau et le muscle dans les exercices de gymnastique. Le jugement demande pour s'établir une quantité de force neurique qui est enlevée aux muscles dans un acte musculaire voulu. Le saut au tremplin, par exemple, est difficile, si on se demande pendant la course qui le précède sur quel pied on va faire l'appel. Les exercices de gymnastique sont exécutés avec moins de force quand on a des soucis ou des peines.

L'abolition du hoquet par une frayeur vive, par la pression du pouce, ou par la récitation de quelques lignes de poésie, est due probablement à un phénomène de transfert. Il m'arrive souvent, étant à vélocipède, de rencontrer des pierres sur mon chemin : quand je crois ne pouvoir les éviter, je me prépare à passer par-dessus ; mais si, par hasard, je passe à côté, j'éprouve toujours un choc dans les muscles fessiers, bien qu'en réalité la roue ait glissé sur un terrain plan. Ce choc est d'autant plus accentué que la vitesse de la marche est plus grande. Ce phénomène est connu des cavaliers. L'envoi de la force neurique aux muscles expliquerait pourquoi les lutteurs de profession ou les personnes aux muscles trop développés sont généralement

(1) *Journal de médecine de Bordeaux*, 1888-1889, article « Education physique ».

peu portées aux choses de l'esprit. Cette force se diffuse constamment afin de servir à l'antagonisme musculaire qui produit l'équilibre du corps.

Plus la masse musculaire est grande, plus il y a diffusion ; d'où déperdition de la force neurique pour le travail psychique.

Il m'est arrivé, après un exercice violent, de me mettre au travail : les idées ne venaient pas, je comprenais à peine ce que je lisais et je m'endormais.

Le sommeil est provoqué à la fin de la journée par cette déperdition de force par diffusion pour les actes musculaires voulus, et surtout pour l'équilibre dans la station debout. Dans la station couchée l'antagonisme musculaire est moins prononcé, car les muscles n'ont plus à soutenir le poids du corps. Il y a donc réparation ou plutôt accumulation d'une nouvelle force neurique dans le cerveau, qui, semblable à tous les viscères, travaille toujours. Pendant le sommeil, une partie de cette force peut être envoyée au muscle dans un rêve. Cette force, qui ne peut être employée dans le sommeil physiologique, puisque le dormeur n'agit pas, provoque un sentiment de fatigue musculaire, non seulement pendant le sommeil et aussitôt après le réveil, mais quelques heures après le réveil, par rappel de mémoire, comme nous le verrons plus loin. Les choses se passent donc de la même manière à l'état de veille et pendant le sommeil, que la fatigue soit ressentie dans un exercice de gymnastique ou dans un rêve qu'elle transforme alors en cauchemar.

2° Rêves d'origine psychique.

« Les auteurs peu nombreux, dit Ribot (1), qui ont étudié l'attention pendant le sommeil partent de cette hypothèse implicite ou explicite, qu'elle est un pouvoir, une faculté, et ils se sont demandé si elle est suspendue. Pour nous, la question se pose autrement : il s'agit simplement de savoir si, pendant les rêves, cet état de monoïdéisme relatif se constitue.

« Il est certain que souvent une sensation, une image, devient prédominante dans cette série d'états de conscience qui se déroulent pendant les rêves d'un cours rapide et désordonné. Il se produit alors un moment d'arrêt, nous avons même le sentiment d'une adaptation au moins partielle et temporaire ; enfin l'état prédominant est toujours accompagné de quelque affection ou émotion forte (peur, colère, amour, curiosité, etc.) : de sorte que nous trouvons tous les caractères essentiels de l'attention spontanée. Y a-t-il de même des équivalents de l'attention volontaire artificielle? Tout d'abord il faut retrancher une catégorie de cas que l'on serait tenté de produire comme des exemples affirmatifs. Telles sont les solutions des problèmes, les découvertes scientifiques, les inventions artistiques ou mécaniques, les combinaisons ingénieuses qui se sont révélées en rêve. Tartini, Condorcet, Voltaire, Franklin, Burdach, Coleridge et bien d'autres ont rapporté des observations personnelles assez connues pour que je me borne à les rappeler. Mais tout cela est le résultat de l'automatisme céré-

(1) Ribot, *Psychologie de l'attention*. Paris, 1889, Félix Alcan, p. 156.

bral, c'est-à-dire un mode d'activité qui est en complet antagonisme avec l'attention volontaire. On ne découvre, on n'invente, on ne résout que d'après les habitudes de son esprit. Coleridge compose un poème, mais il ne résout pas des problèmes d'algèbre ; Tartini achève sa sonate, mais il n'invente pas une combinaison financière. C'est un long travail d'incubation antérieure, tantôt conscient, le plus souvent inconscient (c'est-à-dire purement cérébral), qui atteint brusquement le moment de l'éclosion.

« L'état d'esprit pendant les rêves est aussi défavorable que possible à la constitution de l'attention volontaire : d'une part, rapidité et incohérence des associations; d'autre part, disparition ou affaiblissement extrême de toute coordination.

« Les formes les plus hautes, les plus délicates, les plus complexes disparaissent les premières. Pourtant le pouvoir volontaire n'est pas toujours suspendu, puisque nous essayons quelquefois de nous maintenir dans un état qui nous plaît ou de nous soustraire à une situation désagréable.

« Aussi il y a des cas qui présentent au moins une ébauche de l'attention volontaire, ce qui est assez naturel chez ceux qui en ont contracté l'habitude.

« Parfois l'absurdité de certains rêves nous révolte : nous nous appliquons à en faire ressortir pour nous-mêmes les contradictions. Nous faisons certains calculs dont l'inexactitude nous choque et nous nous efforçons de découvrir les causes d'erreur. Mais c'est l'exception. Si le sommeil n'était pas la suspension de l'effort sous l'une de ses formes les plus pénibles, il ne serait pas une réparation. »

En résumé, tandis que pour les auteurs l'attention spon-

tanée serait une faculté de l'âme, pour Ribot elle serait due à des états affectifs, car pour ce psychologue « cette règle est absolue, sans exception », l'intensité et la durée de l'attention spontanée dépendant de l'intensité et de la durée des états affectifs (désir, satisfaction, jalousie, mécontentement, etc.).

Les impressions reçues, analysées, classées et emmagasinées par notre cerveau ont deux origines : elles sont *splanchniques* et *sensorielles*.

Le grand sympathique est chargé de mettre notre système viscéral en communication avec le cerveau, tandis que ce rôle est dévolu aux nerfs sensitifs pour les organes des sens et pour la musculation. Les impressions reçues constituent des mémoires qui se localisent dans les centres psychiques. Ces mémoires sont d'autant plus nombreuses et d'autant plus profondes que les organes collecteurs et l'organe récepteur, le cerveau, sont plus délicatement développés. On peut admettre alors que le « moi » se dédouble, qu'il se subdivise en un « *moi splanchnique* » et en un « *moi sensoriel* ».

D'où des impressions différentes, c'est-à-dire des mémoires splanchniques et des mémoires sensorielles, celles-ci pouvant s'effacer avec la cause qui les a provoquées, celles-là existant forcément toute la vie puisqu'elles sont une conscience de l'état présent.

Nous verrons, plus loin, que les rêves d'origine pathologique sont provoqués par des impressions viscérales.

En effet, les impressions viscérales sont fournies par le cœur, les poumons, le foie, les intestins, etc., et le cerveau, car cet organe, qui emmagasine les impressions

venues des autres parties du corps, agit de même à son égard, en se reflétant sur lui-même. Le cerveau a la conscience de son existence propre, avant d'avoir la conscience de l'existence des autres viscères et du monde extérieur.

Les impressions sensorielles sont fournies par les organes du sens ; chaque groupe de ces impressions se subdivise lui-même. Le groupe des mémoires tactiles, par exemple, se subdivise en mémoires correspondant aux impressions dues à la chaleur, au froid, au chatouillement, à la pression, etc. Chacune de ses impressions a de plus sa valeur, car il y a plusieurs froids, plusieurs chatouillements, etc.

Il en est de même pour les autres groupes sensoriels, vue, ouïe, etc.

L'équilibre entre les fonctions des deux « moi », splanchnique et sensoriel, constitue le « moi » physiologique et psychique tel qu'on le comprend à l'état de veille ; la rupture de cet équilibre constitue le moi à l'état de sommeil.

Avant d'aller plus loin, étudions la psycho-biologie de ces deux états :

A l'état de veille le « moi » est en contact intime avec le monde extérieur ; « il nous rend maître de nous-même en s'opposant comme obstacle ou comme limite à notre activité ; rien de semblable n'a lieu en rêve. L'antagonisme entre le monde intérieur et le monde extérieur est supprimé, et, ne pouvant voir autour de nous, embrasser ce qui nous entoure, nous n'avons en quelque sorte qu'une moitié de conscience (1). » Le tact semble jouer le principal rôle. C'est le sens qui est le premier impres-

(1) Burdach, *loc. cit.*

sionné, même dans la vie intra-utérine ; au moment de la naissance, c'est par lui que parvient au cerveau la première impression de froid.

L'embriologie nous apprend, d'une part, que le cerveau, la moelle épinière et l'épiderne ont une origine commune : *le feuillet externe* du blastoderme ou *ectoderme*. On sait encore que les parties principales des organes des sens sont d'origine épidermique. Le développement des yeux, par exemple, débute par l'apparition de deux diverticules sur les côtés du cerveau antérieur primitif : ce sont les *vésicules optiques primitives* ; puis une portion de la peau rentre dans ces vésicules, et, comme un doigt de gant qu'on mettrait à rebours, de dehors en dedans, ces vésicules refoulées forment une coupe pédonculée, à deux feuillets, la peau ayant constitué, en se modifiant, la plus grande portion du globe oculaire : le *cristallin* et le *corps vitré*.

La physique, d'autre part, nous initie au rôle important que jouent ces deux organes dans l'accommodation de la vue et dans la réfraction des images. Avant d'arriver à la rétine, les impressions visuelles sont modifiées par le cristallin. L'adaptation de celui-ci au milieu est suffisamment établie par le changement de courbure de ses deux faces. L'œil peut donc être considéré comme une expansion cérébrale externe, logée dans la cavité orbitaire qui s'enfonce dans la masse encéphalique.

Pour l'ouïe c'est la même chose : « Quant à ce qui est des formations provenant du feuillet externe, dit Kölliker, elles se ressemblent tout à fait à l'origine dans les deux organes (vue et ouïe) en ce qu'elles représentent des invaginations vésiculaires de ce feuillet, ouvert vers l'extérieur

(vésicule du cristallin, vésicule auditive), qui plus tard s'étranglent et se transforment en vésicules closes (1). » On sait que le principal organe de l'oreille interne, l'organe de Corti, est d'origine épidermique. Or la physique nous apprend encore que l'oreille est impressionnée par des ondes sonores et qu'une seule onde renferme plusieurs sons. Il faut donc que l'oreille ait décomposé cette onde, ou tout au moins l'ait modifiée avant d'en transmettre le contenu aux centres psychiques. « Si, pour terminer, dit encore Kölliker, nous comparons l'appareil de l'odorat avec les autres appareils des sens supérieurs, nous trouverons qu'ici comme dans l'œil et dans l'oreille, c'est un repli du feuillet corné (externe) qui joue le rôle principal. Ce repli, dans son développement puissant, dépasse encore dans l'appareil de l'odorat ce qui se trouve dans l'œil, mais il ne se sépare jamais par étranglement, restant toujours au contraire en communication avec le feuillet corné superficiel de l'épiderme (2). »

Ainsi l'odorat montre bien la relation intime qui existe entre la peau et le cerveau, puisque la solution de continuité n'est plus aussi tranchée que pour l'œil et pour l'oreille : les modifications apportées, par l'évolution, au feuillet externe primitif étant moins prononcées.

Si maintenant, considérant le cerveau, on se demande d'où proviennent les hémisphères cérébraux, dont le développement est en raison directe de l'intelligence, dans la série animale, on verra qu'ils sont formés par le cerveau antérieur.

Le cerveau, la moelle épinière et la peau ont donc une

(1) Kölliker, *Embryologie de l'homme*, trad. de Schneider, 1882, p. 729.
(2) *Loc. cit.*, p. 795.

origine commune : l'ectoderme, c'est-à-dire l'épiderme.

Ce serait aller contre les lois de l'évolution que d'admettre une solution de continuité absolue entre la peau et les centres céphalo-rachidiens : le cerveau et la moelle épinière. La fonction du feuillet externe reste la même dans l'embryon, dans le fœtus et dans l'homme, avec des modifications plus ou moins grandes selon le milieu dans lequel est placé l'individu.

Si maintenant nous interrogeons la pathologie, nous voyons qu'il existe des relations nombreuses entre certaines affections nerveuses et les troubles cutanés ou sensoriels. Dans l'hystérie, par exemple, les hyperesthésies et les anesthésies de la peau correspondent à un état mental bien connu. Les troubles vaso-moteurs cutanés sont fréquents ; l'ongle passé sur la peau y provoque une circulation plus active, révélée par une traînée rougeâtre (*raie méningitique*). La piqûre de la peau fait sourdre de petits boutons ombiliqués à leur centre. La chute des ongles a lieu dans l'ataxie locomotrice ; la plupart du temps ils sont distrophiés, ce qui prouve que la fonction épidermique est modifiée. On sait aussi qu'il existe des troubles de la sensibilité cutanée dans cette affection médullaire ; la cataracte, d'origine diabétique, est classique, le cristallin devient opaque, et l'on sait d'autre part qu'on provoque expérimentalement le diabète en piquant le cerveau au quatrième ventricule. Dans la folie les troubles de la sensibilité de la peau sont très fréquents ; on sait aussi que les douches constituent le traitement par excellence de cette névrose et de l'hystérie ; or les douches n'agissent directement que sur la peau. Il est enfin d'observation

banale que le réveil du matin n'est complet qu'après les ablutions qu'on fait au saut du lit !

Et ici il est bien permis de se demander pourquoi les ablutions se font le matin, aussitôt après le réveil, et cela non seulement chez tous les peuples, mais encore chez tous les animaux, plutôt que dans la journée ou le soir avant de s'endormir.

On sait encore qu'un bain pris avant de se coucher rend le sommeil plus calme.

Si, poussant plus loin nos recherches, nous nous demandons comment il se fait que les cheveux blanchissent à la suite d'une douleur forte ou d'une vive émotion, nous ne pourrons nous expliquer ce phénomène qu'en admettant une relation directe et peut-être intime entre l'épiderme et le cerveau. Cette relation psychique, nous la trouvons dans l'observation suivante citée par Mathias Duval (1).

« Dans nos villes de grandes brasseries, dit-il, il n'arrive que trop souvent qu'un garçon brasseur tombe dans une des immenses chaudières de ces établissements. Retiré très vite, il n'en présente pas moins une brûlure parfois légère, mais en tout cas très étendue et qui a profondément modifié la peau au point de vue nerveux. Dans quelques cas de ce genre, nous avons pu observer que la respiration ne se continue avec son ampleur et son intensité normales que grâce à l'intervention de la *volonté*. Le patient respire alors parce qu'il veut respirer, et, le réflexe physiologique étant insuffisant par défaut dans les voies

(1) M. Duval, *Physiologie*, 1887, p. 448.

centripètes, les mouvements du thorax ne présentent plus ni leur forme rythmique, ni leur apparente spontanéité normale; mais si le malade *oublie de respirer*, les mouvements du thorax deviennent lents et faibles comme chez les animaux enduits d'un vernis ; la température du corps s'abaisse, et n'est maintenue que par l'action de la volonté sur la respiration. Il est évident qu'ici une des sources, la *source cutanée*, si l'on peut ainsi s'exprimer, du réflexe respiratoire, a été supprimée, et que l'action pneumogastrique seule est devenue insuffisante pour provoquer l'action du système nerveux central. La volonté supplée à ce manque d'impulsion extérieure, jusqu'à ce que les malheureux soumis à cet étrange supplice succombent enfin à la fatigue, s'endorment et meurent par refroidissement. »

Ainsi l'embryologie, la pathologie, la thérapeutique, la physiologie et la psychologie établissent une relation intime entre l'épiderme et les centres céphalo-rachidiens. Il est donc permis de se demander si l'épiderme, c'est-à-dire la peau, n'est pas un cerveau périphérique mettant le cerveau interne en contact avec le monde extérieur et dont la fonction consisterait à tamiser les impressions reçues avant de les transmettre aux centres psychiques qui les emmagasineraient afin que l'*ambiance* soit mieux établie entre l'homme et le milieu dans lequel il évolue. On sait combien est exquise la sensibilité des organes sensoriels et obtuse celle de l'écorce grise des hémisphères cérébraux.

Ainsi s'expliqueraient certains phénomènes psychiques restés inexplicables jusqu'à ce jour, tels, par exemple, la douleur ressentie par un malade au membre qui a été am-

puté ; la facilité avec laquelle les somnambules se dirigent pendant la nuit, etc., etc.

Car il y a échange de tous les instants par voie centripète et par voie centrifuge. Qui dit échange, dit mouvement ; or le mouvement est la condition même du changement. D'autre part, il n'y a pas de perception sans mouvement si faible qu'il soit. Tous nos organes sont en mouvement à l'état de veille, ce qui nous permet d'avoir la conscience du « moi » complet, viscéral et sensoriel.

A l'état de sommeil tout est modifié, car l'équilibre est rompu. Le « moi » est dédoublé en « moi splanchnique » et en « moi sensoriel ». Le moi splanchnique a conscience de lui-même, grâce au travail des organes qui fonctionnent sans cesse (cœur, poumon, cerveau, foie, etc.).

Le « *moi* » *sensoriel* existe à peine, car les sens ne fonctionnent plus ou presque plus ; il semble replié sur lui-même. Tout mouvement étant suspendu, il n'y a plus attention et perception, car l'affaiblissement du mouvement amène l'affaiblissement de l'attention.

Pendant la nuit plus de mouvement dans la nature, les bruits qui excitent l'oreille se sont tus ; la lumière qui impressionne la rétine et qui provoque indirectement les mouvements des muscles de l'œil est éteinte ; les muscles des paupières et tous ceux du corps sont en résolution, le tact lui-même est protégé contre des excitations trop violentes, provoquées par le froid, le chaud ou le frottement, puisqu'on se déshabille, on se couche et qu'on entretient une douce chaleur autour de soi.

Ainsi pas ou presque pas de mouvement, et par conséquent pas ou presque pas d'attention d'origine sensorielle.

Cependant il n'en est pas absolument ainsi, car, même dans le sommeil le plus calme, un ou plusieurs organes sensoriels peuvent être impressionnés et provoquer alors les rêves d'origine sensorielle.

Une impression sensorielle réveille des mémoires d'ordre sensoriel emmagasinées pendant la veillée, se rapportant à l'organe excité. Un jet de lumière passant sur les paupières d'un dormeur éveille la mémoire du feu avec l'image d'un incendie, d'un éclair, etc., selon l'état d'esprit du moment même. Un sifflet de bateau à vapeur éveille la mémoire d'un paquebot, d'une « mouche à vapeur », et la chute d'un bâton sur le cou provoque l'image de la guillotine, chez Maury qui avait lu quelques jours avant des scènes de la Révolution. Ce sont des clichés photographiques qui apparaissent et disparaissent avec une rapidité surprenante ; le dormeur se trouve dans l'état d'une personne devant laquelle on ferait jouer une lanterne magique, chaque sens impressionné faisant passer par devant le moi splanchnique une image qui s'enchevêtre dans une autre. Le rêve d'origine sensorielle est la partie épisodique de l'état de conscience établi par la fonction du moi splanchnique.

Le « moi » splanchnique a la notion de tonalité, mais il n'a pas celle du temps, car celle-ci ne peut exister qu'autant qu'il y a comparaison ; or, pour comparer, il faut au moins deux termes : celui du mouvement et celui du repos. Le second terme n'existe pas pour le « moi splanchnique », puisqu'il fonctionne sans arrêt jusqu'à la mort ; il n'a donc que la notion du mouvement par alternance d'impressions plus ou moins vives selon la fonction de l'organe. Cette alternance lui donne la conscience de son existence dans

le moment même, mais non dans le passé. Quand on se réveille pendant la nuit, on ignore l'heure qu'il peut être ; le « moi splanchnique » est incapable de la donner ; cependant il avertit, par une fatigue particulière, qu'il n'a pas sa somme de repos physiologique et habituel : on regarde sa montre. Pour le « moi sensoriel », c'est différent, il subit toutes les variations du milieu dans lequel il se trouve placé, les termes de comparaison ne manquent pas. Tandis que le moi splanchnique fonctionne nuit et jour, le moi sensoriel se repose pendant la nuit ; d'où division du temps et image psychique de cette division. La journée elle-même se subdivise en aurore, matin, midi, après-midi, soir et crépuscule, soit six divisions, c'est-à-dire six impressions, six mémoires différentes, pour une journée de douze heures.

Pendant la nuit, les organes sensoriels qui recueillent ces impressions ne fonctionnent plus ou fonctionnent très mal ; le moi splanchnique seul existe vraiment, pendant que le moi sensoriel est déséquilibré.

Il ne reçoit que des impressions lointaines et obtuses de la part des organes sensoriels accidentellement excités pendant leur repos.

Cette dualité permet de considérer l'homme comme un viscère protégé par les organes sensoriels et défendu par le système musculaire. Aussi toutes les combinaisons sont possibles entre les mémoires substratum du « moi splanchnique » et les mémoires épisodiques du « moi sensoriel ». Quand les organes sensoriels sont en plein repos, celui-ci se repose ; les mémoires qui le constituent ne sont plus en communication avec les sens qui ne fonctionnent plus, ne peuvent plus les exciter : il n'y a pas de rêve ; c'est ce qui

arrive généralement vers le milieu de la nuit. Quand, pour une cause ou une autre, les organes sensoriels sont excités, le réveil du moi sensoriel est plus ou moins prononcé, les mémoires épisodiques reparaissent pour s'enchevêtrer entre elles et avec la mémoire substratum.

C'est le rêve avec toutes ses incohérences (1), le rêve du soir, en s'endormant, car la fonction des organes sensoriels n'est pas complètement supprimée, et le rêve du matin, au moment où cette fonction reprend.

On vit encore son rêve au réveil, bien qu'on ait la conscience de s'être reconquis complètement. Il arrive aussi qu'on accorde pendant un temps plus ou moins long une fausse valeur à certaines impressions qu'on vient de ressentir, quand les sens ou certains sens ne sont pas complètement réveillés. L'équilibre n'est pas encore rétabli entre eux, d'où les hallucinations hypnagogiques. Ce même état existe au réveil chez les sujets hypnotisés ; il n'a pas été assez remarqué, je crois, car le sujet dort encore alors qu'on le croit parfaitement réveillé. Il est permis d'ad-

(1) L'incohérence n'existe pas seulement dans l'état de rêve, mais aussi dans l'état de veille.

Quand l'impression sensorielle a été trop rapide, sa représentation n'a pas eu le temps de se localiser. Il y a alors enchevêtrement d'images. Il m'arrive quelquefois de rencontrer en même temps dans la rue deux personnes de ma connaissance, dans un moment où je suis pressé et où je marche vite. Je les vois rapidement. Je place alors la tête de l'une sur le corps de l'autre, quand je cherche à me rappeler qui je viens de rencontrer et de saluer. Cette troisième représentation est très fugace, parce que le nom des deux personnes qui revient à ma mémoire y rappelle leur image. Cependant il m'arrive de douter quant au costume : si, par exemple, je rencontre A. coiffé d'un chapeau de paille et B. d'un chapeau dit haut de forme, je place la tête de A. sous le chapeau de B., et celle de B. sous le chapeau de A. Ici le souvenir du nom ne peut provoquer l'image du chapeau, parce que A. et B. n'ont pas toujours le même chapeau.

mettre que l'association des idées s'établit d'une façon analogue dans le sommeil et dans la veille, mais avec une rapidité telle que la conscience ne peut noter le processus.

M. le professeur Espinas (1) lisait un jour l'*Histoire de l'école de Padoue* de M. Mabilleau ; à la fin d'une page, il vit devant ses yeux la poterne des murs romains de la ville de Sens. « Il y avait très longtemps, me dit-il, que je n'avais pensé à cette ville et à cet endroit. Je cherchai alors, en remontant la page, quel mot avait pu donner lieu à cette résurrection d'un souvenir ancien. Je vis bientôt le mot *évêché* et je pensai que ce mot avait donné lieu au souvenir de la façon suivante : Enfant, quand j'allais à la pension qui était située à côté de la poterne des murs romains, je devais traverser, assez loin de là, la cour de l'évêché. Ma pensée avait sans doute fait inconsciemment le même chemin (trente ans après), et, les souvenirs s'associant dans l'ordre où les perceptions avaient lieu pendant la marche, j'avais été ainsi conduit jusqu'à la poterne. »

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le rêve? Pourquoi une image n'en éveillerait-elle pas une autre de même nature ou de nature que nous croyons différente, parce que notre conscience n'a pas pu l'analyser ? Pour remonter la filiation, il est nécessaire de faire un effort, provoqué par l'attention volontaire, et l'on sait que cette attention n'existe pas dans le rêve.

Ceci expliquerait les anachronismes en même temps que les incohérences et l'incoordination.

(1) Communication orale.

Le moi splanchnique, ayant conscience de lui-même au moment où passe l'image visuelle ou auditive, se l'approprie et lui enlève ainsi l'ordre chronologique dans lequel elle a été enregistrée dans les centres psychiques. On vit alors avec la vie du moment même, mais dans l'image du passé. Quelquefois cette image épisodique, d'origine sensorielle, entraîne avec elle une mémoire de temps, toujours affaiblie cependant, qui nous fait raisonner et juger le phénomène psychique, mais c'est l'exception.

Quand, arrivés à un certain âge, nous rêvons à notre jeunesse, nous voyons défiler devant nous des images telles qu'elles existaient alors, mais que la raison nous dit être modifiées quand nous sommes réveillés. Même à l'état de veille, nous ne pouvons modifier le dessin de cette image. Si nous pensons, par exemple, à un ami que nous n'avons pas vu depuis longtemps, nous nous le représentons sous les traits qu'il avait jadis, et non avec ceux qu'il doit avoir au moment même, bien qu'étant du même âge que lui et que nous ayons un point de comparaison dans notre figure. Nous subissons notre rêve, nous ne le dirigeons pas ; nous pouvons nous dire que nous rêvons, nous pouvons souffrir d'un cauchemar et savoir que c'est un cauchemar, mais nous sommes incapables de le déplacer, nous sommes captivés. Par contre, ce que nous ne pouvons faire directement, nous le faisons par un moyen détourné. En effet, il est certaines personnes qui se rendent parfaitement compte de leur aberration psychique, et, ne pouvant ni la rectifier ni se réveiller pour la détruire, exécutent un acte musculaire, se pincent ou se laissent tomber de leur lit afin que la douleur ou le choc les réveille.

Bien que la suspension relative du pouvoir volontaire soit un des caractères du rêve, l'acte que ces personnes accomplissent est sous le domaine de la volonté, qui, dans ce cas, paraît plus que relative.

Si la volonté est le passage du jugement à l'acte, si vouloir accomplir un acte c'est déjà celui-ci qui commence, on comprendra que la volonté soit en raison directe du jugement rendu. Or il ne peut y avoir jugement sans le concours de deux ou de plusieurs mémoires. Dans le cauchemar celles-ci sont d'autant plus vives qu'elles sont généralement d'un ordre affectif puissant : la peur. Donc plus le jugement sera affirmatif, plus la volonté s'affirmera, plus le muscle répondra à l'appel. Mais de pareils cas sont rares ; en général, le réveil du cauchemar est provoqué par une impression de chute ou de choc accompagnés de douleur. Celle-ci est quelquefois réelle; elle donne naissance au cauchemar; elle est aussi psychique, et d'ordre auto-suggestif. Citons maintenant quelques exemples.

Il est d'observation commune qu'on rêve d'une chose qui a produit une impression plus ou moins vive à l'état de veille. Cette impression peut être l'effet d'une représentation concrète ou abstraite, ou concrète et abstraite à la fois, autour de laquelle viennent s'enchevêtrer des images que le « moi sensoriel » a recueillies et emmagasinées.

Représentation concrète visuelle. — Alfred Maury rêve à une foule de têtes grimaçantes. Or il voit d'abord les traits d'une personnne qui lui avait rendu visite deux jours auparavant et *dont la physionomie ridicule l'avait frappé.* Puis il voit sa propre figure très distincte qui disparaît ensuite pour faire place à une nouvelle. Il se rappelle, au

réveil, que la veille il *s'était longtemps regardé dans un miroir* (1).

Max Simon rêve à une dame avec laquelle il avait dîné le soir même. *Sa physionomie l'avait frappé;* il revit sa figure dans une hallucination hypnagogique. L'image était très nette et très vive quant aux couleurs; bientôt cependant la partie inférieure du visage s'effaça, le haut de la figure persista pendant quelque temps, pour pâlir ensuite et disparaître. Il arriva enfin que l'image hallucinatoire disparut par métamorphose.

Dans la nuit du 10 novembre 1889, je fis un rêve étrange. Je vis deux cercueils ouverts, et dans chacun un cadavre allongé. A côté de chaque cercueil était déposée une caisse semblable à celles qui renferment les pièces anatomiques dans les musées forains. Dans chaque caisse se trouvait la reproduction en cire des têtes des deux cadavres. Fait qui me surprit, ceux-ci étaient placés bout à bout, opposés l'un à l'autre par les pieds et sur une même ligne; je vis ensuite les cercueils se rapetisser, en s'élargissant, et les têtes des morts devenir énormes. Puis elles prirent vie : les poitrines eurent un mouvement d'inspiration très lent mais très marqué, les yeux roulèrent dans les orbites. Je me dis alors, me rappelant l'étude que je faisais sur les rêves : « La transformation des deux cercueils en boîtes semblables à celles qui sont placées à côté d'eux est probablement due à une association d'idées. L'idée principale est celle de « boîte. » Pourtant je ne saisis pas la cause occasionnelle de ce rêve, que je trouvai étrange au réveil. Le soir seulement, j'eus tout à coup le mot de l'énigme.

(1) Alfred Maury, *Nouvelles observations sur les actes analogues des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale.* (*Annales méd.-psychologiques*, 1853, t. V, p. 420.)

J'étais entré, cinq jours auparavant, dans une baraque de la foire où j'avais vu deux moulages en cire : « Cléopâtre mordue par un serpent, et un zouave blessé sur un champ de bataille, » placés bout à bout, dans de longues boîtes vitrées ; leur poitrine était mue par un mouvement de soufflet, et leurs yeux jouaient dans les orbites.

Représentation indirecte visuelle. — Je rêve une nuit à un auteur en vogue que je ne connais que de nom ; je le vois ayant une taille bien prise et le buste tellement cambré qu'il en était ridicule.

A mon réveil je me demande pourquoi j'avais vu sa poitrine si proéminente. Je me rappelai alors qu'une personne m'avait assuré, quelques jours avant, que cet auteur *portait un corset.*

Ainsi la mémoire du corset était restée latente dans mon esprit, puis elle était apparue tout à coup non comme image concrète, mais comme image abstraite. Je n'avais pas vu le corset lui-même, mais la taille fine et le torse bien développé que donne un corset.

Représentation concréto-indirecte visuelle. — « J'ai la vue basse et mauvaise, dit Maury (1), et à la fenêtre je ne saurais distinguer nettement une personne passant dans la rue. Eh bien, j'ai plusieurs fois, en songe, cru apercevoir de ma croisée des gens qui étaient dehors, et je ne les distinguais pas mieux que je l'eusse fait dans la réalité. Evidemment il n'y a pas de myopie imaginative ; c'était la mémoire de ma mauvaise vue qui me faisait voir aussi mal dans mon rêve. »

Maury savait comment un homme était conformé, et

(1) Maury, *le Sommeil et les Rêves.*

dans le tête-à-tête il en distinguait fort bien les traits ; *ce n'est que lorsqu'il se mettait à la croisée* qu'il voyait mal, parce qu'il était myope.

Dans son rêve la représentation concrète de fenêtre provoquait la représentation abstraite, il y avait rapport de cause à effet ; il possédait deux mémoires : celle d'un homme qu'il avait vu de près, celle d'un homme qu'il voyait de loin de sa croisée.

Chaque fois que la mémoire de la croisée revenait dans son rêve, elle éveillait la mémoire de sa vue basse, qui réveillait à son tour une représentation abstraite.

Max Simon (1) rencontre un jour une personne de petite taille avec laquelle il cause. *Elle avait un costume original.* La nuit même il vit en rêve un personnage de même taille et de même costume que son interlocuteur ; seulement il avait de gros yeux qui sortaient des orbites, alors que ceux de la personne rencontrée étaient fort beaux. Dans la matinée il avait considéré assez longuement une statuette représentant un monstre japonais ayant précisément ces yeux.

La représentation abstraite d'*originalité* avait associé deux représentations concrètes ayant chacune un côté original. Dans la première : le costume ; dans la seconde : les yeux. Voilà pourquoi Max Simon avait créé dans son rêve un type original.

Représentation auditive. — Les rêves peuvent être provoqués par une association d'images auditives, soit par assonance, soit par rime.

Maury rêve qu'il fait un *pèlerinage* à Jérusalem, puis qu'il se retrouve rue Jacob, chez M. *Pelletier*, chimiste, lequel

(1) Max Simon, *le Monde des rêves*, p. 7. J.-B. Baillière, Paris, 1882.

lui donne une *pelle* de zinc. Ces trois scènes principales étaient liées entre elles par l'assonance *pel* (pèlerinage, Pelletier, pelle).

Il rêve encore de *kilomètres* ; il se trouve sur une route, puis sur les plateaux d'une balance chez un épicier qui prenait son poids au moyen de *kilos*. Cet épicier lui dit qu'ils n'étaient pas à Paris, mais dans l'île *Gilolo* ; puis il arriva successivement à voir la fleur de *lobélia*, le général *Lopez* dont il avait lu, quelque temps avant, la déplorable fin à Cuba, et se réveille finalement en faisant une partie de *loto* (1). Ici c'est l'assonance *lo* qui provoque les

(1) *Loc. cit.* (*Ann. méd.-psych.*, 1853, t. V, p. 410.)

Ce phénomène est connu à l'état de veille ; voici deux exemples :

1° Je cherchais un nom propre. La première impression que je ressentis était qu'il possédait une consonance *i*. Le mot « *Fleury* » vint aussitôt dans mon esprit. Mais ce n'était pas celui que je cherchais. Je réfléchis donc, répétant souvent mentalement le mot « Fleury ». Tout à coup je *sentis* que le nom possédait un D. Je cherchai encore longtemps, et le mot *Duplessy* surgit enfin. C'était celui que je voulais.

J'avais d'abord trouvé Fleury par la similitude de consonance *i* Fleury-Duplessy). Puis le *D* était apparu sans pourtant me révéler le mot. L'opération psychique avait commencé par une mémoire *auditive* rimée et s'était terminée par une mémoire *visuelle* (première lettre du nom *D*).

Mais, chose étonnante, bien que la consonance fût *i*, le mot venu était *Fleury* avec un *y*, comme pour *Duplessy*. La mémoire auditive avait réveillé une mémoire visuelle que je n'avais pas provoquée, celle de la lettre *y*.

2° Un jour je vois passer un soldat dans la rue. Son col portait le numéro du régiment, qui était le 34e.

« Un de plus ferait 35, me dis-je, et il appartiendrait au régiment qui tient garnison dans notre ville. » Mais tout à coup, et sans me rappeler quel était le numéro du régiment auquel je pensais, je sentis que je me trompais.

Alors le chiffre 3 surgit. Je l'ajoutai à 34, j'eus 37. Je croyais avoir trouvé le véritable numéro que je cherchais, je faisais erreur. Je comparai alors les deux nombres 35 et 37, que j'avais obtenus dans cette succession, et je m'aperçus qu'en prenant le 5 et le 7 j'avais le numéro 57. C'était en effet celui du regiment auquel je pensais.

J'avais donc fait deux additions $34 + 1 = 35$; $34 + 3 = 37$; puis une élimination des deux 3 et un rapprochement du 5 et du 7, tout cela en deux ou trois secondes, en marchant dans la rue.

Phénomène à noter : dans le premier cas j'ai trouvé par la fin (consonance *i*) et par le commencement (lettre D), dans le second cas j'ai trouvé par les deux derniers chiffres. C'est sur le 4, de 34, qu'a porté toute mon opération psychique. C'est en éliminant les deux premiers chiffres, les deux 3 de 35 et de 37, que j'avais trouvé le numéro cherché : 57.

diverses images visuelles (kilomètres, kilos, Gilolo, lobélia, Lopez, loto).

Voici maintenant pour la rime :

Une personne rêve qu'elle se promène au *Jardin* des Plantes où elle rencontre le voyageur en Perse *Chardin* qui lui donne à son grand étonnement l'*Ane mort* et la *Femme guillotinée* de Jules *Janin*. La rime est *in*.

Ainsi une représentation auditive peut provoquer une représentation visuelle ; la réciproque est vraie.

Associations d'idées par le mot. — Étant en état hypnagogique, au moment de me réveiller un matin, je rêve de microbes, coccus, bactéries, bacilles, etc., et tout à coup je prononce la phrase suivante : *Tot capita, tot sensus*. Cela m'étonne ; je me réveille légèrement et je m'aperçois que, semblable à un léger frottis, à une vision lointaine se fondant dans un brouillard et passée aussi rapidement qu'un éclair dans mon champ psychique, le mot « *discussion* » était survenu dans mon rêve. J'avais associé la mémoire des microbes à celle d'une citation latine. Si je ne m'étais réveillé tout à coup, cette phrase aurait pu servir de point de départ à une nouvelle association d'idées qui m'auraient peut-être conduit sur les bancs du lycée, à Rome, ou ailleurs. L'incohérence dans nos rêves est plutôt apparente qu'effective.

Gruithuisen (1) rêva qu'il montait un *cheval* qui se transforma en *bouc*, celui-ci en *veau*, puis en *chat*, en *jeune fille* et enfin en *vieille femme ;* l'arbre sur lequel le chat s'était mis à grimper devint une *église*, et celle-ci un *jardin;* l'orgue d'église devint une *guimbarde* dont jouait le chat, puis le *chant* de la jeune fille. Certes voilà un rêve incohérent ! et pourtant on peut trouver quelques relations entre les diverses représentations.

(1) Burdach, *Traité de physiologie*, t. V, p. 211.

D'abord l'idée dominante est celle du *chat* qui revient trois fois, puis celle de la jeune fille qui revient deux fois.

La relation entre un chat et une jeune fille s'établit facilement, soit que celle-ci ait la grâce féline, ou que le chat comme la femme reste au foyer, etc., etc. ; la tournure d'esprit du rêveur crée l'association. — Cheval, bouc, veau et chat semblent être apparus sous l'idée principale d'animal à quatre pattes; l'orgue et la guimbarde sont deux instruments de musique. A noter aussi que la représentation auditive réveillée par la représentation visuelle des instruments s'enchevêtre avec celle-ci. La mémoire du chat qui domine la scène s'associe à celle de la guimbarde; puis, comme le chat s'est transformé en fille un moment avant, cette mémoire réapparaît et c'est la jeune fille qui remplace le chat.

Voici une observation dans laquelle l'association d'idées par le mot est mieux établie :

J'ai l'habitude d'embrasser ma sœur chaque soir avant d'aller me coucher. Je la trouve quelquefois endormie. Dès qu'elle entend ouvrir la porte de sa chambre, elle se réveille à demi, mettant un point d'honneur à me recevoir les yeux ouverts, alors que la plupart du temps elle est en état hypnagogique.

Un soir elle me reçut par ce vers :

Jean s'en alla comme il était venu ;

puis elle bredouilla et se rendormit.

Le lendemain matin, elle fut bien étonnée d'apprendre ce qui s'était passé, car elle avait tout oublié. Elle me dit

que la veille, au matin, elle avait lu la biographie de Jean La Fontaine et l'épitaphe composée par lui-même.

Jean s'en alla comme il était venu...
. . . . . .
. . . . . .
Deux parts en fit, dont il voulait passer
L'une à *dormir* et l'autre à ne rien faire.

Le souci que prend ma sœur de ne pas *dormir* en me recevant et le mot *dormir* qui se trouve dans l'épitaphe en avaient réveillé la mémoire par association d'idées et elle m'en avait récité le premier vers.

Après le mot, voici l'*idée* qui sert à son tour de point de départ à une association d'idées.

Association d'idées par une idée principale. — Cette observation m'a été fournie par une personne habituée à s'observer.

X... rêve qu'il reçoit une lettre d'une dame qu'il avait connue jadis et avec laquelle il avait des relations de bonne amitié.

Elle lui avait écrit pour lui donner un rendez-vous avant de quitter la France qu'elle était obligée d'abandonner à la suite d'une affaire malheureuse. Cette personne *avait écrit les termes amoureux au crayon*, tandis que les autres étaient à peine tracés, afin qu'à un moment donné on n'eût qu'à passer la gomme élastique sur les mots crayonnés pour rendre la lettre indéchiffrable et *n'être pas compromis*. « J'admirai cette précaution, dit X..., eu me promettant bien cependant de ne pas répondre à de pareilles avances, et cela dans mon sommeil même. »

Or, depuis un mois, X... savait en effet que cette personne était dans une position difficile; il n'en avait jamais reçu de lettre, et c'est lui qui composait celle qu'il recevait en rêve.

Il y avait enchevêtrement de mémoires entre celle du passé qui créait la lettre d'amour (mémoire sensorielle) et celle du présent (mémoire viscérale) qui en modifiait l'écriture, car le « moi » viscéral avait conscience d'*être compromis* par les termes dus au moi sensoriel. Il représentait l'état d'esprit du moment même (sentiment affectif de peur), et, ne pouvant supprimer l'image, il la modifiait à l'aide d'un subterfuge original. L'idée principale était *de ne pas être compromis;* elle provoquait le dédoublement de la personnalité.

Deux sentiments d'ordre affectif différents peuvent se révéler dans le rêve par deux représentations différentes. M. X..., négociant autrichien marié à une Française et habitant Bordeaux, me dit qu'*il parle en allemand* quand il rêve d'affaires avec son pays ou l'Allemagne, mais qu'*il parle en français* quand il rêve à sa femme.

Le paysan, bien que sachant parler en français, rêve la plupart du temps en patois.

A l'état de veille il répond en français à celui qui lui parle ainsi ; si l'on vient à le faire mettre en colère, il s'exprime toujours dans la même langue, mais il *jure en patois*.

Le sentiment affectif de colère provoque un rappel de mémoire ancienne, la première en date, et que l'éducation n'a pu déplacer ou effacer.

Le dédoublement de la personnalité est généralement personnel, on se dédouble soi-même dans le sommeil ; mais il peut être aussi opéré par une personne qui en dédouble une autre en rêve.

DÉDOUBLEMENT D'UNE PERSONNALITÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE. — Un soir, quelques minutes avant de me coucher, discu-

tant avec ma sœur, je la fis fâcher à propos de je ne sais quoi. Nous nous quittâmes cependant en bons termes. Le lendemain matin elle me raconta qu'elle avait rêvé à moi, mais elle avait vu deux frères, ils se ressemblaient tous deux physiquement et tous deux portaient mon prénom ; elle comprenait bien que les deux n'en faisaient qu'un ; cependant l'un était doux et aimable, l'autre méchant et mauvais frère. Celui-ci s'étant amusé avec un sabre japonais que je possède dans mon cabinet, elle lui conseilla de prendre garde, l'arme étant empoisonnée; le mauvais frère rit de l'observation, disant qu'il en avait vu bien d'autres (ce que je dis quelquefois, ayant fait plusieurs voyages dans l'Amérique du Sud). Au fait, dit ma sœur au bon frère, mais tu as voyagé aussi. Le bon frère conseilla plus de prudence au mauvais, qui tout à coup se blessa mortellement. Ma sœur versa quelques pleurs, mais, voyant que le bon frère lui restait, elle se consola bien vite.

Évidemment ma sœur avait dédoublé mon caractère et l'avait objectivé en deux personnages. Ici la double représentation de mon individu physique était provoquée par la représentation de mon double individu moral, et cela après une petite discussion dans laquelle je m'étais montré doux et sévère à la fois. Ma sœur s'était livrée à un grand travail cérébral pendant la journée précédente.

Dédoublement de la personnalité. — Le dédoublement de la personnalité est plus fréquent qu'on ne pense dans le rêve. Il m'arrive souvent de vivre la vie du passé, tout en ayant conscience que j'ai changé de position sociale; le « moi » du moment se défend contre le « moi » du passé.

Mais voici deux observations fort intéressantes ; la seconde m'a été fournie par mon confrère, M. le docteur Corriveaud (de Blaye) ; il l'a notée dans la matinée même qui a suivi le rêve, c'est un document très curieux.

Maury pense un jour au mot de *Mussidan* ; il avait oublié dans quel département se trouvait cette ville. Quelques jours après, il rêve *qu'un certain personnage* lui disait qu'il venait de Mussidan. Il lui demande où se trouvait cette ville ; *l'autre* répond que c'était un chef-lieu de canton de la Dordogne. Il se réveille peu de temps après, se rappelle le songe, le personnage et le mot de Mussidan, *mais il ne sait où se trouve cette ville ;* il était dans un état analogue à celui du jour précédent, ne sachant si son interlocuteur lui avait dit vrai ou non. Il consulte un dictionnaire, et à son grand étonnement il voit que le personnage du rêve lui a dit la vérité. Il s'était rappelé en rêve un fait qu'il avait oublié à l'état de veille et qu'il avait mis dans la bouche d'autrui.

Une autre fois il rêve qu'il dit en anglais à une personne qui lui avait rendu visite la veille : *I called for you yesterday.* « Vous vous exprimez mal, lui répond la personne, il faut dire : *I called on you yesterday.* » Au réveil, il regarda sur la grammaire, la personne avait raison (1).

Si Maury rêve à Mussidan, c'est que quelques jours avant il avait pensé à ce mot. Il avait eu alors conscience d'avoir oublié la situation de cette ville. Cette *mémoire d'oubli* avait été enregistrée par le « moi splanchnique cérébral », c'est-à-dire par le moi du moment où cet oubli avait été révélé.

Pendant le sommeil, pour une cause ou pour une autre, peut-être par association d'idées, peut-être par un travail en dessous, le *moi sensoriel* qui avait enregistré jadis la situation de la ville donne le mot. Et comme il s'agit ici d'un phénomène d'attention spontanée que le moi viscéral ne peut s'expliquer, ayant conscience qu'il ignore ce point

(1) *Loc. cit.* (*Ann. méd.-psych.*, 1853, t. V.)

de géographie, il objective dans un personnage la mémoire déposée par le moi sensoriel.

Quand Maury se réveille, les deux « moi » (splanchnique et sensoriel) ont repris leurs fonctions intimes. Il ne sait encore la situation de Mussidan, parce que le moi splanchnique (cérébral) l'ignore toujours et il se trouve dans l'état analogue à celui du jour précédent, mais il se rappelle cependant que cette ville est dans la Dordogne, *ce qu'il ignorait la veille*, puisqu'il se rappelle le songe et qu'il veut savoir si son interlocuteur a dit vrai ou non. C'est au moi sensoriel qu'il doit cette réminiscence, l'ayant reportée vaguement avec lui du sommeil à la veille.

Et puis Maury dit qu'il se réveille *peu de temps après le songe* et qu'il consulte un dictionnaire. Ne serait-il pas permis d'admettre qu'il n'était pas complètement réveillé? En tout cas, il se trouvait encore sous la domination du rêve. Voici l'observation bien intéressante de M. le docteur Corriveaud :

« Je me couchai un soir, à neuf heures, fatigué *par deux nuits d'insomnie*. Ma journée avait été semblable à toutes les autres, mon repas du soir frugal, mangé et digéré comme à l'ordinaire de bon appétit et sans que mon estomac en ressentît la moindre fatigue. Il faisait de l'orage lorsque je me couchai *et la chaleur était accablante*.

« Je ne sais si je rêvai au commencement de la nuit, car je n'en ai gardé aucun souvenir, mais, vers quatre heures du matin, je fis le rêve suivant :

« J'étais couché dans la chambre qui fut celle de mon père quand il était encore auprès de nous, une chambre à deux lits, un grand, celui de mon père, un petit qui fut le mien jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans. Pendant ce rêve, j'occupais le petit lit et ma femme était couchée dans l'autre. A un certain moment, *j'entendis du bruit dans le grenier* (dans le grenier de la maison où je me trouvais en rêve),

ce qui m'éveilla, et alors commença le cauchemar que je vais essayer d'analyser :

« A moitié éveillé, je me mis à crier : *Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que c'est?* avec cette sensation de strangulation et d'impuissance physique que nous donne le cauchemar. Après avoir crié ainsi, étant dans mon petit lit, je me levai et *sentis* que ce mouvement m'éveillait un peu plus, mais je dormais encore. Je marchai alors vers le grand lit en faisant des gestes incohérents comme un homme ivre et redoublai mes cris de : *Qu'est-ce que c'est?* puis : *Blanche!* qui est le nom de ma femme. Et ici se place un phénomène bien curieux. Je me sentais sous le coup d'un cauchemar et j'avais la conscience très nette des différentes phases de ce cauchemar, si bien qu'à un moment où, à force de crier, je me rapprochais à l'état de veille, je commençais mon appel de *qu'est-ce que c'est?* en rêvant et l'achevais par un acte de ma volonté.

« Le sommeil me reprenant aussitôt après, le même dédoublement de ma volonté se reproduisait, et ainsi deux ou trois fois. Tout cela se passait pendant un sommeil des plus profonds, car en réalité je n'ai point bougé de mon lit, et si j'ai parlé en effet, j'en avais, au réveil, perdu totalement le souvenir. C'est ma femme qui m'avait entendu et me dit, le matin à *cinq heures*, lorsque je m'éveillai naturellement : « Qu'avais-tu donc à crier tout à l'heure? »

« Je n'ai point crié, » lui dis-je; puis presque aussitôt le souvenir me revint et je revécus avec une précision étonnante le moment, les états psychiques que je viens de décrire.

« Il y a dans ces faits, ajoute M. le Dr Corriveaud, un côté bien curieux.

« 1° Le dédoublement de mon être. Il faut remarquer en effet que je n'avais aucune conscience de mon être réel au moment où je faisais ce rêve, puisque cet être réel était réellement couché dans une chambre située à plusieurs centaines de mètres de celle où mon cauchemar m'avait transporté ; que, de plus, cet être réel dormait d'un profond sommeil et se trouvait immobile, étendu horizontalement, sans l'avoir quitté une seconde, dans le lit conjugal où il repose toutes les nuits, tandis que *l'autre* criait et gambadait dans la chambre de *notre* père.

« 2° Le dédoublement de ma volonté dans mon être déjà dédoublé dans cette portion de moi-même qui s'agitait dans une autre demeure. En effet, cet être qui était dans

la chambre de mon père, couché dans mon petit lit d'enfant et qui avait une conscience très précise, très affirmative de son existence fictive, cet être imaginaire se sentait sous le coup d'un cauchemar et pouvait cependant faire acte de volonté pour crier, puisque, je viens de le dire, je commençais mon cri de : « *Qu'est-ce que c'est?* » en cauchemar et l'achevais ou répétais en état de veille (de veille fictive, puisque je dormais réellement), et je me voyais ou plutôt *mon autre moi* créé par le rêve se voyait très nettement dans ces deux états successifs.

« 3° L'absence absolue du souvenir d'événements aussi bizarres quelques minutes après leur évolution, car il fallut qu'on me le rappelât pour qu'ils revinssent à ma mémoire. »

Tout d'abord il faut noter que M. Corriveaud avait passé deux nuits d'insomnie; que ce jour-là il y avait de l'orage dans l'air et que la chaleur était accablante ; enfin, que son rêve a eu lieu le matin vers quatre ou cinq heures, probablement vers cinq heures. Soit quatre causes prédisposantes à la formation des rêves et des cauchemars. On sait, en effet, que les hallucinations hypnagogiques ont lieu le soir en s'endormant, ou le matin au moment du réveil.

Mon confrère se voit couché dans son petit lit d'enfant, tandis que sa femme est dans le grand occupé jadis par son père. Il y a ici rappel de mémoire, avec enchevêtrement des souvenirs du passé provoqués par le « moi sensoriel », avec les souvenirs du présent éveillés par le moi splanchnique. La perception du bruit a-t-elle été réelle ou d'origine psychique? c'est ce que l'observation ne dit pas. Ce que l'on sait sur la formation des rêves d'origine sensorielle pourrait faire admettre que la cause occasionnelle de celui-ci a été un bruit réellement entendu, coïncidant peut-être avec une sensation réelle de strangulation, soit par une fausse position prise par la tête, une mucosité,

la pression du drap ou de la main sur le cou, etc., etc. Toujours est-il que M. Corriveaud s'éveille, ou *croit plutôt s'éveiller;* il crie, il se lève, c'est-à-dire il *croit se lever*, il *sent* que ce mouvement l'éveille, il marche. Tous ces phénomènes étaient provoqués par le réveil du moi sensoriel qui commençait à fonctionner vaguement à l'état hypnagogique et qui envoyait au moi splanchnique des impressions vagues que celui-ci s'adaptait en leur accordant une valeur et une intensité égales à celles qu'il éprouvait lui-même, et que pourtant elles n'avaient pas réellement. M. Corriveaud crie et croit marcher, voilà deux actes musculaires. On sait qu'il existe un rapport très intime entre l'idée et la musculation, et *vice versa*. A l'état de veille un homme captivé par une idée forte éprouve le besoin de marcher, de remuer les bras, de se balancer ou de parler haut, les exemples sont nombreux. Il y a là comme un dégagement de force neurique qui, ne pouvant être employée complètement par le travail cérébral, se dégage par un travail musculaire. On sait encore que tous les exercices automatiques, la marche entre tous, délassent le cerveau excité par un travail pénible.

« Les centres nerveux, dit Beaunis (1), ressemblent à un réservoir qui se charge et se remplit peu à peu et exerce une tension de plus en plus forte, de façon que, quand la tension a atteint un certain degré, le besoin d'exercice se produit et détermine la contraction. »

Mais si l'idée ou la représentation agit sur le muscle, celui-ci agit aussi sur celle-là; l'attitude prise par un mem-

(1) Beaunis, *les Sensations internes*, p. 19. Paris, Félix Alcan, 1889.

bre éveille la représentation afférente à cette attitude.

Les choses se passent ainsi dans le sommeil expérimental; le rêve provoque des attitudes généralement passionnelles. Dans l'hystérie la période passionnelle suit la période clonique.

Le somnambule hystérique Albert, dont je rapporte plus loin l'observation et que j'ai pu observer dans un état de sommeil non provoqué, rêvant marcher sur une grande route, faisait aller ses jambes dans son lit, comme s'il pédalait. La réciproque existe. Pourtant on peut répondre qu'il ne s'agit pas du sommeil physiologique, mais de faits observés dans un état de sommeil somnambulique ou expérimentalement provoqué. Mais on peut admettre qu'il n'existe pas deux sommeils différents; l'un et l'autre sont de même nature, avec une modification dans leur valeur et leur intensité, car nous avons vu le rapport qu'avait la musculation dans la formation des rêves à l'état de sommeil physiologique. Nous verrons dans la suite qu'il existe d'autres rapports plus précis encore.

Les moindres mouvements, la plus légère musculation peuvent provoquer un rêve d'ordre dynamique. Il se pourrait donc que M. Corriveaud ait fait un mouvement très peu prononcé, passé inaperçu de sa compagne, mouvement amplifié par le moi splanchnique, et ayant donné l'impression de réveil; car le moi splanchnique jugeait qu'un tel effort pouvait produire la marche.

D'autre part, la représentation violente peut provoquer aussi un acte musculaire dans le rêve comme dans la veille; on se débat vraiment dans le cauchemar, on bataille, on crie. Remarquons en passant que l'intensité du mouve-

ment ou de l'émission vocale n'est pas en rapport avec l'intensité de l'acte musculaire qu'on croit accomplir ou du son qu'on croit émettre. On appelle au secours bien faiblement, et pourtant on croit lancer un cri puissant. J'ai souvent répété cette expérience sur Albert. Le moi sensoriel n'étant pas complètement réveillé, une impression partielle prend une importance énorme qu'elle ne saurait avoir quand tous les organes sensoriels fonctionnent en même temps.

M. Corriveaud commence le cri de « *Qu'est-ce que c'est* » à l'état de sommeil et le termine à l'état de veille, par un acte volontaire ; puis il se rendort, pour recommencer de nouveau.

Il est bien entendu qu'il s'agit toujours ici d'un état hypnagogique, et non d'un sommeil profond. Les expériences que j'ai faites sur Albert me portent à admettre qu'il y a plusieurs couches dans le sommeil. Ces couches répondent à plusieurs états du moi sensoriel ; depuis son extinction complète jusqu'à son réveil absolu, le sujet passe par une série de couches superposées les unes aux autres.

Le sommeil, c'est la réparation. Le repos arrive rapidement à la suite d'un acte musculaire violent et continu ; on sait que des vélocipédistes courant une course de fond s'endorment quelquefois sur le bord du chemin, au moment même d'atteindre le but. Il paraît se produire dans le sommeil une accumulation de force neurique que les actes dits volontaires dépensent peu à peu à l'état de veille dans la lutte soutenue par l'individu avec le milieu dans lequel il évolue.

Ce phénomène existe-t-il non seulement du sommeil à la veille, mais dans le sommeil lui-même, c'est-à-dire d'un état de sommeil à l'autre, d'étage à étage? Voici une observation prise sur Albert:

J'endors ce sujet; je lui fais raconter ses voyages; tout à coup, et cela toujours après un effort qu'il vient de faire pour se rappeler, il s'arrête et s'endort plus profondément pendant quelques secondes, une ou plusieurs minutes, puis il revient dans son premier état; il remonte l'étage d'où il est descendu et reprend le récit au point où il l'a quitté. Ce phénomène se produit à volonté; il suffit pour cela de provoquer chez ce sujet une excitation demandant une émission de force neurique assez grande. C'est ainsi qu'il se repose en profondeur après un acte musculaire violent, une impression sensorielle fort vive, une concentration psychique prolongée. Dans le cas présent, le processus est le même. M. Corriveaud montait et descendait deux étages, très bas tous les deux et très rapprochés, quelque chose comme un entresol et un premier. Il prononçait un *qu'est-ce que c'est* à l'entresol et un autre appel au premier, ce dernier par un effet de volonté, c'est-à-dire d'attention volontaire qui provoquait une déperdition de force neurique et le forçait à aller s'en procurer une nouvelle quantité au-dessous, dans un repos relatif, où l'attention n'était plus volontaire mais spontanée. En un mot, le demi-sommeil du moi sensoriel créait le cauchemar; le demi-réveil de ce même moi créait l'acte volontaire, et M. Corriveaud passait par des alternatives de haut et de bas, selon l'effort produit et ses effets sur le moi sensoriel.

L'amnésie qu'il a eue au réveil définitif ne prouve pas

que son sommeil ait été profond ; l'amnésie existe dans l'état hypnagogique.

En résumé, et pour reprendre les conclusions de mon confrère pour ce qui est du dédoublement de la personnalité, je dirai que dans le sommeil le véritable « moi » est le « moi splanchnique » qui *intériorise*, tandis que le moi sensoriel, qui n'existe que par intermittence, *extériorise*. L'homme qui dort est avant tout un « moi splanchnique ». C'est la pièce principale d'un feu d'artifice qui brûle lentement et sans alternance, tandis que les fusées, les chandelles romaines, les macarons, etc., qui s'en dégagent vivement avec plus ou moins d'éclat et d'intensité, mais qui s'éteignent aussitôt en s'enchevêtrant les uns dans les autres, représentent le « moi sensoriel » avec ses diverses mémoires. A un moment donné la pièce principale peut être masquée par le nombre et l'éclat des pièces accessoires, mais elle n'en existe pas moins.

De même qu'une fusée part à droite et un macaron à gauche sans qu'on sache pourquoi, unies qu'étaient ces pièces par une traînée de poudre en dessous et invisible au public, ainsi une représentation en éveillera une autre par un travail en dessous, par une rapide traînée d'idéations invisibles à la conscience du « moi splanchnique », qui est obtuse.

En ce qui concerne le dédoublement de la volonté, je dirai que sa valeur dépend de celle du jugement. En effet, la volonté est d'autant plus faible qu'on s'endort, et d'autant plus forte qu'on se réveille. Or, le sommeil est défavorable au jugement. Celui-ci ne peut exister sans la déposition de deux ou plusieurs mémoires ; car les mémoires,

étant des impressions reçues par l'intermédiaire des organes sensoriels, ne sont fournies qu'autant que ces organes fonctionnent et que le moi sensoriel est complètement éveillé. Chez M. Corriveaud, il ne l'était qu'en partie ; il accordait donc à l'être qui était couché dans la chambre de son père, dans un petit lit d'enfant et qu'il créait, une conscience très précise, très affirmative de son existence fictive, parce que le moi splanchnique protestait, le dédoublement du moi n'étant plus aussi prononcé qu'à l'état de sommeil en profondeur. Les diverses mémoires commençaient à déposer pour et contre, d'où jugement rendu et acte accompli. Ce passage du jugement à l'acte constituait une volonté, c'est-à-dire un effort, une fatigue et une déperdition de force neurique suivis d'un sommeil en demi-profondeur, pendant lequel le moi sensoriel se reposait alternativement tout en conservant la conscience de sa valeur dans ces deux états successifs, conscience provoquée par l'alternance des impressions, ici par accumulation, là par déperdition de force neurique. Enfin, M. Corriveaud constata l'absence absolue du souvenir de ce rêve, qui revint à sa mémoire avec une grande netteté quand on lui demanda ce qu'il avait eu à crier, *un moment avant*. Il est d'observation banale qu'une impression reçue à l'état de veille se représente dans le sommeil, et *vice versa* ; il y a donc chevauchement d'un état dans l'autre, et il ne peut en être autrement si l'on admet l'existence du moi sensoriel, qui reste toujours semblable à lui-même, tout en subissant diverses modifications. Il emporte donc, d'un état dans l'autre, son bagage mémorial, qui peut être ouvert ici et là par un mot, un acte, une impression sensorielle quelconque provoquant ou non une

association d'idées. Une mémoire peut donc passer du sommeil à la veille, de la veille au sommeil, du sommeil au sommeil, de la veille à la veille. « J'ai repris bien souvent, dit Maury, à l'état de rêve, le fil d'un rêve antérieur que j'avais oublié durant la veille et que j'ai eu parfaitement la conscience d'avoir fait une fois que ce nouveau rêve m'en a rappelé le souvenir (1). » C'est ainsi qu'il rêve entrer dans une boutique : il reconnaît celle où il avait fait antérieurement des emplettes.

Le souvenir de ce rêve avait été si intense, qu'au réveil il croyait être réellement dans la boutique ; mais il reconnut bientôt qu'il avait rêvé, constatant l'absurdité des circonstances dont le souvenir était entouré. Une autre nuit, il reconnut en songe un des acteurs des rêves précédents ; il n'avait point fait d'apparition dans son esprit durant le jour, et sa mémoire ne lui avait rien dit de lui jusqu'alors.

Ce phénomène est bien connu en hypnotisme ; il était intéressant de le noter cependant pour établir la relation qui existe entre le sommeil naturel et le sommeil provoqué. Le moi sensoriel retrouve à l'étage inférieur des mémoires qu'il avait oubliées et qui servent de point de départ à une nouvelle idéation. Ces mémoires peuvent être d'autant plus facilement réveillées à l'état de veille que cet état se rapproche plus de l'état de sommeil ; elles sont alors fort vives, mais leur intensité s'amoindrit peu à peu dans le courant de la journée. C'est aussitôt après son réveil que M. Corriveaud se souvint du rêve qu'il avait fait. Nous verrons,

(1) Maury, *Annales méd.-psych.*, 1857, t. III, p. 173.

dans la seconde partie, que ce rappel de mémoire peut provoquer des phénomènes d'un autre ordre.

« Je me sentais sous le coup d'un cauchemar et j'avais « la conscience très nette des différentes phases de ce cau- « chemar, » dit M. Corriveaud. Ceci m'amène à parler de cet état particulier qui permet de juger de l'absurdité d'un cauchemar, sans qu'on puisse cependant le chasser en déplaçant la représentation qui le provoque. On subit son rêve, on ne le dirige pas : je désigne cet état sous le nom de *captivation*.

Captivation dans le cauchemar. — Mlle H... me dit avoir rêvé une nuit à une jeune fille qu'elle avait eue comme pensionnaire chez elle et qu'elle aimait beaucoup. Celle-ci s'était élancée dans ses bras en lui criant : « Sortez-moi d'ici, je suis malheureuse !... » Mlle H... s'aperçut alors que la jeune fille était folle ; son chagrin fut vif et se transforma en cauchemar. Elle reconnaissait pourtant qu'elle rêvait, et voulait sortir d'une situation fort pénible ; mais, sachant que sa volonté seule ne suffirait pas à la faire réveiller, puisqu'elle ne pouvait changer le cours de son rêve *elle se pinça*, et de fait la douleur qu'elle éprouva la réveilla.

Mlle H... m'a assuré qu'elle use de ce même stratagème quand elle veut se débarrasser d'un cauchemar.

Un de mes confrères me fournit l'observation suivante : « Je suis sujet aux cauchemars ; quand je suis saisi par l'un d'eux, je donne un coup de pied à ma femme pour qu'elle me réveille. J'ai parfaitement la conscience de moi-même dans mon sommeil, mais je sens que je ne puis changer le cours de mes idées. Je sais que le réveil les chassera, et, ne

pouvant me *réveiller*, je *réveille* ma femme pour qu'elle me *réveille* à son tour. « Un jour, ajoute-t-il, que j'étais allongé sur mon canapé, j'eus un cauchemar. Je n'avais personne auprès de moi pour me réveiller ; je me dis alors qu'en me laissant glisser, je tomberais par terre et que la chute me sortirait d'affaire. En effet, je ne tombai pas, mais j'avais dû faire plusieurs mouvements qui m'avaient poussé sur le bord du canapé, d'où j'allais tomber quand je me réveillai. »

B... me dit qu'il se rend compte des cauchemars ; mais, ne pouvant les déplacer, il cherche à se réveiller en se tournant dans son lit. Une nuit il rêva qu'il était poursuivi et qu'on voulait le tuer. « Deux hommes vinrent vers moi, dit-il ; ils me saisirent la tête, pendant qu'on fouillait avec une curette une plaie que j'avais à la cuisse. Je voulais me réveiller, sentant bien que j'étais sous l'empire d'un rêve, mais je ne pouvais y réussir ; enfin, *à force de secousses*, je parvins à me réveiller. J'étais en sueur ; j'avais beau me laver les yeux avec de l'eau, mes paupières se fermaient de nouveau ; je fus obligé, pour me réveiller complètement, de me lever et de marcher jusqu'au fond de la salle. »

A noter en passant que B... était couché en « chien de fusil », et que la jambe blessée dans le rêve était précisément celle qui était la plus pliée et qui supportait le poids de l'autre jambe. L'attitude avait provoqué une douleur qui à son tour avait donné naissance au cauchemar de jambe blessée et de plaie.

Une dame, citée par Macario (1), a un cauchemar ; ne

(1) Macario, *les Rêves morbides*. (*Gazette médicale de Paris*, 1889, n° 8, p. 87.)

pouvant soutenir l'excès de sa douleur, sachant pourtant qu'elle fait un rêve épouvantable, elle veut absolument s'éveiller, mais elle ne le peut que grâce à un stratagème : elle s'imprime une violente secousse, se retourne dans son lit, allume une bougie, se lève et secoue l'horrible cauchemar.

Le processus de la captivation est le même que dans le rêve ordinaire. On ne peut se réveiller, mais on réveille quelqu'un pour qu'il vous réveille à son tour, ou bien on se laisse glisser le long de son lit, on se retourne, on se pince, on accomplit un acte musculaire, car il y a jugement, grâce aux représentations fournies par le moi splanchnique et par le moi sensoriel, dégagement de force neurique, c'est-à-dire acte volontaire, qui se rend au muscle pour le faire contracter et entrer en action. Mais on sait que l'effort est grand, que la fatigue survient et que la réparation s'impose ; d'où les alternances dans le cauchemar de demi-sommeil avec conscience d'impuissance et de demi-réveil très léger avec travail musculaire, ce qui constitue un phénomène très douloureux. Le moi sensoriel peut se réveiller tout à coup sous l'empire de la douleur, mais il peut aussi ne se réveiller que lentement, et alors la lutte est plus grande. B... avait beau se laver les yeux, il ne pouvait relever ses paupières; pourtant il agissait, mais il dormait encore; la marche seule le réveilla.

CHAPITRE II

SOMMEIL PATHOLOGIQUE

RÊVES D'ORIGINE PATHOLOGIQUE

Les maladies débutent généralement par un travail pathologique lent, quelquefois inconscient à l'état de veille, mais qui peut devenir très sensible à l'état de sommeil et provoquer des rêves qui ont des rapports plus ou moins sympathiques avec l'organe lésé.

Les rêves morbides doivent donc avoir une grande valeur en séméiologie, tant au point de vue sympathique que symptomatique.

Je ne ferai qu'effleurer la question, car ce chapitre comporte en lui-même un long travail; c'est une voie nouvelle à explorer. Plusieurs auteurs se sont incidemment occupés de la question ; elle vaut cependant la peine qu'on s'en occupe.

On connaît le cas d'Arnaud de Villeneuve qui rêva être mordu par un chien à la jambe: quelques jours après, un ulcère cancéreux se développa au même point ; celui de Conrad Gesner qui rêva d'une piqûre de serpent, et qui vit survenir un anthrax à l'endroit même où il avait ressenti la douleur; un autre malade allant être atteint d'amaurose vit les objets confus et comme entourés d'un

brouillard dans les rêves qui précédèrent l'apparition du mal; c'est encore un autre sujet qui rêva de scène épileptique, et qui tomba en crise épileptique quelques jours plus tard, etc., etc. Les lésions des grandes fonctions provoquent des rêves particuliers.

Circulation. — Dans les maladies de cœur, dit Lasègue (1), particulièrement dans les lésions mitrales, le sommeil est troublé par la peur, par de l'anxiété, de l'angoisse non respiratoire et des hallucinations visuelles. Ces dernières n'ont pas d'analogie avec celles des alcooliques : l'alcoolique voit toujours l'objet en mouvement et lui donne immédiatement une signification; le cardiaque ne précise pas, il reste dans le vague et, malgré ses efforts, n'arrive pas à donner un corps à son hallucination; il devient alors fort anxieux. Les rêves dus à une affection de la circulation sont en général très courts, très effrayants, accompagnés de circonstances tragiques, et en particulier de l'idée de mort prochaine. M. Macario cite une jeune femme de sa clientèle qui, prise de palpitations après une série de rêves pénibles, mourut d'une maladie de cœur.

Morgagni fit l'autopsie d'un homme qui était sujet au cauchemar : il trouva de la sérosité dans la plèvre, et le cœur se présenta dans un tel état de grosseur qu'on n'en avait jamais vu d'aussi volumineux. Le ventricule et l'oreillette droits étaient très dilatés, l'aorte était très resserrée près du cœur. Cet auteur (2) signale la coïncidence de l'anévrisme du cœur avec l'incube. Moreau (de la Sarthe) cite le cas d'un cardiaque qui était constamment tourmenté

(1) Lasègue, *le Sommeil*, *Études médicales*, p. 442. Paris, 1884.
(2) Epist. 18, cap. VI.

chaque nuit par des rêves effrayants (1). « Les femmes très nerveuses et très sanguines, dit-il, chez lesquelles la menstruation est presque un état de maladie, ont ordinairement des rêves pénibles : elles voient des objets enflammés ou colorés en rouge, des scènes de meurtre ou de carnage plus ou moins tragiques. »

L'irritation vasculaire qui précède certaines hémorragies périodiques donne lieu souvent à des rêves semblables. Un médecin arrivé à un certain âge, et chez lequel les hémorragies n'étaient pas aussi fréquentes que dans sa jeunesse, avait des rêves pénibles, roulant toujours ou presque toujours sur des actions violentes et dans lesquelles le rêveur croyait tantôt se battre et recevoir des blessures, tantôt marcher sur un volcan ou se précipiter dans un gouffre de feu (2).

Mais voici une observation plus concluante (3) :

Jeanne C.., quarante-trois ans, journalière, entre à l'hôpital Cochin. Constitution robuste; a eu une attaque de rhumatisme articulaire subaigu à l'âge de trente ans. Pendant deux ans elle en a ressenti des atteintes assez bénignes qui n'ont pas arrêté son travail.

Il y a trois ans, cette femme, qui rêvait comme tout le monde, a commencé à voir son sommeil troublé par des songes effrayants dont le fond était invariable. Elle appelait constamment sa mère à son secours, se voyait entourée de sang et de flammes, et se réveillait en sursaut, en proie à la plus vive terreur.

Du reste, à part ce changement, sa santé n'était nullement altérée. Elle continuait sans fatigue son ouvrage, qui consistait à monter des étages, à porter des fardeaux et à cirer des appartements. Jamais pendant cette période, elle n'a ressenti le moindre essoufflement, la moindre pal-

(1) *Dict. des sciences médicales*, art. « Rêves », p. 282.
(2) *Loc. cit.*, p. 283.
(3) Artigues, *Essai sur la valeur séméiologique des rêves*. Th., Paris, p. 43.

pitation. Cependant les rêves se multiplient et ne laissent plus une seule nuit calme. La malade, sur le conseil de son mari, inquiet de cette persistance dans la reproduction des mêmes songes, se décide à consulter un médecin. Celui-ci, l'ayant examinée soigneusement, découvre l'existence d'une lésion cardiaque au début, ne s'étant encore manifestée par aucun trouble dans la santé générale, sinon par ces rêves pénibles qui duraient depuis six mois. C'est seulement une année après l'apparition des premiers cauchemars, qu'ayant un jour couru vite et longtemps pour éviter un orage, la malade fut obligée tout à coup de s'arrêter net, en proie à un accès d'oppression extrême. De ce jour-là date l'apparition des symptômes d'une affection cardiaque bien établie : insuffisance mitrale, ascite, œdème des membres inférieurs, congestion pulmonaire, dyspnée, cyanose, troubles oculaires, pouls filiforme. Les rêves n'ont jamais cessé et continuent encore depuis trois ans ; ils sont toujours les mêmes. Les malades voisines disent que pendant la nuit elle s'agite sans se réveiller, appelle avec angoisse : « Maman, maman ; » ce qui confirme le récit fait par la malade elle-même.

Les rêves provoqués par les maladies de cœur et des gros vaisseaux sont généralement très courts et promptement suivis d'un réveil en sursaut ; il s'y mêle toujours ou presque toujours la crainte d'une mort prochaine avec des circonstances tragiques. Dans l'observation qui précède, le fond du cauchemar était invariablement un sentiment de peur. L'affection cardiaque avait été révélée par le rêve longtemps avant d'avoir été découverte par l'auscultation.

Respiration. — Les personnes atteintes d'une affection des organes respiratoires ont généralement des cauchemars d'étouffement, de poitrine oppressée, de corps serré entre deux murs, de poursuite, d'essoufflement, etc. Ici le rapport entre la fonction de l'organe et la cérébration est manifeste.

Macario rêve qu'il a un violent mal de gorge ; bien portant au réveil, il est atteint d'amygdalite intense quelques heures après (1).

Une personne d'assez bonne santé, mais sujette à de fréquentes bronchites, dit Max Simon (2), n'était jamais atteinte de son affection habituelle sans faire des rêves du genre de celui-ci. Après quelques heures de sommeil, elle se voyait transportée en quelque endroit sauvage, loin de tout secours. Un sentiment pénible l'envahissait, elle sentait près d'elle la présence d'un horrible danger. Tout à coup apparaissait un cavalier de figure farouche qui s'élançait à sa poursuite. La fuite était à peu près impossible et la dormeuse allait être atteinte par son ennemi, quand elle se réveillait, pouvant à peine respirer. Pendant le sommeil, des mucosités s'étaient accumulées dans les bronches de la malade et une gêne de la respiration causée par un obstacle tout physique avait donné naissance à des représentations de scènes terrifiantes qui auraient précisément amené l'anxiété respiratoire. L'obstacle écarté, le sommeil redevenait calme, les rêves effrayants disparaissaient.

Voici une autre observation du même auteur, fort intéressante à un autre point de vue. Ici la sympathie pathologique est reportée sur un animal (3).

Une personne ayant de l'asthme depuis plusieurs années, et qui s'était endormie dans un état d'anxiété respiratoire, se voit en rêve dans une rue montueuse, que gravit une large voiture : la chaleur est étouffante, les chevaux sont essoufflés ; ils ont beaucoup de peine à marcher, et bientôt l'un d'eux s'abat. La respiration du pauvre animal est haletante ; il est couvert de sueur. Le conducteur fait tous ses efforts pour relever le cheval abattu, et le dormeur vient lui prêter assistance. La personne qui fait ce rêve se réveille ; elle est elle-même en pleine transpiration et souffre d'une extrême oppression.

(1) *Ann. méd.-psych.*, t. IX, 1847, p. 27.
(2) Max Simon, *loc. cit.*, p. 51.
(3) Ibid., p. 55.

Il ne s'agit pas là d'un dédoublement de personnalité, comme on pourrait le croire, mais d'une objectivation d'une nature particulière. Généralement le moi est directement en jeu en pareil cas ; dans celui-ci il l'est indirectement.

Le moi sensoriel qui a fourni l'image du cheval a dominé le moi splanchnique qui fournissait la représentation de douleur et d'essoufflement ; la première représentation étant plus violente l'a emporté sur la seconde qui était plus faible.

M..., cinquante-neuf ans, employé de commerce, me dit que depuis 1880 il a le même cauchemar à peu près toutes les semaines. Il correspond presque toujours à un état de préoccupation d'esprit (femme folle, fils et fille morts, perte d'argent). Depuis cette année il en a moins ; il attribue cela au calme relatif de son existence ; il dit aussi ne pas autant souffrir de ses crises d'asthme (M... est emphysémateux). Il se voit poursuivi dans son sommeil, il ne peut échapper à ses ennemis ; il étouffe, il se réveille haletant, s'assoit sur son lit, voit passer des nuages devant ses yeux, il reste étourdi pendant trois ou quatre minutes ; il veut parler, mais il ne peut pas. Peu à peu la respiration revient.

G... Jean, quarante-cinq ans, également emphysémateux, fait toujours le même rêve. Il est poursuivi par des gendarmes ; il veut fuir, mais il ne peut ; il ressent un grand poids sur la poitrine, il est oppressé. Il se réveille alors tout haletant.

M... Sarah, dix-neuf ans, pleurésie aiguë devenue purulente, entrée à l'hôpital le 2 novembre 1888, me dit que les cauchemars commencèrent huit jours après ; ils se pro-

duisaient surtout dans l'après-midi, vers trois heures. Elle se voyait enfermée dans une chambre, les murs se rapprochaient les uns des autres; elle ne voyait plus ni porte ni fenêtre, le plafond s'abaissait peu à peu; elle ne pouvait respirer, elle étouffait. Elle avait froid sur tout le corps et ne pouvait parler, car la voix expirait sur ses lèvres. Elle entendait ses voisines de lit causer entre elles; elle ne pouvait remuer. Sachant pourtant qu'elle avait le cauchemar, elle leur criait: « Mais réveillez-moi. » Celles-ci entendaient quelque chose, mais ne pouvaient distinguer ce qu'elle leur disait; aussi ne la réveillait-on pas. Elle croyait cependant crier bien fort. Dans le sommeil du jour seulement, la malade avait conscience de son cauchemar, mais jamais dans le sommeil de la nuit, qui était à peu près le même. Une ponction fut faite fin décembre, l'empyème fut pratiqué le 12 janvier 1889. Cette malade n'a plus eu de cauchemars depuis la fin du mois de mars. Dans ses derniers rêves elle voyait son enfant se noyer; elle voulait appeler au secours, mais elle ne le pouvait pas.

Les cauchemars diurnes que M... avait se produisaient dans un sommeil hypnagogique. Le « moi sensoriel » est plus facilement impressionné pendant le jour que pendant la nuit; son repos n'est pas aussi complet; c'est pour cela que M... avait conscience de son état de cauchemar, ce qui n'arrivait pas dans la nuit, bien que les rêves fussent à peu près les mêmes. En effet, toute personne qui a appris à s'observer est étonnée qu'un même rêve, donnant la même image, provoque quelquefois un cauchemar, alors qu'il passe presque inaperçu la plupart du temps. Il m'arrive de rêver que je fais l'ascension d'une montagne; ce rêve me

plaît, je marche avec assurance sur le bord des précipices et j'éprouve un grand plaisir à descendre dans les ravins. Quelquefois cependant ce même rêve se transforme en cauchemar. Tout dépend du jugement émis sur les dangers à courir. Le dormeur se trouve alors en état hypnagogique; le moi sensoriel est à moitié éveillé, l'attention volontaire déplace en partie l'attention spontanée.

Dans les maladies de l'appareil respiratoire qui provoquent la fièvre, le rêve est compliqué d'un état cérébral. L'idéation n'est plus la même, elle appartient à une systématisation particulière aux troubles du cerveau.

M. Damaschino (1) a eu l'occasion d'observer des faits d'hallucination chez deux enfants atteints de pneumonie lobaire du sommet à forme cérébrale avec délire intense. Au moment où ils se réveillaient, ils semblaient continuer un rêve commencé et demandaient avec instance que l'on fît disparaître des voleurs et des gendarmes cachés dans un coin de la chambre qu'ils désignaient expressément. Ces hallucinations ne duraient guère que quelques minutes, puis les enfants retombaient dans leur état de demi-sommeil.

Macario signale les cauchemars comme habituels dans la pneumonie, la pleurésie et la tuberculose. Moreau (de la Sarthe) cite plusieurs cas; il les considère comme d'un fâcheux augure quand ils se manifestent dans le premier sommeil.

Une nuit qu'il souffrait d'une bronchite assez intense, Max Simon s'éveilla en proie à une vive oppression. Il venait

(1) Debacker. Th., Paris, 1881, p. 96.

de voir une usine dans laquelle travaillaient de nombreux ouvriers au milieu d'une vapeur épaisse : tous ces hommes paraissaient suffoqués par les nuages vaporeux qui les entouraient.

Comme la personne atteinte d'asthme, cet auteur avait objectivé sa sensation ; au lieu d'être reportée sur un cheval, elle était reportée sur des hommes.

Digestion. — Si les rêves d'origine circulatoire ont pour caractéristique un sentiment de peur, d'angoisse accompagné de représentations spéciales (incendie, chute en profondeur, etc.) ; si les rêves d'origine respiratoire éveillent chez le dormeur la sensation d'oppression, de fuite, d'étouffement, etc., ceux qui ont rapport à la digestion provoquent des images gustatives.

Les enfants sont surtout sujets aux cauchemars d'origine digestive. Chez eux l'appareil de la digestion est fort délicat et d'une grande sensibilité. M. Jules Simon dit « que l'enfant ne doit pas dîner le soir ».

D'après G. Sée (1), les causes des terreurs nocturnes chez les enfants sont dues à une bradypepsie intestinale plutôt que gastrique ; la digestion intestinale commence en général vers la troisième heure et finit entre la huitième et la neuvième après le repas. Le cauchemar commence vers dix ou onze heures du soir et se termine vers quatre heures du matin : c'est la durée de la digestion pancréatique intestinale.

Félix R..., huit ans, mange copieusement et glouton-

(1) G. Sée, *Des dyspepsies gastro-intestinales*, 1881.

nement, le soir, une tranche de gigot que sa mère lui dit être une tranche de soldat, une demi-assiette de haricots flageolets, une tartine de fromage et de confitures, cela après une promenade où il avait puisé un appétit extraordinaire. Il se couche à neuf heures du soir. Entre onze heures et demie et minuit, les parents sont réveillés par les cris épouvantables qu'il pousse; il est assis sur son lit, la sueur au front, la poitrine haletante, les bras tendus en avant, continuant à pousser des cris sans suite: « Au secours ! Ils me saisissent ! S'il vous plaît ! maman ! s'il vous plaît !... On cherche vainement à l'éveiller, on n'y peut parvenir. Ses yeux sont largement ouverts, fixes, hagards, insensibles à la lumière; il semble apercevoir des figures terrifiantes dont les menaces sont la cause de ses angoisses. Le père lui jette vainement de l'eau à la figure, l'enfant crie toujours ! « Oh ! oh ! ils sont là !... » Un grand cri plus fort que tous les autres termine cette scène déchirante; l'enfant épuisé tombe dans un profond sommeil. Le médecin qu'on avait appelé constate que la respiration est bruyante, que l'enfant a quelques mouvements des lèvres, une sorte de clignotement des yeux qui s'entr'ouvrent à demi, par intervalle; l'hébétude est peinte sur son visage, la stupeur a fait place à la frayeur. Il retient avec force la main placée dans celle de sa mère.

Le lendemain, Félix se réveille à huit heures du matin, selon son habitude. Il ne se rappelle rien. Mis sur la voie, il dit qu'il a eu peur de trois hommes qui s'étaient battus entre eux devant lui et qui s'étaient ensuite tournés contre lui. Ce souvenir était confus et lointain (1).

Un autre enfant, ayant mangé trop de raisins bien mûrs, fut atteint de violentes terreurs accompagnées d'hallucinations et de délire. M. le Dr Motet l'ayant fait vomir, l'enfant rendit une grande quantité de pépins et d'enveloppes des grains : il fut soulagé, les accidents convulsifs cessèrent, mais toute la nuit suivante il eut des hallucinations et des terreurs, voyant des bêtes qui lui faisaient peur; c'était comme un *subdelirium tremens* vers le matin (1).

Si les terreurs nocturnes sont rares chez l'homme, les rêves d'origine digestive sont fréquents. On sait que la

(1) Debacker. Th., Paris, 1881, p. 49.

faim provoque des rêves sympathiques. Le baron de Trenck, par exemple, enfermé dans son cachot et pâtissant la faim, voyait dans son rêve des tables bien servies. Maury observant une diète sévère assista à un somptueux banquet. Un autre jour qu'il éprouvait des tiraillements d'estomac, accompagnés d'une saveur aiguë dans la bouche, il s'endormit sur son fauteuil. Il vit alors un plat couvert d'un ragoût à la moutarde d'où s'exhalait une odeur qui lui rappela la sensation gustative éprouvée peu auparavant (1).

Un autre jour, souffrant encore de l'estomac, il vit une main portant une assiette sur laquelle était placé un gâteau. Max Simon, dans les mêmes conditions, vit des œufs sur un plat d'argent (2). Macario cite le cas d'une dame qui, souffrant de coliques assez vives, percevait une odeur d'échalote. Une jeune dame ayant de la dyspepsie, rêvait qu'elle se trouvait dans la boutique d'un pâtissier, où elle voyait une foule d'acheteurs occupés à choisir des gâteaux de diverses sortes. Elle-même ne tardait pas à les imiter et mangeait à satiété toute espèce de pâtisseries, fortement aromatisées avec de la fleur d'oranger. Cette impression gustative, d'abord agréable, devenait bientôt extrêmement pénible ; c'était une sorte de sensation nauséeuse des plus insupportables (3).

Felida perd des quantités de plus en plus notables de sang par la muqueuse de l'estomac ou de l'œsophage. Il s'écoule lentement de sa bouche pendant son sommeil. Alors elle rêve qu'elle est à l'abattoir ou qu'elle voit égorger

(1) Maury, *loc. cit.*, p. 64.
(2) Ibid., p. 237.
(3) Ibid., p. 56.

quelqu'un ; son odorat est presque oblitéré, sauf pour l'odeur du sang, qu'elle perçoit mieux qu'aucune autre (1).

Cette observation pourrait trouver sa place dans la circulation.

Mlle A..., dix-huit ans, famille névropathe, pas d'hystérie, très exaltée, a une haute idée de sa personne. Fonctions organiques s'accomplissant normalement, appétit excellent. Elle rêve une nuit qu'elle vomit à la suite d'un repas trop copieux ; elle refuse le matin la viande qu'on lui présente au déjeuner. C'est le début d'un accès de sitiophobie qui dure quatre mois, et laisse après lui une anorexie nerveuse permanente accompagnée de vésanie (2).

Cette observation aurait pu trouver sa place dans la seconde partie de ce travail, si l'on admet qu'un rêve peut provoquer un désordre organique. Il vaut mieux admettre que le rêve fait par cette malade était symptomatique et révélait une affection latente. Un malade, à qui je donne mes soins, rêve qu'il mange beaucoup de serpents, il se réveille le matin avec un violent mal d'estomac. Ce malade est atteint d'un cancer du pylore. Certainement le rêve n'a pas provoqué le cancer, mais celui-ci a provoqué le rêve.

Il existe une affinité bien sensible entre le cerveau et l'estomac. On connaît le caractère acariâtre et batailleur des personnes qui souffrent de ce dernier organe. Voici un cas bien intéressant d'affinité cité par Maury. Un savant philologue rêvait qu'il marchait dans l'eau, toutes les fois que, même à son insu, il avait mangé de la graisse. Les troubles gastriques et surtout intestinaux chez les enfants en bas

(1) Azam, *loc. cit.*, p. 51.
(2) Ph. Chaslin, *Du rôle des rêves*. Th., Paris, 1887, p. 49.

âge ont une grande répercussion sur leur cerveau. Tel délire, telles convulsions sont provoquées par une entérite rebelle, la présence d'helminthes, etc.

La dentition peut provoquer des rêves sympathiques chez les enfants. Ceux qui ont le plus facilement des terreurs sont ceux qui ont été trop vite nourris avec des aliments ordinaires. Selon Girtauner (1), la dentition laborieuse provoque plutôt des hallucinations et des terreurs chez les garçons que chez les filles.

Robert D..., vingt-six mois, éruption des quatre premières molaires, gencives tuméfiées et rouges, surexcitation assez grande. Un jour, un chien s'approche vivement pour lui prendre un gâteau qu'il tenait dans la main; quelque temps plus tard, un autre chien s'élance sur lui, et lui cause une vive frayeur. Peu de temps après apparaissent les phénomènes nocturnes. Il se réveille brusquement en sursaut en poussant des cris qui exprimaient une vive frayeur. Il voit des chiens qui veulent le dévorer (2).

Si cependant la plupart des rêves provoqués par l'appareil digestif éveillent des représentations gustatives, il n'en est pas toujours ainsi quand l'affection est profonde et douloureuse; les malades ont alors des rêves effrayants, avec une impression de pesanteur et d'angoisse quelquefois très violente. Manger par exemple des serpents ne constitue pas un rêve bien agréable. L'embarras gastrique provoque des rêves hideux avec fantômes, scènes tragiques, etc.

En général, dit Double, les rêves qui se rapportent au désir de manger et de boire n'indiquent guère que les besoins de la faim et de la soif. Ils sont d'un bon augure

(1) *Ueber die Kinderkrankheiten*, p. 112.
(2) Debacker, *loc. cit.*, p. 142.

dans la convalescence, mais moins favorables lorsqu'ils se montrent dès le principe des maladies.

Hippocrate avait dit avant lui :

« Per somnum vero si quis solitos cibos aut potus edere « aut bibere videatur, alimenti inopiam animique mœrorum « significat. »

Innervation. — On connaît le cas cité par Galien. Un homme ayant rêvé qu'il avait une jambe de pierre fut frappé un peu plus tard d'une paralysie du même côté. Mais voici une observation beaucoup plus récente, c'est Faure qui la rapporte (1) ; il s'agit d'un cas de paralysie générale annoncé longtemps avant par un rêve :

M. A..., banquier espagnol, très intelligent et très sensé, dit un jour à son frère B..., que depuis quelque temps il a toutes les nuits des rêves fort agréables, dans lesquels il se voit faisant de grandes affaires et gagnant beaucoup d'argent. Il se réjouit de cette disposition qui lui donne dans son sommeil les joies qu'il recherche dans la vie éveillée, mais dans une proportion à laquelle il n'aurait jamais pensé. Ces rêves continuent, chaque fois, avec une augmentation merveilleuse dans les bénéfices, qui provoquent de véritables acclamations chez les deux banquiers. A... jusque-là était resté l'homme prudent et expérimenté par excellence ; bientôt des idées nouvelles surgissent, on voit une hardiesse inusitée. Il se lance avec témérité dans les entreprises. B... veut le modérer, il n'écoute rien. Bientôt il est manifeste qu'il apporte dans les affaires ses conceptions grandioses de la nuit. On s'inquiète, on consulte, il devient indispensable de l'enfermer dans une maison de santé, et en très peu de temps il arrive au degré le plus avancé de la paralysie générale.

Cette observation, comme on le voit, a un haut intérêt. Elle aurait pu être placée dans la seconde partie de ce

(1) Faure, *Archives générales de médecine, Rêves morbides*, p. 558.

travail. Mais elle est surtout symptomatique. Ainsi voilà un malade qui, en puissance d'une affection terrible, prend dans cette affection même, à l'état de rêve qu'elle provoque, les éléments nécessaires à de grandes combinaisons financières. Ce n'est que plus tard que le mal est diagnostiqué, quand il est devenu manifeste pour tous.

On sait combien le sens génésique est aboli dans l'ataxie locomotrice.

J'ai observé cependant, dans le service de M. le professeur Pitres, un ataxique, atteint depuis sept mois d'atonie génitale, à l'état de veille, qui, dans le sommeil, avait des rêves érotiques dans le sens le plus large du mot. Il avait, en outre, des rêves sympathiques à son affection, dans lesquels il se trouvait entouré d'eau. Il essayait vainement de fuir, car il sentait qu'il ne pouvait marcher que difficilement.

Système nerveux chez les enfants. — Debacker (1), qui a consciencieusement étudié la question des rêves chez les enfants, cite plusieurs observations fort intéressantes. J'en résume quelques-unes :

Il s'agit de deux petites filles atteintes de chorée; toutes les deux avaient pendant la nuit des terreurs telles, que la veilleuse pouvait à peine les retenir dans leur lit d'où elles voulaient fuir : l'une voyait des serpents sur lesquels elle se sentait couchée et qui la mordaient ; l'autre entendait des voix qui lui disaient qu'elle avait volé et voyait les gendarmes prêts à la saisir.

(1) *Loc. cit.* Th., Paris, 1881, p. 90.

Voici un cas d'ischémie cérébrale à l'âge de la puberté, provoquant des terreurs nocturnes:

Albert G..., treize ans, aîné de cinq enfants, père syphilitique au moment du mariage, dents à couches superposées, en étage, plusieurs molaires atrophiées. Depuis deux ans Albert avait des rêves, nuits très agitées, terreurs nocturnes et hallucinations dans lesquelles il voyait le diable qui lui criait à tue-tête : « Nous t'avons ! Nous t'avons ! » puis il *sentait* l'odeur de bitume et de soufre. Le feu brûlait la surface de son corps. Cris d'abord étouffés dans le larynx, puis plus distincts, et alors on entendait : « Non, ce n'est pas moi, ce n'est pas moi ! Je n'ai rien fait ! » ou bien encore : « Laissez-moi ! laissez-moi ! je ne le ferai plus ! » Quelquefois il semblait avoir perdu le sentiment de sa personnalité et il criait : « Albert n'a jamais fait ça ! » La vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat étaient affectés à la fois. Cet état dura deux mois et demi. Pendant la journée, Albert faisait des signes de croix pour chasser les démons. A l'étude, bien que travaillant sérieusement, il n'osait regarder autour de lui, craignant de voir « ceux qui lui faisaient tant de mal pendant la nuit ». Il se confessait tous les soirs à l'aumônier ; quand celui-ci était absent, Albert ne se déshabillait pas, car « le feu ne l'atteignait que lorsqu'il était déshabillé ». Il restait à genoux sur son lit, se confessant tout seul. Il maigrissait à vue d'œil, n'avait plus d'appétit. Il voulait se mortifier. On l'expédia à la campagne au grand air ; la chasse à travers les plaines, l'exercice corporel, le calme des champs, le grand air, la suppression du travail intellectuel lui rendirent la santé au bout d'un an et demi.

A côté de cette observation d'anémie cérébrale provoquant le changement de caractère, des hallucinations et des terreurs nocturnes, en voici une autre de surmenage musculaire :

L'enfant dont il s'agit avait treize ans ; il était obligé de tirer une charrette à bras en compagnie d'un homme qui s'enivrait et le laissait tirer souvent tout seul. Un jour la charge était si lourde et le compagnon tellement ivre que l'enfant fut obligé d'agir seul ; ruisselant de sueur, exténué de fatigue, il devient pâle et s'affaisse tout à coup dans la

rue. Reconduit chez lui, il eut des « cauchemars » toute la nuit; il vit passer « des cercueils, des cercueils, et toujours des cercueils ». Il en était tellement effrayé qu'une sueur froide coulait sur son front et qu'il s'écriait : « Oh encore ! encore ! J'ai peur, je ne veux pas, je ne veux pas. » Le lendemain il était accablé, abattu, prostré, un peu courbaturé, mais il n'avait pas la moindre trace de fièvre ; une sorte de tremblement convulsif des lèvres indiquait qu'il était encore, même à l'état *de veille*, en proie à des hallucinations de la nuit : il voyait des papillons noirs qui l'agaçaient (1).

Dans un cas de méningite tuberculeuse, les hallucinations et les terreurs nocturnes ont servi d'avant-coureur à chaque nouvelle poussée de l'affection.

Il s'agit d'un enfant mort à l'âge de sept ans et observé par Martin Damourette. Pas d'antécédents tuberculeux dans la famille. Une sœur de quinze ans a une atrophie de la moitié du corps correspondant à une atrophie semblable du crane. Un jour l'enfant devint paresseux et son langage inégal; tendance à la solitude, tressaillements subits, avec frayeur. Nuits peu à peu agitées, cris perçants, l'enfant se dressait sur son lit. Vue d'objets terrifiants. De nocturnes les terreurs deviennent diurnes pendant quelque temps. M. Martin Damourette, croyant avoir affaire à des helminthes, ordonne du calomel. Pas de vers ; le mieux s'établit pendant quatre semaines. Séjour d'un mois à la campagne. Nouvelles poussées en rentrant à Paris, vomissements, fièvre, les terreurs deviennent plus fortes. Soupçonnant quelque cause palustre, on ordonne du sulfate de quinine et du bromure de potassium. Un peu de mieux se révèle dans l'état du malade. Nouveau séjour à la campagne. Aussitôt fièvre tous les matins, accompagnée de vomissements. Nouvelle prise de calomel. Mieux sensible ; l'enfant redevient gai, très espiègle, courant dans les chemins comme un enfant parfaitement sain, quand tout à coup les hallucinations deviennent plus fortes, céphalalgie, fièvre, vomissements, photophobie, surexcitation cérebrale, strabisme.

Mort après quelques convulsions cloniques, en quarante-huit heures.

(1) Debacker, *loc. cit.*, p. 61.

Damaschino dit, à propos de la méningite tuberculeuse, que, dans sa période prodromique, les hallucinations en sont un des principaux symptômes, principalement celles de la vue : il y a véritablement des hallucinations psycho-sensorielles. Ce symptôme lui a paru essentiellement nocturne, du moins il n'a pas eu l'occasion de l'observer dans la journée. L'enfant se réveille tout à coup la nuit en criant et pendant un temps variable, mais qui ne dépasse guère un quart d'heure. Il est pris de terreur et croit voir des objets effrayants.

M. Ladreit de la Charrière a observé un cas de tubercule du cerveau chez un enfant qui n'entendait plus que d'une façon obtuse. Il conclut à une *surdité cérébrale*, et son diagnostic fut sérieusement aidé par la constatation des phénomènes de terreurs nocturnes que son jeune client présentait parfois à un haut degré.

Lui, qui était presque complètement sourd à l'état de veille, entendait des voix la nuit ; il en avait peur, il criait et avait toujours l'oreille au guet. Alors qu'il était en pleine santé, ce praticien put prédire la manière dont l'enfant succomberait. En effet, trois mois après, il mourait de tubercules cérébraux.

Hystérie et somnambulisme. — Ces deux névroses fournissent un respectable contingent d'observations toutes plus intéressantes les unes que les autres au point de vue psychique.

Macario cite le cas d'une femme hystérique qui rêva à un homme muet et qui se réveilla aphone. L'intéressant eût été de connaître la relation exacte de cause à effet. Elle

est bien accentuée dans le cas suivant, où le rêve est symptomatique.

Une jeune fille de quatorze ans se présente à la consultation de la Salpêtrière (1). Depuis quelque temps elle avait beaucoup grandi et ses règles étaient supprimées. Une nuit elle rêva que des hommes la poursuivaient pour la tuer, sur la place de l'Odéon. Elle fit de grands efforts pour leur échapper et réussit : mais à son réveil elle était extrêmement fatiguée, et, dans la journée qui suivit, ses jambes fléchirent sous elle. Le rêve se répéta plusieurs nuits de suite ; il persista même pendant la veille. Chaque matin, la faiblesse des jambes augmentait. Quelques jours plus tard, après avoir fait un effort pour monter un escalier, la malade s'affaissa et fut tout à fait incapable de se relever : elle était paraplégique.

Cette observation aurait trouvé sa place dans la seconde partie de ce travail si l'absence des règles et la croissance subite ne constituaient un état prodromique que le rêve révélait. Qu'à un moment donné la cérébration ait agi sur la musculation, c'est incontestable ; mais au début c'est la musculation qui a agi sur la cérébration. Pour Ch. Féré, cette paralysie proviendrait non d'une auto-suggestion, mais d'un épuisement des centres moteurs résultant d'une succession rapide de décharges de volition non suivies de mouvements effectifs. Tous les rêveurs connaissent la fatigue musculaire qui succède aux rêves de mouvement. La guérison de cette jeune fille fut obtenue par les mouvements passifs.

V... reçoit un coup sur la tête ; il perd connaissance pendant dix minutes environ. Huit jours après, changement de caractère, prostration et découragement pro-

(1) Ch. Féré, *Note sur un cas de paralysie hystérique consécutive à un rêve*. (*Société de biologie*, 1886, séance du 20 novembre, n° 41.)

fond, attitude triste, abandonnée, incapacité de travail, insomnie, rêves épouvantables, terrifiants. « Je vois, dit-il, souvent, presque toutes les nuits, une main qui m'étreint la gorge et qui m'étrangle ; alors je me réveille tout à coup, plein d'effroi, et je ne puis plus dormir. Souvent aussi, il me semble que je suis près d'un précipice vers lequel je suis entraîné et où je tombe toujours du côté gauche ; autrefois, avant mon accident, je ne rêvais jamais. » Depuis il fait presque toujours le même rêve toutes les nuits... Ce malade est un hystérique (1).

Le rêve cité dans l'observation suivante, prise dans le service de M. le professeur Pitres, est d'origine sympatique et symptomatique à la fois. Il s'agit d'un malade, hystérique, F... Oswald, âgé de quarante-deux ans. Avant d'être atteint de parésie, il avait eu des rêves tactiles, il croyait s'envoler dans l'air. Il m'assure ne plus rêver depuis qu'il est malade. Toujours est-il qu'il le devint, il y a un an, après une vive émotion occasionnée par un procès. Quinze jours après, vers minuit, il eut une hallucination : il vit un homme de petite taille sortir de sa chambre les mains en avant. Une autre nuit, il rêve qu'il assiste à un tremblement de terre et à l'écroulement de sa maison ; au réveil, il est tout étonné de trouver tout en place. Mais voici le rêve qui coïncide avec son état parétique :

« J'étais seul, dit-il, dans la forêt d'Arcachon, dans un endroit qui n'était pas gai du tout. A un moment donné, je vis des pieds avec les jambes et les cuisses nues qui se promenaient majestueusement sur la route empierrée ; je distinguai surtout une paire de mauvaises jambes qui s'en allaient cahin-caha... Voilà mon affaire !

(1) *Polyclinique de la Salpêtrière*, 1888-89, p. 28.

m'écriai-je ; celles-là, on ne les réclamera pas... Donnez-moi la meilleure et la mettez à la place de la mienne, dis-je, ce qui fut aussitôt fait... Mais l'opération terminée, j'éprouvai une telle répulsion qu'il découla de ma bouche sur le coussin une espèce d'eau qui me donna un frisson d'horreur. »

A la suite de ce rêve, il vint se faire soigner à l'hôpital Saint-André, à Bordeaux. L'intéressant est qu'il croit toujours posséder une des mauvaises jambes. « Depuis, dit-il, « cette jambe va mieux, grâce aux soins de M. Pitres, et « personne jusqu'à présent n'est venu me la réclamer. J'ai « donc bien fait de la prendre plutôt que d'en prendre une « bonne, car s'il fallait me la couper pour la rendre à son « propriétaire, je vous assure que je me défendrais avec « courage. M. Pitres voudra me guérir et se montrer à la « hauteur des médecins de *là-bas* ! » (des médecins qu'il a vus en rêve lui remettre la fameuse jambe).

Ainsi le rêve a été si intense que F... croit toujours posséder une jambe qui ne lui appartient pas. Il n'y a pas même doute, à cet égard, car douter c'est juger, et chez lui le jugement est aboli par la suppression d'une série de mémoires en faveur d'une mémoire toute-puissante qui domine et qui commande. C'est de l'auto-suggestion à la suite d'un sommeil non provoqué. On verra plus loin ce que peut produire un rêve physiologique sur la musculation à l'état de veille par le rapel d'une mémoire sensorielle.

Après le rêve d'origine purement hystérique, voici le rêve chez un somnambule hystérique. La question du somnambulisme nocturne est trop connue, je la laisse de côté pour ne m'occuper que d'un cas fort rare : du *somnambulisme*

diurne. Il s'agit du malade Albert. Ainsi que je l'ai déjà dit (1), il rêve d'un pays à voir et il part enveloppé dans son rêve pour se réveiller sur une grande route ou en prison. Voici l'observation d'un accès de somnambulisme pris sur le fait à l'hôpital Saint-André :

(9 juin 1888.) Albert fait plusieurs courses en ville pour son administration. En rentrant à son magasin, il a une forte contrariété avec un des ouvriers, et demande aussitôt à son chef de service de le régler, ne voulant plus rester dans cette place. Sur le refus essuyé, il quitte l'atelier et se rend chez lui pour déjeuner à onze heures et demie ; il ne mange pas, sa figure est hébétée. A midi, il dit à sa femme qu'il va à la succursale du magasin, rue Vital-Carles, afin de s'y faire admettre.

Midi un quart. — Il se rend lui-même à l'hôpital Saint-André où il est reconnu du commis aux écritures auquel il demande une entrée, lui disant qu'il sentait qu'il allait partir et le priant d'empêcher sa fugue en le retenant comme malade. On l'envoie dans le service de M. Pitres, salle 16.

2 h. 10. — Sa femme m'ayant appris la chose, je me rends immédiatement à l'hôpital. Je trouve Albert à moitié déshabillé dans son lit, la face est turgescente, la lèvre inférieure est tombante, la bouche est entr'ouverte obliquement de droite à gauche. Etat demi-comateux. Il est replié sur lui-même, les jambes ramenées vers l'abdomen. Je l'appelle, il ne m'entend pas. Je presse légèrement sur une zone hyperesthésique qu'il possède au sommet de la tête, il se réveille en sursaut, en poussant un cri de douleur, mais il retombe immédiatement dans le même sommeil. Anesthésie des bras à la piqûre. *Il fait aller ses jambes dans son lit comme s'il retournait une pédale ou s'il marchait*. Tout à coup, il éclate en sanglots, sa face devient encore plus turgescente, *ses jambes jouent plus rapidement*, il prononce quelques mots inintelligibles, les pleurs augmentent, puis il s'écrie : « Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! ma tête ! ma tête ! Il n'y a plus personne ! ma pauvre femme ! » Je l'appelle, il ne me répond pas. Je lui demande où il se trouve, même silence. Tout à coup, il voit l'infirmier, il le

(1) *Les Aliénés voyageurs*. Th., Bordeaux, 1887. Oct. Doin, Paris.

regarde bêtement un instant, et, le prenant par le bras, d'un ton malheureux et pleurard, il le prie de vouloir bien écrire à sa femme. Il croit être arrivé à Orléans. Il me prend pour un policier.

Il dit avoir pris le train de Bordeaux qui part à 7 heures du soir, être passé par Libourne, Angoulême, etc. Il se rappelle qu'il est marié, qu'il est ouvrier à la Compagnie du gaz. Il ajoute qu'il s'est échappé, qu'il a emporté de l'argent et demande à l'infirmier si les gens sont méchants à Orléans. Il voit la préfecture, la grand'rue, la statue de Jeanne d'Arc. Il prend l'infirmier pour un employé habillé de noir et portant une casquette (l'infirmier était en manches de chemise). Il prie cet employé de le faire accompagner à Bordeaux, où il sera soigné. Je lui demande qui je suis, il me regarde fixement et touche ma redingote. « Vous êtes tout sale, me dit-il, vous avez un gilet à points gris (mon gilet était à carreaux blancs et noirs). Vous n'avez pas l'air méchant, vous. Je ne m'occupe pas des affaires des autres. Il faut que je fasse du chemin ce soir pour trouver à coucher. » Puis sa tête tombe sur l'oreiller, il s'endort et tout à coup ses jambes *reprennent le mouvement de pédale.* Sa figure, qui avait une expression de douleur pendant qu'il me parlait, devient calme, puis elle s'épanouit, elle devient joyeuse: « *Ah! qu'il fait chaud en route!* s'écrie-t-il. *Vous n'avez pas chaud vous autres?* » Je pique les jambes, elles sont insensibles.

2 h. 20. — Je presse la zone hypéresthésique, et tout à coup, comme un ressort qui se détend, Albert se dresse sur son séant, réveillé, furieux, regardant fixement l'infirmier, les yeux cloués sur lui: « Ah! ne me touchez pas! » s'écrie-t-il! Hypoesthésie aux jambes. Albert me reconnaît. Il voit qu'il se trouve à l'hôpital, mais il ne sait comment il y est venu. Il souffre de la tête, il a froid aux pieds, il veut uriner. Bien que l'émission se fasse normalement, il n'a la conscience de l'acte que lorsqu'il entend tomber le liquide dans le récipient. Hypoesthésie testiculaire à la pression.

2 h. 25. — Abattement général; il frictionne fréquemment son occiput, il paraît reposer. Anesthésie à la figure, aux jambes, aux bras et aux mains. Hypoesthésie aux pieds. Hyperesthésie à la plante des pieds.

2 h. 35. — Il a des envies de vomir, il tousse et crache. Hypoesthésie du torse en avant et en arrière. Chaque piqûre provoque un bouton ombiliqué au centre et gros comme un grain de petit mil; accommodation oculaire

à peine sensible à la lumière et à la vue d'un objet ; pupilles très resserrées.

2 h. 40. — Albert éprouve un violent besoin de marcher. Il ne se rend pas bien compte de sa situation. C'est ainsi qu'il est étonné de la rudesse de sa chemise qui appartient à l'hôpital, alors qu'il croit encore posséder la sienne. A côté de son lit se trouve un bassin ; il le saisit par le manche et, le prenant pour son chapeau, il le place sur sa tête, après l'avoir cependant regardé un instant; puis, comme les malades riaient, il finit par reconnaître l'objet. Il a soif, il veut aller chez lui. L'infirmier lui ayant donné de la tisane, il boit avidement. J'essaie vainement de lui suggérer que la tisane qu'il boit est du champagne; puis, tout à coup, il porte les mains à sa tête en poussant un cri de douleur.

3 h. — Il ne sait comment il est venu à l'hôpital. Mais il sait qu'il est trois heures. Il croit avoir vendu sa montre qui avait été placée sous son oreiller par un malade, à son arrivée. « Elle voyage, elle aussi », dit-il d'un air résigné. Il est étonné de trouver dans une poche de son pantalon une guenille qu'il y avait mise la veille. Il cherche ses souliers qui sont à côté de ses pieds et qu'il ne voit pas. Il prie un voisin de lit de lui prêter ses sandales, car il faut qu'il parte, il faut qu'il marche, bien que le temps soit mauvais et qu'il pleuve. C'est d'ailleurs un beau temps pour lui. Il voit sa montre que j'avais placée sur son lit; il n'exprime pas la moindre surprise de l'avoir retrouvée. Mais il porte les mains à sa tête dont il souffre beaucoup. Il ignore être passé chez lui avant d'entrer à l'hôpital. Il n'a pas entendu parler de voyage. La femme d'Albert, étant arrivée depuis un instant, se tenait cachée derrière les rideaux du lit. Je lui demande s'il est marié ; il fait un signe affirmatif avec la tête, il prend une figure hébétée. Il ne veut pas revenir chez lui. Sur diverses questions que je lui pose, il me répond qu'il n'a pas bu dans la matinée, qu'il est arrivé tout droit à l'hôpital en sortant de l'atelier, pour qu'on l'y retienne, sentant qu'il allait s'en aller du côté de Paris. A dix heures du matin, il avait prié son chef de service de lui régler son compte ; celui-ci l'avait traité de fou. Il voulait s'en aller pour toujours à Paris, il avait besoin de marcher beaucoup. Il essaie vainement de passer son gilet de flanelle, qu'il met sur sa chemise d'hôpital ; une des manches étant retournée, il ne s'en aperçoit pas ; il n'en trouve jamais qu'une, celle de droite ou de gauche, selon qu'il tourne le gilet d'un côté ou

d'un autre. « Il n'a donc qu'une manche! » s'écrie-t-il impatienté.

3 h. 20. — Il reconnaît ses souliers qui sont toujours à la même place. L'idée de revoir sa femme le tourmente beaucoup ; il souffre de la tête. Il se chausse. Sa femme apparaît tout à coup et l'embrasse. Il ne veut pas la regarder ; son regard est vague, sa figure congestionnée et hébétée. Il a grande envie de marcher. Il urine. Je l'envoie promener sous la galerie, et, comme il veut partir, je le fais surveiller par un malade.

4 h. — Albert se promène toujours. Je me place à plusieurs reprises devant lui pour l'empêcher de passer : il m'évite ; mais il me dit en parlant de son gardien : « Cet homme me persécute, il me suit partout. Ça ne finira donc pas bientôt? » Je le quitte.

6 h. — Il s'est promené longtemps après mon départ, puis, étant fatigué, il est allé se coucher. Hypoesthésie aux jambes, aux bras et aux mains. Hypéresthésie à la plante des pieds. Douleur très vive à la zone céphalique et au front. Il repose en poussant cependant de petits gémissements de douleur. Lèvre inférieure tombante. Il a mal d'estomac et a grande envie de vomir. L'ayant endormi hypnotiquement, *un mois plus tard* (le 1er juillet), je lui fis raconter les diverses fugues qu'il avait accomplies. Il me dit tout à coup qu'il était allé échouer à l'hôpital en sortant de l'atelier, car il sentait qu'il allait partir. Il voulait qu'on l'y retînt, n'ayant pas d'argent pour s'en aller. « Je le sais bien, lui dis-je, puisque je vous ai vu. — Mais non, me répond-t-il, vous ne m'y saviez pas. » Puis tout à coup, me prenant les mains, il s'écrie : « Attendez... attendez, *je suis allé à Orléans...* » Et après un moment de réflexion : « Non, ce n'est pas cette fois... — N'avez-vous pas vu un commissaire de police ? — Pourquoi donc ? puisque j'étais à l'hôpital... » Puis tout à coup, ouvrant sa jaquette, il me dit : « *Comme il fait chaud dans cette chambre! Vous ne sentez pas!* » La température de mon cabinet qui donne au nord n'était pas élevée.

Cette observation est fort intéressante. J'ai pu assister à l'évolution du rêve, d'Albert qui a été demi-actif, puisqu'il pédalait dans son lit. Mais le point psychologique est dans le rappel de mémoire qui a eu lieu un mois après, quand Albert a été mis en état de sommeil hypnotique. Il a cru

être allé à Orléans. Puis il a reconnu son erreur. Il s'était écrié un mois avant dans son sommeil somnambulique non provoqué, en s'adressant à des compagnons de route imaginaires ! « *Ah qu'il fait chaud en route! Vous n'avez pas chaud, vous autres ?* » Et, par un rappel de mémoire, il éprouve la même chaleur dans mon cabinet, et il me demande *si je n'ai pas chaud!* Donc, à l'état de sommeil hypnotique, on peut éprouver une impression sensorielle ressentie à l'état de sommeil somnambulique, et cela par rappel de mémoires, longtemps après l'empreinte de la mémoire initiale. Le sommeil hypnotique est de même nature que le sommeil somnambulique, puisqu'une mémoire emmagasinée dans le premier état se réveille dans le second.

Folie. — Il n'est pas rare, dit Brierre de Boismont, de voir des malades, avant de perdre complètement la raison, avoir des rêves effrayants et la conscience qu'ils vont devenir aliénés ; quelques-uns ont peur de s'endormir, tant ils sont exposés, dans leurs rêves, à des apparitions terribles. Les névroses et surtout l'aliénation mentale sont souvent annoncées par des rêves bizarres ou extraordinaires. Le cauchemar, d'après Motet, est l'avant-coureur de l'apoplexie, de l'épilepsie ou de la manie.

Odier, de Genève (1), fut consulté, en 1778, par une dame de Lyon qui, dans la nuit qui précéda l'aliénation mentale dont elle fut atteinte, avait fait un rêve dans lequel elle avait cru voir sa belle-mère s'approcher d'elle dans l'inten-

(1) *Rêves morbides*, loc. cit., p. 568.

tion de la tuer. Cette impression fut suivie d'un état mélancolique et de tous les caractères d'une véritable folie.

Ferré (1), instituteur, rêve une nuit qu'il est tombé dans un gouffre d'où s'échappaient des vapeurs sulfureuses et il *vit* sous cette impression, jusqu'au moment où, dans un autre rêve, il entend le roi dire aux hommes qui conduisaient sa voiture : « Passez sur celui-là : écrasez-le ! » Ce à quoi il aurait répondu : « Sire, ne faites pas cela ! Si je suis coupable, attendez qu'on me condamne ! » C'est en vain que les docteurs Manoury, Lelong et Greston lui démontrent que cela ne pouvait pas être arrivé puisqu'il n'était pas à Paris au moment où il rapporte cette rencontre avec le roi; il persiste dans sa conviction délirante, manifeste des intentions régicides, etc. Il est évident que, dans ces deux cas, le rêve n'a pas provoqué la folie, mais qu'il l'a plutôt révélée ; elle était en puissance, puis, l'idée s'étant systématisée, elle s'était renforcée en raison même du désordre organique qui la provoquait.

Voici une observation qui va nous servir de relation entre les rêves symptomatiques et les rêves sympathiques :

Mlle M..., trente-huit ans, dégénérée du corps et de l'esprit, a eu des tics convulsifs, des exclamations spasmodiques, des phénomènes impulsifs divers, des accès d'excitation maniaque. Une nuit elle se réveille en sursaut, elle appelle sa mère, prétendant qu'on venait d'enfoncer la porte et qu'elle avait entendu marcher dans l'appartement. On ne trouve rien d'inquétant dans la maison ; mais Mlle M... ne peut se rendormir jusqu'au jour. Le lendemain l'hallucination de l'ouïe persistait, elle avait sans cesse l'oreille tendue. La nuit suivante, le cauchemar se reproduit avec plus d'intensité ; la malade se lève affolée et se précipite par la fenêtre.

(1) *Rêves morbides*, p. 564.

A partir de ce moment se développe une forme de délire de persécution qui persiste plusieurs mois (1).

Le cauchemar survenant chez cette dégénérée était sympathique, mais il était surtout symptomatique puisqu'il se produisait quelques heures avant le délire de la persécution.

B..., âgée de vingt-deux ans, entrée en 1880 dans le service du docteur Legrand du Saulle. *Folie circulaire*, débilité mentale, pas d'attaque. Accès de dépression et d'excitation se succédant à intervalles assez rapprochés. Hypoesthésie dans toute la moitié gauche du corps, stigmate irien de Féré. « Les accès surviennent brusquement la nuit, vers une ou deux heures, comme d'ailleurs chez un grand nombre de circulaires. » La première manifestation du nouvel état dans lequel elle entre est en général un rêve. D'après ce qu'elle raconte elle-même dans le cas où elle passe de l'excitation à la dépression, c'est ordinairement de la mort de son père qu'elle rêve. Elle se réveille alors au milieu de son cauchemar, sous l'influence de cette idée attristante, et tombe dans l'abattement à partir de ce moment. Si, au contraire, elle passe de la dépression à l'excitation, c'est encore un rêve qui en marque le début. Mais cette fois, le rêve est gai et l'objet en est variable. Il paraît en rapport avec les circonstances momentanées et ne présente pas le caractère d'uniformité qu'il offre dans le premier cas (2).

Cette alternance entre les rêves gais et les rêves tristes, correspondant à une alternance analogue, entre l'état d'excitation et de dépression, prouve bien que le rêve n'était que le reflet du changement organique qui s'opérait *en dessous*, en profondeur, inconscient encore à l'état de veille, mais conscient à l'état de sommeil. La preuve en est dans l'observation suivante.

(1) Ph. Chaslin, *Du rôle du rêve dans l'évolution du délire*. Th., Paris, 1887, p. 49. — Féré, *Médecine d'imagination*. Paris, 1886, p. 27.
(2) Ph. Chaslin, *loc. cit.* Th., Paris, 1887, p. 38.

Maudsley (1) cite le cas d'une malade atteinte de mélancolie dont les accès étaient intermittents et séparés entre eux par des intervalles de santé et de gaieté.

Le fait remarquable de son cas, dit cet auteur, c'est qu'invariablement avant chaque accès elle rêvait qu'elle était malade de cet accès et que, lorsque l'accès était sur le point de finir, elle rêvait qu'elle revenait à la santé, qu'elle était gaie et bien portante. Ces présages étaient si certains qu'ils ne l'ont jamais trompée. Et cependant elle ne se sentait pas plus gaie immédiatement après sa guérison, et elle n'avait pas plus de forces ; au contraire, pendant les deux ou trois jours qui précédaient la fin de l'attaque, elle se sentait plus irritable, de sorte qu'elle avait une tendance à tout briser ; « immédiatement après, elle était épuisée, faible et incapable de tout exercice. Avant l'accès elle présentait toujours les mêmes symptômes de troubles digestifs, et aucun traitement, malgré les nombreuses tentatives, n'avait pu la soulager ; la langue était rouge, la malade prenait peu ou point de nourriture et avait une diarrhée incoercible. »

Maudsley ajoute avec grande raison : « Ces symptômes, sans aucun doute, dépendaient d'une affection primitive du grand sympathique, que suivaient rapidement des troubles cérébraux ; et il paraît certain que, pendant le sommeil, *le cerveau sentait les troubles sympathiques*, si bien que les rêves permettaient de prévoir le malheur imminent avant que la malade en eût conscience, à l'état de veille, de même qu'ils faisaient prévoir la guérison. »

(1) *Pathologie de l'esprit*, trad. française, 1883, p. 46. Paris, F. Alcan.

C'était le moi splanchnique qui dominait le moi sensoriel, en lui empruntant toutefois les représentations nécessaires à la formation des rêves tristes ou gais précédant l'accès ou la guérison.

Ce qui prouve encore que, même guéri à l'état de veille, un fou ne l'est pas toujours à l'état de sommeil, c'est qu'il a des rêves ayant rapport à sa folie, et cela pendant un temps plus ou moins long. Macario (1) parle d'un maniaque qui, une semaine après son rétablissement complet, eut des rêves dans lesquels les mêmes pensées rapides et les passions violentes de sa maladie antérieure reparurent.

M. Baillarger cite le cas d'un hypochondriaque chez lequel les sensations, au moins très exagérées, qu'il accusait dans presque tous les organes, prenaient dans le demi-sommeil une telle intensité qu'il redoutait singulièrement le moment où il allait s'endormir.

On sait qu'Esquirol, veillant des monomaniaques, apprit de ses malades, en les écoutant quand ils dormaient, quel était le sujet de leur délire. Le genre de folie provoque le genre de rêve.

Dans la lypémanie, le rêve est triste et oppressif, avec une impression profonde et durable. Le réveil se fait généralement en sursaut; il est accompagné de larmes ou de sueur ; dans la manie les rêves sont bizarres, désordonnés, fugitifs ; dans la démence ils sont fugaces; dans l'hypochondrie ils sont terribles, le sommeil est agité, le réveil subit; dans la stupidité, ils sont vagues, obscurs, incohérents et surtout tristes. Pour M. Baillarger, cette forme de folie

(1) Macario, *Ann. méd.-psych.*, t. IX, 1847, p. 27.

ne serait qu'un rêve long et douloureux. Le stupide est taciturne, immobile et presque insensible aux impressions extérieures, et lorsque ces impressions sont perçues, elles seraient à l'instant transformées et deviendraient le point de départ d'une foule de rêves-illusions.

Épilepsie. — L'épilepsie ne serait-elle pas une manifestation du rêve en profondeur, laissant peu ou presque pas de souvenir après la crise ?

Médecin du Véloce-Club bordelais, j'assistai un jour, comme tel, à des courses de vélocipède données sur le vélodrome que possède cette Société.

Un spectateur fut porté à l'ambulance, il venait de tomber d'une attaque d'épilepsie. Tout à coup, comme le malade se trouvait dans l'état comateux, on fit partir une bombe, à quelques mètres de nous. L'épileptique fit un soubresaut, ouvrit les yeux et chercha d'où venait le bruit. A partir de ce moment la crise fut très modifiée et il put assister à la fin des courses.

On sait que les accès furieux des épileptiques peuvent quelquefois laisser certains souvenirs, comme si l'acte avait été accompli à l'état de rêve. Parmi les individus qui m'ont consulté, dit M. Charcot (1), il en est un qui, dans un accès de ce genre (épilepsie avec violence), avait tout cassé dans sa maison. Sa femme et tout le monde s'étaient enfuis. Après avoir tout mis en pièces, il s'en fut à travers champs et disparut. Quelque temps après, il est fort étonné de se trouver dans la cam-

(1) Charcot, *Polyclinique de la Salpêtrière*, Leçons du mardi, 1887-1888, p. 165, 9e *leçon*.

pagne ; il rentre chez lui, ne conservant aucun souvenir de ce qui s'était passé. Le voilà qui pénètre dans sa cuisine : tout y était brisé. « Alors, me dit-il, il m'est venu à l'idée que j'*avais rêvé* avoir tout cassé dans ma maison, et en effet j'en ai acquis la conviction, parce que tout le monde m'a dit que c'était moi qui était l'auteur de tout ce dégât. »

Avec cette observation il faut mentionner encore celle de l'épileptique larvé de la Salpêtrière. Ses fugues sont nombreuses ; elles sont rapportées longuement par M. Charcot dans sa *Polyclinique*. Ce malade est saisi tout à coup d'un besoin de marche, qui survient généralement après un moment de lassitude ou de léger sommeil; il court à travers Paris, dans les environs, où se retrouve dans une ville éloignée. Peu à peu, en réfléchissant, il se rappelle certains faits qu'il a accomplis dans son état de crise ambulatoire.

Fièvres. — Tout le monde connaît la relation intime qui existe entre l'état fébrile et la formation des rêves.

Les cauchemars dans la fièvre typhoïde, par exemple, sont différents selon qu'elle est adynamique ou ataxique.

Comme pour les autres maladies, les rêves sont symptomatiques ou sympathiques.

« Une nuit, dit Max Simon (1), que je m'étais couché dans un état de légère souffrance, je rêvais que je me trouvais à Paris un jour de fête publique, au milieu d'une foule nombreuse, avec un jeune enfant qui m'avait été confié. Ayant été distrait, un instant, je m'aperçois que l'enfant dont j'ai la garde a disparu. Je suis saisi d'une mortelle frayeur. Anxieux, tremblant, j'ai la chair de poule. Je

(1) *Loc. cit.*, note, p. 61.

m'éveille, et suis en effet en proie à un frisson très violent, accompagné vraiment de la chair de poule que j'avais constatée dans l'anxiété de mon rêve. C'était le début d'un accès fébrile qui avait ainsi donné naissance à l'émotion purement morale et aux images mentales. »

Le rêve ici était directement tactile, par contraction des muscles lisses du derme, mais d'origine fébrile.

« Notre ami P..., rapporte M. Artigues (1), étudiant en médecine, fut surpris par une averse à Longchamps. Il rentra chez lui trempé jusqu'aux os, dans un état déplorable, grelottant de tous ses membres et se soutenant avec peine. Le lendemain il fut pris d'une fièvre qui revêtit le type tierce. L'accès se déclarait à trois heures de l'après-midi environ et durait jusqu'à cinq ou six heures. Or voici ce qui se passait régulièrement chaque fois. Après le frisson et la période de chaleur, P..., très fatigué, s'assoupissait et rêvait ce qui suit : il se trouvait au pied du mont Valérien, obligé de le gravir malgré son profond état de faiblesse. Il essayait plusieurs fois et ne faisait un pas qu'au prix d'efforts qui l'épuisaient. Enfin, après des fatigues atroces, il parvenait, brisé, au sommet du mont, et s'éveillait alors baigné de sueur. Son accès avait atteint le stade de sudation et finissait avec le rêve. Ce songe s'est répété chaque fois que sont revenus les accès, et n'a plus reparu quand ceux-ci ont cédé devant le sulfate de quinine. »

A noter la systématisation d'un rêve toujours le même, naissant avec l'accès et cessant avec la crise.

Intoxications. — On pourrait écrire un chapitre très intéressant sur ce simple paragraphe. On sait en effet quelle est l'influence de l'alcool, du tabac, du haschisch, de l'opium, du datura, etc., sur la formation des rêves.

Chacun de ces agents provoque une idéation spéciale. Dans l'alcoolisme même, les rêves dus à l'abus du vin ne

(1) Artigues, *Essai sur la valeur séméiologique du rêve.* Th., Paris, 1884, p. 47.

sont plus les mêmes que ceux qui sont provoqués par l'absinthe, par la bière ou par l'alcool. Pour l'alcool, ils diffèrent les uns des autres selon qu'il est extrait du vin, des pommes de terre ou des grains. Le champ est trop vaste, je l'abandonne à dessein, quitte à reprendre les recherches, plus tard, dans un autre travail.

Cependant voici une observation intéressante fournie par M. Debacker (1), au sujet d'un enfant alcoolisé par sa nourrice.

Le jeune Alfred T... avait dix-huit mois, il faisait facilement ses dents ; point de constipation ni de diarrhée, point d'accidents convulsifs ni de complications d'aucun genre. Depuis plusieurs jours, son sommeil, jusque-là tranquille, devient plus agité. Une nuit, de grandes terreurs surviennent ; l'enfant, qui parlait déjà un peu, crie : « *Toutou*, là-bas ! *Toutou ! Maman !* » La nourrice, qui dort près de lui, ne peut le réveiller, même en lui donnant le sein, qu'il refuse... Le père et la mère, inquiets, communiquèrent leurs craintes à leur médecin. Celui-ci connaissait la famille, ne trouva point de motifs à ces terreurs, et, sur un soupçon exprimé par Mme T..., il ordonna de fouiller la chambre de la nourrice. On découvrit, dans un petit coffre, sous son lit, cinq bouteilles de madère et trois litres d'anisette.

La nourrice avoua qu'il était absolument impossible de se priver de ces liqueurs, qu'elle prenait depuis longtemps. Elle fut renvoyée, l'enfant fut sevré et les accidents ne se reproduisirent plus. Ainsi l'alcoolisme de la nourrice provoquait chez l'enfant les rêves classiques des alcooliques ; il voyait son chien et il avait peur. Je crois que la chose mérite d'être connue. L'attention des médecins inspecteurs de la première enfance doit être attirée du côté des rêves,

(1) *Loc. cit.*, p. 80.

qui pourront quelquefois donner le mot de certaines énigmes.

Mais l'alcool ne passe non seulement pas de la nourrice dans l'enfant par l'intermédiaire du lait : les enfants de parents *imbibés* le sont aussi, si du moins on accorde une valeur de cause à effet aux rêves que font ceux-ci. « Ils sont sujets à des rêves effrayants, dit Debacker (1), dont le cachet particulier peut déceler parfois leur véritable nature : animaux, chiens, chats, chevaux, lions, puces, punaises, hannetons. D'autres fois ce sont de véritables cauchemars, sensations de pesanteur à la région épigastrique, avec constriction de la gorge, et réveil en sursaut après une anxiété extrême. En un certain nombre de circonstances il est arrivé que le médecin clairvoyant a retrouvé le caractère spécial de ces rêves sans pouvoir découvrir leur origine chez les parents ; des enfants à la mamelle avaient des frayeurs nocturnes, se réveillaient brusquement, sans autre motif que la crainte qu'ils manifestaient par la fixité du regard, par la force des gestes et par la violence des cris. »

Le *saturnisme* peut aussi provoquer des rêves spéciaux. C'est l'enfant d'un vitrier qui a l'habitude de faire des bonshommes avec du mastic. Il est constipé, il a des peurs terribles la nuit ; il se lève debout, et il s'enfuirait si on ne le retenait pas. Au réveil il ne se souvient de rien, on le purge, il ne touche plus de mastic, il guérit. Un autre appartenait à une famille qui *essuyait les plâtres* dans une maison nouvellement construite. Il eut des terreurs, il vit

(1) *Loc. cit.*, p. 79.

des chats, des ours blancs qui marchaient vers lui pour le manger : la veille il était allé au Jardin des Plantes.

Opium. — Mme X... m'a raconté qu'ayant pris des gouttes de laudanum de Sydenham avant de se coucher, elle vit, une fois au lit et les yeux ouverts, une quantité de souris qui s'avançaient vers elle... Ces souris allaient baptiser une des leurs. La première d'entre elles fut envoyée en députation vers Mme X... afin de lui demander les usages en pareil cas. Or Mme X... devait tenir quelques jours plus tard une petite fille sur les fonts baptismaux, ce qui la préoccupait fortement.

Il s'agit ici d'un rêve avec les yeux ouverts, d'une hallucination hypnagogique provoquée par l'opium.

Air vicié. — Quand je préparais l'examen d'anatomie, il m'arrivait de disséquer souvent, après mon repas, jusqu'à dix heures du soir dans l'ancienne salle de dissection de l'école de Saint-Côme, à Bordeaux, qui était mal aérée et dans des conditions hygiéniques déplorables. Je rentrais chez moi et me mettais au lit. Pendant plusieurs mois, j'eus le même rêve presque toutes les nuits.

Je voyais des cadavres cuisant dans de grandes chaudières : ici un bras sortait de l'eau bouillante, là une jambe ou un pied; à côté, une tête décharnée émergeait grimaçante avec des yeux qui sortaient des orbites. Il s'échappait de la marmite une buée écœurante, qui montait, envahissait toute la salle, m'enveloppait dans un brouillard graisseux et me donnait la nausée. Je me réveillais généralement sans frayeur, je faisais un rêve qui ne provoquait pas en moi le sentiment pénible du cauchemar.

Pourtant il pouvait parfaitement en constituer un ; il aurait suffi pour cela que le moi splanchnique lui accordât une valeur différente. Ces rêves disparurent quand, à la suite de coliques cadavériques très violentes, qui me retinrent au lit pendant plusieurs jours, je me décidai à faire une heure de marche tous les soirs en sortant de la salle de dissection, avant de me coucher.

Évidemment mes rêves étaient dus à une intoxication cadavérique ; le moi splanchnique faisait appel aux mémoires du moi sensoriel et créait un rêve toujours le même puisque mon état d'esprit était tourné vers une idée principale : l'anatomie.

Tellurisme. — Faut-il classer aussi dans les rêves par intoxication l'observation de Laurent ? Je serais tenté de le faire, étant donné que l'abbaye dont il parle avait été désertée depuis longtemps à cause des revenants.

Laurent, chirurgien-major au régiment de la Tour d'Auvergne, rapporte qu'il fut obligé de quitter précipitamment Palmy en Calabre, avec ses hommes, où il était caserné, pour se porter sur Tropœa à marches forcées. C'était au mois de juin, et la troupe eut à faire environ quarante milles à pied. Le soleil avait été ardent. Les soldats furent obligés de coucher dans une abbaye délaissée et que les paysans disaient hantée par des revenants. Les hommes se couchèrent par terre pêle-mêle dans un lieu confiné. Vers minuit, ils poussèrent des cris épouvantables et s'enfuirent. Ils avaient tous vu le diable, qui, sous la forme d'un chien noir, s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair et avait disparu.

Le lendemain, Laurent et des officiers veillèrent sur leurs hommes pendant la nuit, car sans cela ils n'auraient pas voulu coucher dans le même endroit. A une heure du matin, dans les deux chambres à la fois, le même cri se renouvela, les hommes s'échappèrent, ayant encore vu le diable. Inutile de dire que le diable n'était pas apparu.

Les causes de ce cauchemar étaient la fatigue musculaire, l'excitation cérébrale par le soleil ardent, mais surtout l'air confiné, et probablement encore la présence de gaz délétères d'origine tellurique qui avaient dû provoquer des rêves analogues chez les anciens habitants de l'abbaye : d'où la réputation qu'elle avait d'être visitée par le diable.

Il est aussi probable que les soldats connaissaient la chose avant de prendre possession de leur lieu de repos ; l'influence tellurique ayant provoqué le cauchemar, le souvenir du diable lui avait donné une forme particulière.

Parasitisme. — La présence des *helminthes* dans le tube digestif peut provoquer des cauchemars.

M. C... me dit en avoir eu pendant toute l'*existence d'un ténia ;* ils cessèrent dès qu'il fut expulsé.

Les cauchemars étaient de deux sortes : 1° une impression de chute en hauteur d'une tour ou d'un rocher ; 2° une scène d'assassinat. Il voyait un individu s'avancer sur son lit pour le poignarder ; il l'entendait venir à pas de loup. Il sentait l'impression du froid de la lame et se réveillait en sursaut.

M. C..., qui n'avait jamais rêvé avant d'avoir le ténia, ne rêva plus dès qu'il en fut débarrassé.

M. Moutard-Martin fut appelé un jour en consultation à Nancy pour y voir un enfant atteint de méningite accompagnée de rêves effrayants. Il remarqua par hasard une petite croûte derrière l'oreille ; il la souleva et vit une épouvantable nichée de *pediculi capitis*. La méningite de l'enfant n'était autre chose que la surexcitation cérébrale qu'avait fait naître une quantité infinie de ces parasites

logés sous l'épiderme du cuir chevelu. L'enfant se rétablit après une application de pommade mercurielle sur la partie rasée, et n'eut plus de rêves.

Enfin, et pour terminer ce simple exposé des rêves d'origine pathologique, je mentionnerai l'influence des sentiments affectifs trop développés. Sennert rapporte le cas d'une fillette de onze ans qui fut prise d'idées de suicide après de grandes terreurs pendant le sommeil, pour avoir été forcée de quitter un garçon de douze ans avec lequel ses parents l'avaient surprise.

La position du dormeur dans son lit peut aussi provoquer des rêves plus ou moins agréables ou plus ou moins tristes.

Beaucoup de personnes ont le cauchemar quand elles s'endorment sur le côté gauche. Bonnet cite l'observation d'un homme ayant le cauchemar chaque fois qu'il se couchait sur le dos.

De tout ce qui précède on peut conclure que les affections diverses sont la source d'une idéation spéciale dans les rêves. Ceux-ci ont un rapport direct avec la fonction de l'organe atteint.

Ceux d'origine *circulatoire* provoquent un sentiment d'oppression, des hallucinations visuelles, de l'anxiété, des sensations de chute, la vue du sang et de flammes, le réveil en sursaut, etc. Ces rêves sont angoissants ou terrifiants.

Ceux d'origine *respiratoire* provoquent de l'essoufflement, de la suffocation, de l'oppression, une idée de poursuite, d'un mur qui se resserre et qui écrase peu à peu, etc.

Pour l'*appareil digestif*, ce sont des images gustatives,

des fantômes, des rêves hideux, une impression de pesanteur, de l'angoisse. Les troubles intestinaux ont une grande répercussion sur le système nerveux des enfants et provoquent des terreurs nocturnes.

Les rêves dus à l'*innervation* sont différents selon l'affection. Ils peuvent revêtir une idée de grandeur dans la paralysie générale. L'observation du malade cité plus haut semblerait établir que dans le rêve des ataxiques les fonctions génitales subsistent encore, bien qu'elles soient éteintes pendant la veille.

Dans l'hystérie les rêves sont généralement fatigants et épouvantables ; ils peuvent avoir un grand retentissement sur l'état de veille.

La *folie* a des rêves à peu près semblables à la forme d'aliénation mentale, etc., etc. Ainsi le rêve n'invente rien. Mieux qu'à l'état de veille le « moi splanchnique » ressent les modifications des organes ou des systèmes qui le composent ; il les révèle dans le rêve.

Ce moyen de diagnostic peut rendre quelque service en médecine; il serait à désirer que la question fût reprise à fond, car pendant le sommeil le cerveau sent les troubles sympathiques, autrement que dans la veille, où il est plus directement en relation avec le monde extérieur.

CHAPITRE III

SOMMEIL HYPNOTIQUE

RÊVES D'ORIGINE SENSORIELLE

Après avoir étudié la formation des rêves dans les sommeils physiologique et pathologique et constaté qu'ils prennent naissance dans un organe sensoriel ou splanchnique excité, il était intéressant d'étudier, *de visu*, la formation des rêves sur un sujet endormi hypnotiquement.

J'ai eu la rare fortune de découvrir un sujet excellent : Albert. Je dois à la vérité de dire que c'est lui qui a attiré mon attention sur les rêves.

Le sommeil physiologique est-il différent du sommeil hypnotique, ou bien l'un et l'autre sont-ils semblables ?

J'ai fait quelques expériences à ce sujet.

Ainsi qu'on va le voir, la formation des rêves dans les deux sommeils a les mêmes points de départ ; de plus, il y a enchevêtrement de mémoires d'un sommeil dans l'autre, ce qui ne pourrait exister, ce me semble, si les deux sommeils n'étaient pas de même nature.

Comme cela se passe à l'état de veille, une impression sensorielle plus forte déplace une impression sensorielle moins forte. D'autre part, une impression sensorielle à peine ressentie peut être renforcée par une autre impres-

sion sensorielle plus vivement éprouvée et augmenter de valeur. Un sens agit sur l'autre. La chose doit se passer ainsi dans le sommeil physiologique, car, dans l'un et l'autre état, les impressions sensorielles sont très amplifiées.

Avant d'aller plus loin, je dois fixer un point de terminologie. Albert, étant endormi hypnotiquement ou étant en somnambulisme naturel, se trouve alternativement dans deux états de sommeil bien distincts.

Dans le premier, il rêve et il agit. Les organes sensoriels possèdent une sensibilité exquise : c'est ce que j'appellerai l'*état de sommeil en hauteur;* dans le second, il ne rêve pas et il n'agit pas; les organes sensoriels, ayant perdu leur sensibilité, ne sont réveillés que par une excitation assez vive : c'est ce que j'appellerai l'*état de sommeil en profondeur*. Entre ces deux états, il y a des étages intermédiaires, ainsi qu'on le verra plus loin d'après les échelles hypnogènes et frénatrices créées par suggestion.

Expérience du 7 aout 1888. — J'endors Albert, et, sans parler, sans qu'il sache ce que je veux faire, je fais passer sous son nez les odeurs et les parfums suivants : iris, citron, valériane, vanille, eau de rose, acide acétique, laurier-cerise, corylopsis, ammoniaque.

Il ne ressent rien, si ce n'est pour l'iris : « On fait la soupe de chou par ici, » dit-il.

L'odorat étant aboli ou plutôt sommeillant, je veux savoir si l'excitation d'un autre organe sensoriel le rétablira ou le réveillera. Je m'adresse au tact.

Taet et odorat. — J'évente très légèrement la tête d'Albert : il se plaint d'être exposé à un vent très violent. L'impression tactile qu'il perçoit est plus que décuplée. Je fais passer les parfums sous son nez.

Iris. « Il fait un vent qui ne sent pas bon. Pauvre maison ! Il faudra faire vider les fosses d'aisances. » Il essaie de baisser le tablier de la cheminée qui est rabattu.

Je cesse d'éventer et de faire sentir; l'impression de mauvaise odeur dure encore trente secondes environ.

Valériane sans éventer. Rien.

En éventant. Odeur de pourri.

Albert cherche de nouveau à fermer la cheminée. « Ça vient pourtant de là, dit-il après avoir touché le tablier. Il ne faudrait pas faire entrer de poitrinaire ici ! »

J'enlève la valériane et j'évente. Grand vent ressenti, mais suppression de l'odeur.

Acide acétique seul. « Aïe ! aïe ! quelle mauvaise odeur, ça sent les choux pourris ! »

Acide acétique plus vent. « Quelle infection ! Ça va me faire soulever l'estomac. »

Corylopsis seul. « Ceci, c'est une autre affaire. On met de ce parfum sur les mouchoirs. — Avez-vous donc senti une mauvaise odeur ? lui dis-je. — Mais non. » L'oubli s'est établi instantanément.

Corylopsis plus vent. D'abord augmentée par l'impression tactile, l'impression olfactive est abolie par la première dès que j'évente plus fortement.

Ammoniaque seul. « Ça ne sent pas trop bon, » dit Albert.

Ammoniaque plus vent. « C'est insupportable, je n'y tiens plus. Quelle odeur ! Quel vent ! Je m'enrhume (il se mouche). Voilà au moins *vingt fois* que j'ai tiré mon mouchoir de la poche. »(Albert ne s'est mouché que deux fois.)

Fumée de la cigarette. Il croit qu'il est en feu ; il se tâte, fouille ses poches, inspecte mes vêtements et me dit : « Vous brûlez. »

Tact. — Albert étant allongé sur mon canapé et ayant le torse nu, je lance sur lui quelques gouttes d'eau du bout du doigt. Il rêve aussitôt qu'il se noie. Il crie au secours, mais très faiblement, croyant cependant pousser de grands cris. Il suffoque, il se débat, la scène de la noyade est complète. Je la fais cesser par une suggestion négative.

Chatouillement du front. « Ces mouches sont insupportables; comment pouvez-vous travailler avec un vent aussi fort et autant de mouches ! — Vous voyez donc des mouches? — Non, mais je les sens. » Il cherche à les tuer sur sa main. « C'est drôle qu'elles soient arrivées tout à coup. » Cependant il supporte facilement les chatouillements.

Chatouillements plus vent. « Quel vent ! que de mouches, que de puces! Tout mon corps est piqué! J'y sens des fourmis ! » Il se gratte et se frappe vivement les jambes.

Il voit un petit morceau de papier par terre, il le saisit; croyant avoir affaire à une mouche, il l'écrase du pied. « Celle-là ne piquera plus, » s'écrie-t-il.

Je cesse de chatouiller et d'éventer, et j'attends, après avoir jeté par terre, à la dérobée, quelques petits morceaux de papier. Albert se baisse et les ramasse. Je lui demande ce qu'il tient dans les doigts : « Ce sont de petits morceaux de papier, » me répond-il.

Je chatouille de nouveau et j'évente. Nouvelle lutte contre les mouches. S'adressant aux morceaux de papier : « Tas de sales bêtes, attendez! » Il tire son mouchoir et il tape dessus.

Je cesse, Albert est calme.

Au bout d'un moment, je pose légèrement un de mes doigts sur son front. Albert ressent l'impression d'un cercle de fer qui étreint sa tête. Je le pose sur le bout de son nez : il a le nez pris dans un étau. « Mon nez! mon nez! » s'écrie-t-il. J'enlève le doigt, l'impression dure quinze secondes encore.

Même expérience avec l'oreille, qu'il croit prise; même durée de l'impression.

Mon doigt placé sous son menton lui donne l'impression d'une barre qui lui serre sensiblement le cou; il ne peut plus parler, il étouffe, il suffoque. J'enlève le doigt : Albert respire fortement, il éprouve un grand soulagement.

Je place mon doigt *sur son occiput.* « On me donne des coups de bâton derrière le cou, » s'écrie-t-il.

Entre les deux yeux. Il a un grand poids sur le front, il prend une attitude passionnelle ; ses oreilles sifflent.

Sur le genou droit. Impression d'une barre qui s'enfonce dans la jambe; cris de douleur, engourdissement de la jambe et du pied. Albert se lève et marche avec difficulté; il traîne la jambe droite. Cet état dure dix secondes, au bout desquelles il ne se rappelle plus rien et n'a plus de douleur.

Sur les deux genoux à la fois. Même phénomène; il explique cette fatigue par la station assise trop prolongée.

Sur l'olécrâne droit. Engourdissement du bras. Albert ne peut tenir un objet que je lui confie; il le laisse tomber à terre. Même impression que s'il avait reçu un choc sur le nerf cubital. La même expérience répétée aux épaules droite et gauche, sur les pieds, etc., donne la même sensation de poids. A la poitrine, il éprouve une douleur précordiale, comme une barre de fer sur l'estomac; au cœur, une douleur très violente, un point de côté, où il porte les mains.

Je répète toutes ces expériences de pression en les accompagnant d'une légère ventilation.

Dans la pression de l'épaule, du menton, du coude, de l'occiput, du front entre les yeux, de la poitrine, il ne sent que la douleur de la pression *et pas de vent*. Dans la pression du pouce d'un pied, du pouce d'une main, de l'oreille, du genou, du cœur, il éprouve de la douleur et il sent le vent.

Bandeau sur les yeux. Albert croit être dans une cave humide. Il crie au secours, mais très faiblement, croyant crier très fort. Le bruit qu'il fait doit être amplifié, comme tous les bruits qu'il entend. Je le fais lever. « Aïe ! s'écrie-t-il, je touche au plafond. » J'enlève le bandeau, il me dit alors qu'on l'a enfermé dans une cave où il a souffert. *Mais ce n'était qu'un rêve ;* il souffre cependant de la tête.

Tact et ouïe. — Je frotte légèrement avec le doigt sur un verre à bordeaux; il rend un son cristallin à peine sensible. Albert écoute attentivement et il chante. Attitude passionnelle.

Je lui donne une légère chiquenaude sur la tête. Il y porte vivement la main, croit qu'on vient de lui casser une vitre dessus ; le bruit doux du verre s'est transformé en *bourdon* qui déchire ses oreilles. Cette sensation subsiste quelques secondes, puis il reprend l'attitude passionnelle. Au bout d'un instant, il me dit : « Nous allons avoir une belle récolte cette année. — Pourquoi? — Vous ne voyez pas ces beaux raisins ? J'en mangerais bien. — Tenez, en voilà un grain, lui dis-je en lui tendant un morceau de sucre. » Il le prend, le mange et le crache en faisant la moue, car *c'est du verjus*. Dix secondes après, il me dit que le raisin qu'il vient de manger *était doux comme du miel*.

Après quelques secondes, je frotte de nouveau le *verre à liqueur*. Albert dit entendre le chant des cigales. Il parle des Landes et de la chaleur qu'il y fait en été.

Je donne une légère chiquenaude. « Ceci n'est plus le chant de la cigale, dit-il, c'est un bruit crispant qui me fait mal aux oreilles. Qu'y a-t-il donc chez vous ? »

Les moindres sons et les moindres bruits sont très amplifiés. C'est ainsi qu'il souffre horriblement de la tête quand je sonne très légèrement du clairon et que le léger craquement de l'éventail en feuille de latanier que j'agite sur sa tête est transformé en bruit de branche d'arbre violemment secouée. Le crépitement d'une allumette-bougie est transformé en coup de tonnerre.

L'organe de l'ouïe chez Albert, comme d'ailleurs chez

presque toutes les personnes endormies hypnotiquement, est le plus suggestif. L'impression auditive est plus forte que toute autre impression sensorielle. Le hasard a voulu que plusieurs fois un joueur d'accordéon passât devant mes fenêtres pendant qu'Albert était endormi et soumis à diverses expériences. Dès qu'il entendait les premiers sons, il ne m'appartenait plus, et, selon que l'air était gai ou triste, il riait ou pleurait, adaptait une romance vive ou pathétique à l'air qu'il entendait jouer et qui servait de départ à une idéation nouvelle.

Vue. — Je trace sur une feuille blanche un point au crayon bleu ; il a 0,002 millimètres de diamètre. Je le montre à Albert, et je lui demande de le reproduire, tel qu'il le voit, sur une autre feuille de papier que je lui fais passer. Il trace au crayon un rond qui a 0,030 millimètres de diamètre. Je lui fais regarder le même point avec une loupe de faible convexité ; il trace alors un cercle qui a 0,110 millimètres de diamètre.

Albert voit plus grand à l'état de sommeil hypnotique que pendant la veille. Il prend la feuille que je lui ai donnée pour une carte de tir. Il est étonné que je n'aie pas fait balle avec un point aussi gros. Je lui donne la loupe, il regarde : il croit avoir devant lui une cible de grande dimension.

Musculation. — On sait quelle influence possède la musculation sur la formation des idées chez les sujets expérimentalement endormis. Qu'on place les bras dans la position de la boxe, et le sujet boxera ; dans celle de l'escrime, le sujet se battra, etc., etc.

Je fais asseoir Albert et je place sa jambe droite de façon que, bien repliée sur elle-même, cette position devienne fatigante et qu'au bout d'un instant la jambe soit engourdie. Bientôt Albert se croit estropié. « Il y a six mois, dit-il, qu'il ne peut se servir de sa jambe ; il y sent des picotements jusqu'au bout des doigts du pied. Il faudra me la couper, puisqu'elle ne sert à rien, dit-il. — Soit, » lui dis-je, et je fais le simulacre de l'amputation avec mon crayon.

Albert pousse un cri ; il saisit sa cuisse avec les mains, il n'a plus de jambe. « Cependant c'est curieux, dit-il, je sens encore le pied et je ne l'ai plus. Un homme qui avait une jambe de bois me disait sentir quand même son pied : je dois éprouver la même sensation. »

Albert s'endort en profondeur pendant quelques secondes, après lesquelles il revient à son sommeil en hauteur et me

dit « avoir rêvé qu'on lui avait coupé la jambe et avoir souffert; voilà *deux ou trois jours* que je rêve la même chose ».

Je place Albert devant une porte, la main droite appliquée contre le panneau, les doigts réunis comme s'il tenait un crayon, et Albert peint la porte, trempant de temps en temps son pinceau dans un pot à couleur.

Je mets ses deux mains à plat sur son ventre, et aussitôt il a la colique, il se déboutonne, car il éprouve un vif besoin.

Je le fais allonger à plat sur le dos, les mains croisées sur la poitrine : il pleure, il va mourir, il veut voir sa femme avant de s'en aller pour toujours.

Je place sa main gauche sur le cœur et je tends son bras droit en avant : il entonne un air patriotique, croyant être sur la scène.

Organes génitaux. Des observations prises sur Albert me permettent de dire que des rêves érotiques peuvent être expérimentalement créés. Un spasme significatif ne laissait aucun doute sur la nature absolument psychique du rêve, car les phénomènes physiologiques faisaient toujours défaut.

Rêve d'origine sensorielle sans suggestion. — Expérience du 20 avril 1889. — J'endors Albert, et le laisse sur sa chaise.

Je ne prononce aucune parole; je l'observe, voulant savoir ce qu'il va faire. Il commence le récit d'un de ses voyages, puis il se tait et s'endort en profondeur. Il est :

9 h. 21 du matin. — Sa tête tombe sur ses épaules comme dans le sommeil physiologique; il se courbe peu à peu ; il ronfle.

9 h. 28. — Il se remue légèrement, cherche une position pour mieux dormir; une idée le poursuit probablement, car il lève la jambe droite et fait un signe de tête pour dire que ça ne peut aller ainsi.

9 h. 30. — Il lève la tête, les yeux sont à peu près clos. Il voit sur ma cheminée un porte-cigarette nickelé qui forme boîte s'ouvrant par la pression d'un ressort; il le regarde avec insistance, essaie de le prendre, remet sa main dans la poche, le regarde encore, *lutte vivement avant de commettre un vol.*

9 h. 33. — Nouveau sommeil en profondeur qui dure cinq secondes. Sommeil en hauteur, nouvelle tentative de vol du porte-cigarette. *Lutte évidente.* Il approche la tête de l'objet, finit par le toucher, sommeil en profondeur.

Nouveau sommeil en hauteur par le bruit d'une voiture qui passe dans la rue ; il touche le plancher pour savoir d'où viennent les trépidations ressenties.

9 h. 37. — Nouveau sommeil en profondeur. Sommeil en hauteur presque instantané. Il voit un morceau de papier rose par terre ; il le ramasse, le regarde et le met furtivement dans sa poche. Pendant un sommeil en profondeur, je fais glisser de petits morceaux de papier blanc à la place du papier rose.

9 h. 39. — Sommeil en hauteur. Il voit les papiers blancs, les ramasse, les regarde et les garde dans sa main. Il doit rêver, car sa figure a une mimique significative. Il rit en regardant souvent les papiers qu'il a dans la main.

9 h. 42. — Il les sent, les palpe, les presse, en fait des boules ; il finit par en placer une dans sa bouche et fait glisser l'autre dans ses pantoufles, mais, ne pouvant l'y faire rentrer, il l'enfonce dans son oreille droite comme un tampon.

Je laisse tomber furtivement sur le parquet une feuille de papier blanc sur laquelle j'ai dessiné, à gros traits, un profil humain *au crayon rouge*. Il voit le papier ; il se baisse pour le toucher, il le pousse du pied, puis il enfonce son index dans la bouche pour s'assurer que la boule de papier y est toujours.

Il revient au porte-cigarette, qu'il veut décidément s'approprier ; il lutte de nouveau, il le saisit enfin, il cherche à l'ouvrir. Il s'ouvre, en effet, tout à coup. Albert le lâche instantanément, il a peur, il tremble, il porte les mains à sa tête ; sa mimique est étonnante. Pourtant il regarde de nouveau le porte-cigarette, il essaie de le refermer, y parvient, et le remet en place comme quelqu'un qui se cache ; il se frotte joyeusement les mains. Mais le tampon de papier qu'il a dans la bouche doit le gêner, car il le rejette en crachant. Crispation des mains, friction des yeux, comme quelqu'un qui se réveille. Il voit le papier blanc avec le profil rouge à terre ; il le regarde avec intérêt, il essaie de saisir le nez, il tape sur la figure comme s'il voulait réveiller quelqu'un, il se met à pleurer. Puis il s'écrie, en s'adressant au profil : « Eh ! Lasmal ! hopp !... » Il dit quelques mots en allemand, demandant au profil s'il dort. « Eh ! Lasmal ! hopp ! » et tout à coup il écrase la figure à coups de talon.

10 h. — Il met ses mains en croix devant lui comme si on l'enchaînait. Sa physionomie devient triste ; il doit rêver qu'il passe en jugement, car il prend le papier rose

dans sa poche et le donne probablement à quelque juge d'instruction qu'il voit dans son rêve, puis il se lève et va se plaquer dans un coin de mon cabinet. Au bout d'un moment, il frappe du pied contre le mur : « Gardien, s'écrie-t-il, j'ai envie d'uriner, gardien !... » et il fait des contorsions. J'ouvre la porte de mon cabinet. Albert, qui connaît les êtres de la maison, va aux lieux, qui se trouvent sur le palier ; il satisfait son besoin, revient dans mon cabinet et s'assoit sur mon canapé.

10 h. 8. — Il m'appelle par mon nom. Les jambes lui font mal.

« Avez-vous rêvé ? lui dis-je.

— Je n'ai pas dormi. » Albert est toujours endormi hypnotiquement (sommeil en hauteur).

« N'avez-vous pas vu un objet brillant ? »

Il se rappelle. En effet, il a trouvé, me dit-il, un papier de valeur, puis une cassette d'or (le porte-cigarette), mais un domestique l'a fait prendre (le profil). *Il avait les cheveux rouges ;* il l'a surpris quand il ramassait le papier de valeur. La police est arrivée ; on l'a mis en prison dans la citadelle de Mayence. La cassette en s'ouvrant avait fait un bruit formidable. Quant au domestique, il faisait semblant de dormir, il lui avait fait son affaire, il l'avait tué à coups de talon de soulier sur la figure. Il avait été arrêté presque aussitôt ; on lui avait mis les chaînes aux poignets ; il avait eu un grand besoin d'uriner en prison, puis on l'avait ramené chez moi. « Pourquoi chez moi, puisque vous étiez en prison à Mayence ? lui dis-je. — J'ai dû dormir probablement, » me répond Albert. Puis il me raconte qu'il a rêvé, la nuit dernière, avoir assisté à une séance publique d'hypnotisme ; tout le monde s'était endormi. « Je me suis « réveillé fort étonné, ajouta-t-il, et j'ai raconté mon rêve à « ma femme ; puis je me suis rendormi, et alors j'ai rêvé « que j'avais volé une cassette, qu'on m'avait mis en pri- « son, etc. » Albert me raconte le rêve qu'il vient de faire et qu'il reporte à la nuit précédente, où il avait vraiment rêvé de séance hypnotique, car il m'avait raconté son rêve en arrivant dans mon cabinet. Je le réveille. Oubli du rêve.

ÉCHELLE HYPNOGÈNE CRÉÉE PAR SUGGESTION. — EXPÉRIENCE DU 23 AVRIL 1889. — J'endors Albert, je veux savoir ce qu'il fera de *veille à sommeil* ; à cet effet je lui lis la suggestion suivante : « Vous vous endormirez quand je vous presserai le « pouce de la main droite ; cependant, au lieu de vous « endormir comme vous l'avez toujours fait jusqu'à aujour-

« d'hui, vous passerez par tous les états de sommeil qui « précèdent votre sommeil ordinaire, dans votre lit. Chaque « fois que vous changerez d'état, vous m'avertirez soit de « *vive voix*, soit *en levant la main gauche*, si vous ne « pouvez plus m'avertir de vive voix. » Je réveille Albert.

9 h. 50. — Je presse le pouce de la main droite.

9 h. 51. — « Mes yeux se ferment, dit Albert. Le pouce ! les jambes ! Je m'endors, j'éprouve une grande faiblesse dans les jambes. » La voix s'affaiblit.

9 h. 53. — Je l'appelle, il ne me répond pas.

9 h. 54. — Nouvel appel. Il peut m'avertir de vive voix, mais il frappe sur ma table avec la main gauche. Son sommeil est plus profond.

9 h. 55. — Autre appel de ma part. Il frappe de nouveau. Il fait un effort pour parler ; il bredouille : « Je dors. » Sa langue est épaissie.

9 h. 56. — Etat demi-comateux. Il ronfle, il bave sur son gilet.

9 h. 59. — Il n'entend pas mon appel.

10 h. — *Je le secoue.* Presque aussitôt il rêve : « Voilà « trois heures, dit-il, que je suis enfermé là-dedans, à « Tours, je n'ai pas de billet. Oui, monsieur le commissaire « de police. » Et alors il fait le simulacre de signer un papier. Evidemment il rêve qu'il signe son interrogatoire.

10 h. 5. — Je le réveille par la pression de la troisième apophyse épineuse dorsale (zone frénatrice créée par suggestion). Réveil. Oubli de tout ce qui vient de se passer.

10 h. 7. — Je le rendors. Je lui demande à quoi il a rêvé ; il me répond qu'il n'a ni dormi ni rêvé. « Vous avez cependant signé quelque chose. — Non. — La gare de Tours ! — C'est juste. Le commissaire de la gare m'a dressé un procès-verbal pour être monté dans le train sans billet. J'ai signé l'interrogatoire. Je passerai en correctionnelle, j'attends l'assignation. » Je le réveille.

Échelle frénatrice créée par suggestion. — Expérience du 24 avril 1889. — Je répète l'expérience de la veille, mais en sens contraire, c'est-à-dire de *sommeil à veille*. Je suggère à Albert endormi qu'il s'endormira profondément, comme dans le sommeil ordinaire, puis qu'il se réveillera peu à peu, par gradation, et qu'il annoncera chaque changement d'état soit en frappant de la main, soit de vive voix.

Je le réveille.

9 h. 50. — Pression du pouce.

DEUXIÈME PARTIE

Influence des rêves sur l'idéation et sur les actes accomplis à l'état de sommeil et à l'état de veille.

CHAPITRE PREMIER

INFLUENCE DES RÊVES SUR LES ACTES ACCOMPLIS A L'ÉTAT DE SOMMEIL

Les actes accomplis à l'état de sommeil sont provoqués par un état hallucinatoire ou somnambulique.

L'hallucination provenant dans le sommeil est une forme de rêve que je laisse de côté pour ne m'occuper que du rêve lui-même, du rêve physiologique bien défini, qui par son intensité peut devenir pathologique, eu égard aux actes qu'il provoque. Ce rêve est quelquefois si intense qu'il peut donner lieu à des hallucinations par objectivation de la pensée. « Les hallucinations ordinaires, dit Baillarger, ont toujours leur point de départ dans l'exercice involontaire de la mémoire et de l'imagination, et ne peuvent point être produites directement par un effort de méditation. » On verra que, chez Albert, l'hallucination est précisément provoquée par l'intensité d'une mémoire prenant tout à coup une grande valeur.

L'état hypnagogique est favorable aux hallucinations ; celles-ci peuvent durer une partie de la nuit et cesser le matin. C'est ainsi qu'une femme endormie à moitié entendait du bruit dans sa cheminée et ne voulait pas dormir, de peur d'être surprise. Le matin le bruit cessait. Il n'avait jamais lieu quand elle était complètement réveillée, quand, par exemple, assise sur son lit, elle appelait son chien (1).

Dans d'autres cas, l'hallucination provoquée par le rêve est si violente qu'elle a une influence sur les impressions sensorielles.

M. Paul Dupuy rapporte le fait suivant (2) :

19 *janvier*. Ce matin, à moitié réveillé, à moitié endormi, je me vois tout à coup en présence d'un adversaire qui me fait face, un fleuret démoucheté à la main. Je me fends et je reçois une botte au milieu de l'abdomen. J'éprouve au point frappé une sensation distincte, mais très faible, et en même temps le sentiment beaucoup plus net d'une force qui me renverse violemment.

Pour Maury, l'hallucination hypnagogique est, en certain cas, la reproduction d'une idée qui a impressionné l'esprit quelques instants avant l'invasion du sommeil (3).

Voici une observation qui vient à l'appui de cette théorie ; je la dois à un jeune garçon dont la santé est excellente.

L..., dix-sept ans, élève au lycée de Bordeaux, prend part à une course de vélocipède. Il s'entraînait depuis longtemps avec ses amis et concurrents, il escomptait la victoire.

Il arrive second dans la course. La tension de son esprit

(1) Baillarger, *Hallucinations dans un état intermédiaire entre le sommeil et la veille*, obs. VII.
(2) Paul Dupuy, *Etude psycho-physiologique sur le sommeil*, p. 21.
(3) *Loc. cit.*, p. 68.

avait été très grande pendant toute la course, car il voulait dépasser son concurrent qui montait un tricycle.

Le soir, à peine a-t-il fermé les yeux dans son lit, qu'il voit le tricycle de son ami devant lui et la scène de la course se présente nettement à sa vue. Le tricycle avait la teinte bleuâtre que donne le rayonnement des roues tournant avec une grande vitesse. En même temps L... se replie sur lui-même, se courbe, se penche sur le côté et fait aller les jambes dans son lit comme s'il était sur la piste. Son frère, qui couche avec lui, lui demande ce qui lui arrive. L... ouvre les yeux ; il lui répond qu'il pédale. Il croyait ne pas dormir (sommeil hypnagogique). Il referme les yeux, et aussitôt la même hallucination revient, accompagnée des mêmes mouvements. Même rappel du frère ; même réveil, même réponse. Cet état a duré toute la nuit, empêchant le frère de L... de dormir. L'hallucination revenait presque aussitôt que L... fermait les yeux.

Ce phénomène est très fréquent chez les vélocipédistes ; je l'ai mentionné ailleurs (1). Il existe aussi à l'état de veille, mais avec moins d'intensité.

La première fois que je montai à vélocipède, je fis une course de 30 kilomètres. Je sentis, toute la journée, dans mes jambes, quand *j'étais assis*, deux pulsations bien distinctes, bien rythmées d'après le mouvement de pédale que mes jambes avaient suivi pendant quelques heures. Cette impression n'a duré qu'un jour ; le lendemain, ayant fait une nouvelle course, mes jambes éduquées suivirent automatiquement les pédales, alors que la veille une bonne

(1) *Hygiène du vélocipédiste.* Paris, Doin, 1889.

partie de mon attention avait servi à ne pas les abandonner.

On connaît l'observation du paysan allemand qui, se réveillant au milieu de la nuit, frappa d'un coup de hache un fantôme qu'il vit se dresser devant lui ; il immola ainsi sa femme qu'il avait toujours aimée. Il n'avait jamais donné, jusque-là, aucun signe de folie et n'en donna aucun après. Les médecins légistes déclarèrent que le meurtre avait dû être commis dans un état intermédiaire à la veille et au sommeil (1).

Cet homme avait agi sous l'influence d'une hallucination hypnagogique, étant en état somnambulique. En effet, les hallucinations hypnagogiques simples sont très fréquentes ; mais, dans ce cas, l'halluciné n'agit pas, il se contente de voir défiler devant ses yeux tel ou tel personnage ou il entend tel ou tel son : c'est le premier degré. Mais qu'il arrive au second, et alors au jeu des organes sensoriels s'ajoute celui des muscles. Ce que nous savons de l'influence de la cérébration sur la locomotion nous permet de comprendre le mécanisme du second degré, du somnambulisme.

C'est le moi sensoriel qui agit, sous l'influence d'une représentation d'origine sensorielle, assez violente pour exciter la fibre musculaire.

Mais à côté de ces types hallucinatoires parfaitement connus, il en existe d'autres plus intéressants encore : je veux parler des hallucinations du « moi splanchnique », dans lesquelles la représentation du moi organique domine la scène.

(1) Baillarger, *De l'influence de l'état intermédiaire à la veille et au sommeil sur la production et la marche des hallucinations.* (*Ann. méd.-psych.*, 1845, t. VI, p. 1.)

Nous savons qu'à l'état de sommeil la relation est plus intime entre les centres psychiques et les organes internes qui fonctionnent ; les diverses impressions que ceux-ci déposent dans le cerveau se révèlent plus nettement : le moindre battement de cœur plus accentué que le précédent est mieux ressenti ; le moindre travail intestinal est renforcé, etc. C'est grâce à ce phénomène que certains médecins ont pu diagnostiquer une affection latente, que l'auscultation n'avait pas permis de découvrir encore.

Le « moi splanchnique » peut avoir des hallucinations.

Voici une observation bien intéressante que je dois à l'extrême obligeance de M. le professeur agrégé Arnozan.

M. X..., âgé d'une quarantaine d'années, employé dans l'administration des tabacs, éprouve pendant une nuit un accès subit de suffocation pour lequel il est utile de lui faire un traitement assez compliqué (sinapisme, inhalations d'éther, etc.). L'incident ne laisse d'autre trace chez le malade qu'une *très vive impression*. Quelques semaines après, il fait un voyage à Bordeaux, et arrive le soir dans un hôtel où il rencontre plusieurs membres de sa famille auxquels il avait donné rendez-vous. Il passe la soirée avec eux, paraissant en bonne santé et va se coucher sans rien présenter de particulier. Vers le milieu de la nuit, il se lève, allume une bougie et se rend dans la chambre de l'un de ses parents, se plaignant d'étouffer et demandant avec insistance qu'on le *soulage*. Or ce parent, qui est médecin distingué, ne constate, ni au point de vue fonctionnel, ni au point de vue stéthoscopique, le moindre désordre. La voix est claire et naturelle, la respiration ample et sans précipitation. Le docteur B... fait un traitement anodin, affirme à son malade qu'il n'a rien à redouter, le ramène dans sa chambre, le fait recoucher et réussit peu à peu à le calmer et à l'endormir. Le reste de la nuit se passe sans incidents nouveaux. Dans la matinée, M. Arnozan est appelé avec le docteur B... à voir M. X... On ne constate ni lésion cardiaque, ni lésion pulmonaire. L'urine, examinée, ne contient ni albumine ni sucre. A ce moment, d'ailleurs, M. X..., dont la respiration et le pouls sont tout à fait normaux, ne se plaint nullement

de suffoquer. Il est très calme, *mais il a oublié qu'il est à Bordeaux, il a oublié sa soirée à l'hôtel et l'incident de la nuit.* Il ne s'explique pas la présence de M. Arnozan et les préoccupations de sa famille.

La langue étant un peu saburale, on prescrit un purgatif salin, qui est immédiatement administré.

Dans l'après-midi, le souvenir du voyage à Bordeaux et de la soirée est très nettement revenu. M. X... continue à ne pas se rappeler qu'il a cru suffoquer, ni qu'il a quitté sa chambre et cherché du secours pendant la nuit.

Le lendemain il rentre chez lui en bonne santé (avril 1889).

En résumé, M. X... éprouve pendant deux nuits, à quelques semaines d'intervalle, deux accès de suffocation ; *le premier l'impressionne très vivement*, il oublie complètement le second. Rien d'anormal, pas de trouble fonctionnel pouvant expliquer ce phénomène ; tout est donc cérébral, tout se passe dans les centres psychiques, car, s'il avait été d'origine réellement bulbaire, l'accès de dypsnée eût été manifeste.

M. X... croit ne pas pouvoir respirer, parce qu'il a une hallucination d'ordre splanchnique. Il faut noter qu'un premier accès ayant été vraiment éprouvé avait très vivement impressionné M. X... Rien d'étonnant que, par un rappel de mémoire, et dans un rêve, ce souvenir pénible ne soit revenu et n'ait provoqué un accès fictif, une hallucination splanchnique. Cependant je poserai un point d'interrogation et je ferai toutes mes réserves au point de vue du diagnostic. Ce que nous savons sur les rêves d'origine pathologique nous permet de nous demander s'il ne s'agit pas d'une affection bulbaire en voie de formation et ayant provoqué la première crise de dyspnée. Le fait d'avoir oublié la seconde crise au réveil constitue un état de somnambulisme nocturne, car l'hallucination a été *vécue*. M. X... a

eu une hallucination somnambulique nocturne d'ordre splanchnique. Je crois ce cas fort rare, il est très intéressant à noter. Je ne parlerai pas du somnambulisme ordinaire, les faits sont trop connus pour les citer. Le somnambule se lève pendant la nuit, accomplit l'acte auquel il rêve et se réveille le lendemain, ayant tout oublié. C'est un rêve actif nocturne.

Existe-t-il un somnambulisme diurne? Un individu peut-il rêver à un acte et l'accomplir non pendant la nuit, mais pendant la journée qui suit, et cela à l'état de sommeil?

Le cas existe. L'école de la Salpêtrière ne l'admet pas. M. Charcot le fait rentrer dans l'épilepsie larvée. « Il est, dit-il, un somnambulisme naturel diurne, phénomène hystérique. Il s'agit de sujets qui, à la suite d'attaques, entrent dans une période ambulatoire, qui se termine par une autre attaque; ces malades sont agités et ressemblent plutôt à des délirants épileptiques (1). »

Je ne sache pas qu'Albertine M..., dont une fugue est rapportée par mon ami le Dr Dichas (2), soit une épileptique. Plusieurs d'entre nous la connaissent et l'ont vue bien souvent dans le service de M. le professeur Pitres. Cette femme est atteinte quelquefois de crises hystériques qui la font partir de chez elle et courir à l'aventure. Mais l'accès est presque subit; elle s'endort, elle part, non poussée par un rêve qu'elle vient de faire, mais par la crise elle-même. Celle-ci cesse tout à coup.

Dernièrement encore, au Congrès de médecine mentale,

(1) *Polycliniques de la Salpêtrière*. Leçons du mardi.
(2) Dr Dichas, *Étude de la mémoire dans ses rapports avec le sommeil hypnotique*. Th., Bordeaux, 1887, p. 34.

M. J. Voisin a présenté un travail sur le même sujet (1). Le fait est donc bien connu. C'est de l'hystérie avec une manifestation ambulatoire, mais ce n'est pas du somnambulisme diurne.

Le hasard de la clinique m'a permis d'étudier ce phénomène sur Albert. Il a servi d'observation principale à ma thèse inaugurale (2). Le cas n'étant pas connu, j'ai été obligé de créer une classification, sous la rubrique de *Captivé*.

Ce malade entend parler, *à l'état de veille*, d'un pays ou d'une ville à voir; *il en rêve pendant la nuit, et le lendemain, presque toujours le matin*, il part pour ce pays ou pour cette ville. D'autres fois, le rêve, que rien n'a provoqué, suffit à lui faire abandonner sa famille et ses intérêts. Il est alors dans un état de somnambulisme diurne, qui dure de un à huit et dix jours, et même plus.

Il a fait deux ou trois fois le tour de la France; il a déserté deux fois. Il a visité à pied la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Russie, où il faillit être pendu comme nihiliste, la Turquie et l'Algérie. Il a été condamné aux travaux publics pour sa dernière désertion; il est allé échouer dans tous les hôpitaux et dans toutes les prisons de l'Europe. Nouveau Juif Errant, il va, conservant, en état de crise, le sens de la direction, mais mangeant à peine et faisant à pied jusqu'à 70 kilomètres par jour. Ce pauvre garçon venait d'entrer, après une fugue, à l'hôpital Saint-André, à Bordeaux, quand je le vis

(1) J. Voisin, *Fugues inconscientes chez les hystériques*. (*Congrès de méd. mentale* [Paris, séance du lundi soir 5 août] et *Semaine médicale*, 1889, p. 291, col. 2.)

(2) *Les Aliénés voyageurs*. Th., Bordeaux, 1887.

pour la première fois, un matin du mois de juillet 1886.

Albert fit une chute sur la tête à l'âge de douze ans, et commença ses fugues à cette époque.

C'est un onaniste invétéré. Les rêves sont toujours précédés d'une congestion céphalique et d'une céphalalgie plus ou moins intense, que la marche dissipe quelquefois. Quand la congestion se produit pendant la nuit, le rêve prend une telle intensité qu'il *captive* Albert.

M. Charcot, qui a vu ce malade, le traite « d'original » (1). « Il ne nous reste plus qu'une dernière catégorie à examiner, dit-il : c'est cette classe de malades que Tissié, de Bordeaux, a appelés « Aliénés voyageurs ». Tel de ceux-ci est un original qui tout à coup est obsédé par l'idée d'aller visiter une ville et s'y rend par n'importe quel procédé ; tel autre, etc. » L'originalité poussée à ce point devient un cas pathologique. Voici d'ailleurs la suite de l'observation de ma thèse, car j'ai eu le rare privilège de pouvoir étudier ce malade pendant quatre ans.

29 *mai* 1887. Albert rêve qu'il va partir pour Saint-Gaudens, l'Espagne et l'Allemagne ; il croit être à Aschaffemburg, où il reconnaît plusieurs personnes de sa connaissance.

1er *juin*. Je l'endors. Tout à coup il devient sérieux et me dit : « Je sens que je vais vous quitter bientôt : j'ai envie d'aller en Espagne et en Allemagne. Quel malheur si je partais de nouveau ! » Suggestion d'oubli du rêve et défense de partir.

13 *juin*. Il se rappelle, *à l'état de veille*, avoir rêvé à

(1) *Bulletin médical*, 3 mars 1889, n° 18, p. 276, col. 3.

l'Espagne et à l'Allemagne, mais il n'a pas envie de partir. *A l'état de sommeil provoqué*, il me dit qu'il ne partira pas, « *puisque je le lui ai défendu* ». Il ne se rappelle pas cette défense à l'état de veille.

Albert se marie. Je le perds de vue.

21 *novembre*. Je reçois une lettre de Paris écrite par un ouvrier qui a rencontré Albert se désolant sur un boulevard ; il n'a pas voulu manger, il n'avait pas faim. J'envoie une lettre et un certificat médical à Joinville-le-Pont où il devait se trouver quelques jours après. — Le 26 novembre, Albert est à Liège, à l'hôpital des Anglais. M. Arnaut, interne de garde, lui fait obtenir un secours de route par le consul de France.

7 *décembre*. Retour d'Albert. Figure hébétée, douleur très violente à la zone céphalique. Il m'apprend que, la veille de son départ (17 novembre), il m'avait vu passer devant sa porte vers six heures du soir (ce qui est exact). Il souffrait de la tête, il se coucha à dix heures, avec une céphalalgie encore plus violente. Il *vit alors* passer M. Pitres devant sa maison (ce qui est faux, M. Pitres n'étant pas à Bordeaux ce jour-là), qui lui conseilla d'aller à Liège avec sa femme en lui affirmant qu'il y trouverait de l'ouvrage et qu'il y gagnerait beaucoup d'argent. M. Pitres ajouta qu'il partait précisément lui-même le lendemain matin pour cette ville et qu'ils feraient route ensemble. Le lendemain matin, Albert se lève à cinq heures ; il s'habille à la hâte, car il a peur de manquer le rendez-vous à la gare d'Orléans. Ne trouvant pas son chapeau, il prend sa casquette et il part, emportant sur lui deux cents francs environ appartenant à sa femme, un acte de mariage et un vieux passeport.

Il arrive à la gare, où *il voit M. Pitres* qui l'attendait au guichet : « Hâtez-vous, Albert, lui dit-il en l'apercevant, nous allons manquer le train. » Il prend son billet et il monte en *troisième classe, tandis que M. Pitres monte en première.* Arrivé à Libourne, le train s'arrête. Il voit M. Pitres en descendre, et se diriger vers la porte de sortie.

Il l'appelle plusieurs fois, mais il ne se retourne pas; il veut s'élancer après lui, un voyageur le retient, le train part. Albert, se trouvant seul, pleure abondamment, car il est très malheureux.

Je lui demande comment il se faisait qu'il eût un certificat de moi dans sa poche. Il m'avoue ne pouvoir se l'expliquer encore; il croit que j'ai dû le lui donner il y a plusieurs mois. Il se rappelle pourtant être allé à Paris et à Liège, mais il a complètement oublié son passage à Joinville-le-Pont, où pourtant il a reçu ma lettre et le certificat médical. Je lui propose de l'endormir, mais il refuse. Je perds encore Albert de vue jusqu'au 10 février 1888. Je le retrouve avec une céphalalgie intense ; il est couché dans son lit. Sa figure est hébétée.

11 *février* 1888. Le mal de tête continue, il est obligé d'abandonner son travail. A sept heures du soir, en avalant la dernière bouchée de son repas, il sent battre violemment les artères temporales, sa tête se congestionne ; la céphalalgie cesse subitement, et aussitôt il *crache un grand verre de sang vermeil.* Il a froid, il va se coucher. A deux heures du matin, *nouvelle hémoptisie aussi abondante.*

12 *février.* Plus de céphalalgie. Sensation de bien-être,

de *casque de fer* qu'on lui aurait enlevé de la tête. Sa femme effrayée, bien qu'il se sentît mieux portant que jamais, fait appeler le médecin de la société à laquelle appartient Albert, qui fait appliquer un vésicatoire au sommet du poumon droit en avant et un autre au-dessous de l'omoplate du même côté, en arrière. Il formule une potion hémostatique, de l'huile de foie de morue, etc., le traitement classique de la tuberculose, en un mot.

16 *février*. Nouvelle céphalalgie intense, qui le *force à dormir plutôt qu'à marcher*. Impression nouvelle de casque de fer. Il ne peut manger, prend un bain de pied sinapisé, se couche, s'endort ; *a une nouvelle hémoptisie* aussi abondante que les autres, à deux heures du matin. Nouvelle visite médicale, nouvelle application de vésicatoires ; on parle d'appliquer des pointes de feu.

18 *février*. Albert ne s'est jamais si bien porté, bien que la température soit fort basse ; il va se promener à pied à la campagne.

23 *février*. Nouvelle céphalalgie, vers huit heures du soir; nouvelle hémoptisie à trois heures du matin, de la valeur *d'un demi-verre* à boire. Plus de mal de tête.

24 *février*. Promenade à pied de vingt kilomètres aux environs de Bordeaux, et cela dans la neige avec une température de — 2° centigrades. Bon appétit, bon sommeil, plus de mal de tête.

27 *février*. Il me permet de l'ausculter, ce qu'il n'avait pas voulu me laisser faire jusqu'à ce jour. Submatité au sommet en arrière et à droite ; légère abolition des vibrations thoraciques. Respiration soufflée, avec abolition du murmure vésiculaire. En avant, souffle tubaire sous la cla-

vicule droite ; pas de craquement. Rien au poumon gauche. Il ne veut pas que je l'endorme. Je perds de nouveau Albert de vue.

1er *mai*. Sa femme reçoit une lettre de Marseille ; son mari y était arrivé sans savoir comment. « Je crois, dit l'auteur de la lettre (Albert ne sait pas écrire), qu'il a la cervelle détraquée. » Retour d'Albert. Il m'apprend qu'ayant assisté au départ du Président de la République à la gare du Midi, à Bordeaux, il avait pris le train de Cette, quelques minutes après.

27 *mai*. Étant de garde au magasin, il entend ses compagnons parler de voyage. Pas de mal de tête, pas d'ennui.

28 *mai*. Il se trouve possesseur d'une somme de cinq francs que son patron lui avait donnée pour faire une commission. Douleur à la zone céphalique. Il engage sa bague d'alliance au mont-de-piété voisin de sa maison, en reçoit 6 francs et prend le train de trois heures du soir, pour Libourne. Il passe la nuit à marcher, arrive à Angoulême sans avoir mangé, n'ayant pas faim. Il revient à Bordeaux. Air hébété. Il ne possède plus sa montre et ne sait ce qu'il en a fait.

31 *mai*. Même amnésie. Je me souviens alors qu'il existe un horloger non loin de la gare de l'Orléans : je lui demande s'il ne lui aurait pas vendu sa montre. Après avoir longuement cherché, il se rappelle en effet la lui avoir abandonnée pour 3 francs. Sa femme va la retirer. « Il faut que je « prenne le train pour Libourne, avait-il dit à l'horlo- « ger ; je n'ai pas assez d'argent sur moi, achetez-moi ma « montre. »

Sensibilité à la piqûre. — En avant : sensibilité normale

à la face ; hypoesthésie au thorax, au bras, à la face palmaire.

Hypoesthésie à l'abdomen, sensibilité normale au membre inférieur.

En arrière : occiput, sensibilité normale ; *dos*, hypoesthésie ; *bras*, plaques anesthésiques dans toute la région du triceps ; *avant-bras*, *mains* et *face dorsale*, hypoesthésie. Sensibilité normale au bout des doigts, où la sensibilité est en dé. *Membres inférieurs*, sensibilité normale.

Albert ne veut pas se déchausser. Il sue beaucoup des pieds et des mains.

9 *juin*. (Voir l'observation de sa crise de sommeil au chapitre II, 1re partie, page, 81.)

15 *juin*. Le médecin de la société lui ayant ordonné des douches, il va les prendre à l'hôpital. Mon confrère le docteur Delmas lui ayant demandé de mes nouvelles, Albert ignore non seulement mon nom, mais ne sait de qui on veut lui parler. Céphalalgie.

16 *juin*. Sa femme, ayant remarqué sa figure hébétée, avait caché son argent dans l'armoire ; mais Albert fouille et trouve une centaine de francs. Il arrive à Paris. Au moment de partir pour l'Allemagne, il revient à Bordeaux, rappelé par sa femme qui lui dit être très malade. Ce mensonge réussit.

21 *juin*. Figure des mauvais jours. Il me demande de suspendre le traitement bromuré qu'il suit depuis le 31 mai, sans qu'il l'empêche pour cela de partir ou de souffrir de la tête. J'acquiesce à son désir.

22, 23, 24 *juin*. La marche forcée dégage sa tête.

25 *juin*. Nouvelle fugue. Départ à 6 heures du matin pour

Agen, après avoir pris 12 francs dans le porte-monnaie de sa femme.

30 *juin*. Retour. Figure hébétée. Bien qu'il ait beaucoup marché pendant ces derniers jours et qu'il souffre des pieds, il a encore envie de partir.

1er *juillet*. Albert me demande de l'endormir, ce que je n'avais fait depuis plus d'un an. Je l'endors.

Curieux de savoir si, à l'état de sommeil provoqué, il pourrait combler les lacunes des divers récits de ses fugues qu'il m'avait faits à l'état de veille, je lui demande s'il n'a pas quitté Bordeaux depuis longtemps. Réponse négative. Je l'invite à se rappeler. Il cherche en vain, mais il ne peut me répondre, malgré tous ses efforts.

« N'avez-vous pas été à Liège ? » lui dis-je. Il cherche. (*Après réflexion :*) « Oui ; je connais Liège, me répond-il, j'y suis allé quelquefois. (*Se rappelant tout à coup :*) Attendez... j'y suis allé il a cinq ou six mois. J'avais pris 200 francs dans l'armoire ; j'avais vu ma femme les compter, trois jours avant. »

Mais il ne peut me donner les renseignements que je désire connaître sur ses fugues, dont il ne se souvient qu'avec beaucoup de difficultés.

Il oublie être allé à Marseille ; ce n'est que lorsque je lui dis de penser au voyage de M. Carnot qu'il se rappelle avoir pris le train jusqu'à Toulouse. Le voyant pressé, un employé lui avait demandé où il allait. « A Marseille, parbleu ! » Car il avait entendu parler de cette ville. Il se souvient que l'employé ne voulait pas le laisser passer parce qu'*il le croyait ivre*. Il ne se rappelle pas ses voyages à Angoulême, à Paris, à Agen. A propos de son entrée à l'hô-

pital dans un moment de crise, il croit être allé *à Orléans*, et, ouvrant sa veste, il s'écrie tout à coup : « *Comme il fait chaud dans cette chambre! Vous ne sentez pas* (1) ? »

5 *juillet*. M. le professeur Espinas étant présent, j'endors Albert. Je lui demande de nouveau s'il est allé à Liège, car, à l'état de veille, il ignore encore être passé par Joinville-le-Pont. Il ne se souvient pas. Je le prie de réfléchir profondément. Au bout de quelques minutes, il finit par se rappeler, comme s'il avait été chercher ce souvenir dans les couches profondes de sa mémoire. Il nous donne ensuite les détails les plus précis de l'emploi de son argent.

Trouvant étonnant qu'il ait dépensé 10 francs à Lille pour sa nourriture, puisqu'il n'avait fait que traverser cette ville, il nous raconte avec une grande verve qu'il avait rencontré dans la rue un maître-tambour de son ancien régiment de Valenciennes ; il l'avait amené boire un coup, mais celui-ci ne buvait jamais sans avoir mangé. Albert, voyant qu'il avait affaire à un gourmand, fait porter tour à tour quatre pots de bière, du pâté de porc, un pain de deux livres, du café et du rhum, en disant à part lui : « Puisque tu veux manger, mange et tu rouleras sous la table. Quant à lui, il s'était fait servir un petit verre de genièvre. Le maître-tambour, bien repu, roula en effet sous la table. Alors la maîtresse du débit demanda à être payée.

— Servez-le encore, lui commanda Albert en soldant son compte.

— C'est inutile, lui répondit la femme. Vous avez la figure aussi décomposée que votre ami, vous êtes plus ivre

(1) Voir chapitre II, 1re partie, page 84.

que lui. Quand vous êtes entré tout à l'heure, j'ai dit: « Voilà un monsieur qui a bu. »

Il nous apprend alors que pendant ses voyages il dépense largement son argent, invitant les uns les autres à manger et à boire, alors qu'il ne mange ni ne boit lui-même.

Un musicien ambulant passe dans la rue jouant de l'accordéon : Albert interrompt tout à coup son récit; il écoute. Attitude passionnelle. Le musicien se tait: Albert reprend le récit où il l'a quitté. Je le réveille, il ignore tout ce qu'il vient de dire un instant avant. Je l'endors par la pression du pouce droit (zone hypnogène créée), il reprend de nouveau son récit où il l'a abandonné. Je répète cette expérience plusieurs fois.

27 *juillet*. La femme d'Albert m'apprend qu'il a fait une nouvelle fugue après avoir eu des ennuis au chantier où il travaillait. Il avait porté au mont-de-piété la garniture de cheminée de sa chambre, pour laquelle on lui avait prêté 30 francs. Ce même jour, je reçois une lettre d'un marchand ambulant qui avait rencontré Albert sur la route de Nérac à Agen : « Lorsque j'ai rencontré ce jeune « homme, m'écrit-il, il m'a paru ne pas posséder toutes ses « facultés mentales... Je le crois sans ressources... Quand « je l'ai quitté, à quelques kilomètres d'Agen, son trouble « m'a semblé presque disparu. »

2 *août*. Retour d'Albert qui me raconte sa fugue. Il s'était couché tout habillé sur son lit, souffrant de la tête ; il croit avoir dormi un instant, il avait entendu siffler ses oreilles, ne se rendant pas un compte exact de son état, puis il part à 9 heures du matin. Il prend le train qui va à Libourne, se retrouve au Buisson sans billet de chemin de

fer ; au moment d'être arrêté et sur la déposition des voyageurs, on le laisse passer. « Où allez-vous? lui dit le chef de gare. — A Agen. — Eh bien, prenez vite votre billet, et cette fois ne le perdez plus ; sinon, gare la prison ! »

La prison !... Pourquoi !... Ce mot le poursuit. Il trouve six pièces de 5 francs en argent dans sa poche, il ne sait d'où elles viennent. Il descend à l'hôtel. Le lendemain matin, le domestique vient le faire lever à 5 heures. « Pourquoi donc? » lui demande-t-il. Il apprend qu'il en a donné l'ordre la veille afin de pouvoir prendre le train de Lectoure. « Va pour Lectoure ! » Et il s'habille à la hâte, comme quelqu'un qui a une affaire en jeu et qui va manquer le train. Il arrive à Lectoure, voit une route bien droite devant lui, et lit « Auch » sur le poteau indicateur. Le voilà partant à pied pour Auch. Le lendemain, souffrant beaucoup de la tête, il se dirige sur Nérac ; plus il marchait vite, plus sa tête se « rafraîchissait », il avait fait 24 kilomètres en deux heures. A Nérac il veut manger, mais il n'a pas faim. Il revient sur Agen et rencontre un marchand ambulant ; il lui fait le récit de ses malheurs et celui de sa fugue. L'autre doutait. « Avez-vous des papiers? » lui demanda-t-il. Albert tend son livret de mariage, une feuille de papier en tombe. « Tiens, c'est une reconnaissance du mont-de-piété, dit le marchand. — Une reconnaissance ! » s'écrie Albert fort surpris. Puis il se rappelle peu à peu d'où elle lui venait.

L'amnésie avait duré deux jours.

Suggestion de ne pas partir.

7 *août*, 9 *h. matin*. Albert me dit avoir rêvé qu'il marchait,

il sent qu'il va partir. Suggestion contraire. Il marchera mais ne quittera pas Bordeaux. — 5 *h.* 20 *du soir.* Albert a marché toute la journée ; il vient me trouver sous l'empire de la suggestion, donnée le matin. — 11 *heures du soir.* Albert n'est pas rentré chez lui de la journée. Sa femme croit d'autant mieux qu'il a fait une nouvelle fugue qu'il avait 22 francs dans sa poche. Albert ne part jamais sans argent. A 11 *heures et demie*, il rentre chez lui, après avoir couru toute la journée dans Bordeaux et dans ses environs. Sa femme fouille dans ses poches : elle y trouve le certificat médical et le livret de mariage qu'elle avait cachés soigneusement, mais dont Albert s'était muni, ainsi qu'il le fait pour toutes ses fugues.

L'effet thérapeutique de la suggestion est bien manifeste dans ce cas.

12 *août.* Albert part ayant touché une somme de 180 fr.

31 *octobre.* Retour. Pendant ce laps de temps, Albert est arrêté le 27 août, à Meaux, comme vagabond. Il est emprisonné pendant douze jours.

2 *novembre.* Il se rappelle vaguement ce qu'il a fait pendant sa fugue. Il ne sait, par exemple, comment il s'est procuré les 180 francs. *Je l'endors.* Il se rappelle tout. On lui a fait signer un billet pour la vente de ses meubles, sur lesquels il a touché 180 francs. Il souffrait de la tête. Il s'était dirigé sur Paris, où un souteneur lui vole son argent par le procédé dit « à l'américaine », en lui laissant une sacoche en garde (14 août). N'ayant plus le sou, il se dirige vers Clayes, espérant pousser jusqu'en Allemagne. A Meaux, il est pris d'un grand ennui, et se rend à la gendarmerie, où il supplie le brigadier de l'arrêter. Dans une

lueur de souvenir, il raconte qu'il a quitté sa femme, comment les accès lui arrivent, qu'il est bien malheureux, etc., et il embrasse les mains du gendarme, en pleurant. Albert est très émotif à l'état de sommeil hypnotique. On délibère à la gendarmerie. Ici je copie textuellement dans mes notes. C'est Albert qui parle :

« Il est fou ! » dit le brigadier. Puis je me suis endormi. J'entendais bien qu'il m'appelait, mais je ne voulais pas lui répondre.

Moi. — Pourquoi donc?

Albert. — Parce qu'un médecin de Bordeaux me l'avait défendu.

Moi. — Quel médecin ?

Albert. — M. Tissié... Vous ne le connaissez pas.

Moi. — Alors c'est un médecin de Bordeaux qui vous défend de dire votre nom ?

Albert. — Mais oui... C'est vous... vous le savez bien. (Inutile de dire que c'est faux, Albert reportait sur moi l'idée qu'il avait de ne pas répondre.) On m'a mis dans une cour, où je me promenais en dormant. On m'a secoué, je ne me suis pas réveillé. J'arrivai endormi chez le procureur de la République. « Il est idiot, dit le brigadier. — C'est un ivrogne, » répondit le magistrat, et on me mit en prison, pendant quinze jours.

Albert en sort et se rend à Paris où il est examiné par MM. Charcot et Gilles de la Tourette.

7 *novembre.* Ayant observé que les fugues d'Albert sont toujours précédées d'un état congestif de la tête, je veux essayer de la suggestion pour déplacer cet état. Je l'endors et je lui suggère qu'au réveil il saignera du nez. Réveil ;

Albert a chaud à la figure ; il tousse, il se mouche plusieurs fois, mais il ne saigne pas du nez ; cependant sa figure se congestionne de plus en plus et *il s'endort tout seul*. Je lui suggère alors d'avoir le sang aux pieds et d'y avoir bien chaud. Réveil : Albert a chaud aux pieds. Plus de congestion céphalique, plus de toux, plus de somnolence comme tout à l'heure.

20 *novembre*. Depuis le 7 novembre, Albert a la tête libre et les pieds chauds.

Ayant obtenu de bons résultats d'un parfum pour renforcer la suggestion chez une morphinomane (1), je lui suggère que sa tête se dégagera chaque fois qu'il sentira le parfum du corylopsis.

22 *janvier* 1889. J'ai perdu Albert de vue jusqu'à ce jour. Il vient me trouver et m'apprend que le parfum lui avait fait du bien pendant quelque temps, mais qu'il venait de faire une nouvelle fugue.

Il était allé jusqu'à Langon, à pied, et il en était revenu de même dans la journée, soit 75 kilomètres.

Je lui suggère : 1° que lorsqu'il aura envie de partir, sa première idée sera de venir d'abord chez moi et de m'y attendre ; 2° d'avoir chaud aux pieds.

23 *janvier*. Albert a la tête dégagée et les pieds chauds. Nous sortons ensemble et allons au Parc Bordelais. Je voulais savoir comment il se comporterait dehors dans le sommeil hypnotique analogue, sinon semblable à son sommeil somnambulique. Tout en marchant, je presse son

(1) Tissié, *Un cas d'obsession intellectuelle et émotive guérie par la suggestion renforcée par le parfum du corylopsis, l'isolement et les douches*. (*Semaine médicale*, 1889, p. 297, col. 1.)

pouce (zone hypnogène). Il s'endort et marche plus vite. Il se croit au bois de Boulogne, à Paris. Il est loin de chez lui, il faut qu'il revienne à Bordeaux ; il prend son pas de route. Je suis obligé de courir pour le suivre. Ses yeux sont à demi-fermés, et on croirait qu'il a trop bu ; la figure est hébétée, la lèvre pendante. Il se gare très bien des obstacles. Je le réveille. Nous rentrons chez moi, où je donne la même suggestion que la veille. Puis, voulant savoir si une suggestion donnée à l'état de sommeil hypnotique pourrait se reproduire dans le sommeil physiologique, je lui dis que, la nuit suivante, il me verra apparaître dans son rêve ; dès qu'il m'aura vu, il se lèvera, puis il se recouchera, mais en sens contraire, c'est-à-dire la tête au pied du lit ; il se lèvera de nouveau et se couchera comme à l'ordinaire.

24 janvier. Albert me dit à l'état de veille qu'il a rêvé à moi, la nuit précédente, mais chose étonnante, ajoute-t-il : « J'entendais bien votre voix, mais ce n'était pas votre figure. Vous m'avez dit : Eh bien, Albert !... Alors je me suis levé, puis je me suis recouché la tête au pied du lit, etc., etc. »

J'endors Albert : il me raconte la même chose.

Cependant, craignant qu'il ne se rappelle, à l'état de veille, une suggestion donnée dans le sommeil hypnotique et qu'il ne m'induise en erreur sans le savoir, et surtout sans le vouloir, car j'ai appris à connaître ce sujet depuis quatre ans, je demande à sa femme s'il s'est vraiment levé pendant la nuit et s'il s'est recouché la tête au pied du lit. Elle confirme le fait. Albert avait donc accepté la suggestion.

11 *mars*. J'ai rencontré quelquefois Albert qui me disait se bien porter. Ayant accepté de l'ouvrage dans un chantier de constructions assez éloigné de Bordeaux, il ne pouvait venir se faire endormir. Aujourd'hui, comme je passais devant sa maison, sa femme m'a prié d'entrer. Il était six heures du soir. Albert est couché, faisant aller ses jambes comme à l'hôpital ; il est en état de sommeil somnambulique. Il rêve. J'entre en conversation avec lui. Il m'apprend alors avoir rêvé la nuit précédente qu'un monsieur lui avait conseillé de quitter le chantier et d'aller chercher du travail à Bazas. La nuit avait été agitée, d'après ce que m'a appris sa femme. Il s'était levé le matin avec un violent mal de tête. Il était parti et s'était rendu au chantier à Lormont, près Bordeaux, dans l'intention de travailler, puisqu'il avait pris son panier et sa nourriture pour la journée. *Ce n'est qu'en se mettant à l'ouvrage que l'idée lui est venue de se faire régler son compte et de partir.* Le temps était affreux, il pleuvait, il ventait, il avait pris la direction de Bazas, s'y rendant à pied ; arrivé dans cette ville, *il n'avait pas trouvé le monsieur en question* et il était revenu de la même manière, n'ayant pas dépensé les 6 francs qu'on lui avait donnés au chantier. Il me dit avoir caché son porte-monnaie au pied du lit, afin que sa femme ne lui prenne pas l'argent, et cela en arrivant, c'est-à-dire en état de sommeil. Je lui suggère : 1° de n'avoir plus mal de tête au réveil et d'être gai ; 2° de donner lui-même son porte-monnaie à sa femme ; 3° que chaque fois que, dans son sommeil, une personne lui dira de partir, la mienne se dressera aussitôt et lui dira de rester. Réveil : Albert ne souffre plus et donne l'argent à sa femme.

12 *mars:* Sa femme l'accompagne au chantier afin d'expliquer son cas aux chefs des travaux. Ils lui disent qu'ils n'ont qu'à se louer de son mari, qu'il leur avait annoncé très poliment son départ pour Bazas où, disait-il, il gagnerait plus d'argent puisqu'il allait avoir du travail selon son métier. On l'avait réglé, ne croyant pas avoir affaire à un malade, car il parlait très naturellement et sans que rien dans sa façon de faire ait pu indiquer un état de somnambulisme.

4 *avril.* J'apprends par sa femme qu'Albert est parti de nouveau et qu'il lui a fait écrire de Pau où il a la fièvre. Je ne l'avais pas revu depuis le 12 mars. Dans la nuit du 31 mars au 1er avril (dimanche au lundi), elle l'avait entendu rêver : « Vois-tu, lui avait-il dit, on m'a chargé de poursuivre une femme infidèle qui a volé 3 millions. On me donnera 3,000 francs si je la retrouve. Nous aurons de quoi vivre. » En ce moment, elle croyait son mari réveillé, mais l'absurdité de la chose lui fit penser qu'il dormait les yeux ouverts. En effet, Albert se réveilla vivement et trouva fort étonnant ce qu'il venait de dire, puis il ajouta comme reprenant son rêve : « Mais je suis très embarrassé, je ne sais de quel côté elle est partie. C'est égal..., 3 millions !... » Mon confrère M. Monod veut bien écrire à son frère, docteur à Pau, et lui recommander Albert, qui, grâce à lui, obtient un secours de route de la préfecture pour rentrer à Bordeaux, le 7 avril.

8 *avril.* M. le docteur Monod étant présent, je prie Albert de nous raconter sa fugue.

Il est en état de veille. Le samedi 30 mars, étant à son travail, aux chantiers de construction navale à *Lormont*, il

entendit les ouvriers le traiter de mouchard (Albert n'est pas un halluciné, à l'état de veille). Il en éprouva un violent ennui qui dura toute la soirée et la journée du lendemain dimanche. Il alla à une matinée théâtrale afin de se distraire ; il y entendit jouer *Une femme qu'on garde mal* (c'était : *Une fille bien gardée*, de Labiche, dans laquelle une mère laisse son enfant en garde à des domestiques pour aller toute seule en soirée). Il ne souffrait pas de la tête; pourtant, il ne put rester jusqu'à la fin de la représentation et se coucha de bonne heure. Pendant la nuit, il eut des cauchemars : il vit des lions s'élancer sur lui ; il se vit fusillé, et se réveilla en sursaut quand la balle le frappa. Il souffrit longtemps d'une douleur au côté où la balle l'avait atteint. « Chaque fois, dit-il, que dans mes rêves je suis mordu ou frappé, je souffre de la partie atteinte pendant toute la journée. »

Albert se rendort et rêve que M. D..., qui a eu beaucoup de bontés pour lui à Bordeaux et à Vienne, le charge de retrouver sa femme qui l'a quitté pour s'enfuir avec son comptable, en emportant un million. Il aura 3,000 francs de prime s'il la retrouve. Il se lève à trois heures et demie du matin, prend la sacoche que lui avait laissée le voleur à l'américaine, y glisse un pantalon de travail, afin de ne pas salir celui qu'il porte : le navire auquel il travaille étant fraîchement peint de minium. Il part, en chantant, bien réveillé, n'ayant pas mal de tête, et ne pensant pas du tout au rêve qu'il venait de faire.

Arrivé au quai de Queyrie, c'est-à-dire à 5 kilomètres environ de sa demeure, il s'aperçoit qu'il est trop tôt pour rentrer au chantier. Il revient sur ses pas et, ayant atteint le

pont de la Bastide-Bordeaux, il *s'accoude contre le parapet, et regarde couler l'eau; les becs de gaz s'y reflétaient. Il était quatre heures et demie du matin.* A partir de ce moment, il ne se rappelle plus rien. Il est réveillé par des bêlements de moutons; il faisait nuit, il avait plu. Il était mouillé, il avait froid; il était blotti dans un parc de moutons, se réchauffant à leur contact, en pleine forêt des Landes. Fort surpris, il attendit jusqu'au petit jour; alors il se leva: il vit, d'après une borne kilométrique voisine, qu'il était à 4 kilomètres de Puyoo. Un ouvrier vint à passer, il lui indiqua plusieurs directions. Il choisit celle de Pau, où il arriva à pied, le mardi 2 avril, à sept heures du soir. Il avait la fièvre. Il fouilla dans ses poches et y trouva 1 fr. 50; il alla acheter de la quinine. On sait le reste.

J'endors Albert. Il se met à pleurer; il est bien malheureux, il vient encore de partir de chez lui. Il nous raconte ce que je viens de rapporter, en disant encore « *Une femme qu'on garde mal* », au lieu d'*Une fille bien gardée.*

« Ma femme, lui avait dit M. D..., est cachée dans les « Landes avec mon comptable, comme *Aguer* (1); pour- « suis-la, tu peux seul me rendre ce service *en raison de* « *ceux que je t'ai rendus.* Tu auras 3,000 francs pour toi. » Il se lève dans l'intention de poursuivre l'infidèle et de la ramener, mais il ne veut pas en parler à sa femme.

Cependant le grand air du matin le réveille, il oublie son rêve. Un kilomètre plus loin, au pont de la Bastide-

(1) Aguer est un assassin qui, quelques jours avant le rêve d'Albert, avait été arrêté dans les Landes à la suite d'une battue originale, une chasse à l'homme avec des chiens, ayant duré pendant huit jours, et dont toute la presse régionale avait parlé.

Bordeaux, il revient à sa mémoire ; mais le temps de passer le pont, c'est-à-dire au bout de cinq cents mètres, il l'a de nouveau oublié. Il arrive ainsi jusqu'au chantier, près de Lormont ; il est fermé. Il revient sur ses pas ; il s'accoude au parapet du pont, *il est hypnotisé par le reflet des becs de gaz dans l'eau.*

« Aussitôt, dit-il, comme j'étais triste, je vis venir M. D... vers moi. Il était sale et couvert de boue, comme quelqu'un qui vient de courir à travers champs.

« — Je viens de chercher ma femme chez ses parents à *Lormont*, lui dit-il ; elle n'y était pas. Ses parents n'ont pas même voulu m'écouter. Elle est partie du côté des Landes ; il te faut la poursuivre coûte que coûte. Va, mon ami. » Et M. D..., désespéré, s'élança sur le pont, allant à Bordeaux. (M. D..., occupant à Bordeaux une haute situation, s'était en effet marié avec une jeune fille habitant Lormont.)

« Je ne savais que faire, continue Albert ; je m'étais aperçu que je n'avais pas assez d'argent pour prendre le train. Je m'élançai à la poursuite de M. D..., pour lui en demander ; mais, arrivé de l'autre côté de l'eau, au quai des Salinières, je ne le vis plus. Je revins sur mes pas. Je me rappelai alors qu'il m'était dû 14 francs au chantier ; j'attendis jusqu'à l'ouverture. Je me fis régler, à sept heures du matin. J'avais froid, je tremblais, j'avais des sueurs froides. Dès que j'eus l'argent, je me dirigeai vers la gare du Midi. Cependant, ayant réfléchi que Mme D... pouvait bien être encore dans les environs de Lormont, où habite sa famille, je battis la campagne, j'allai jusqu'aux Quatre-Pavillons, un peu partout, avant d'entreprendre un voyage qui devait me coûter cher. De guerre lasse, je traverse la Garonne à la

Passerelle et j'arrive à onze heures du matin, à la gare du Midi. Je demande un billet pour les Landes. Le train ne partait qu'à une heure; je m'assois sur un banc et j'attends. Je prends un billet pour Dax, où j'arrive le soir à cinq heures. Je pars immédiatement, à pied, et je fouille la forêt. Tout à coup, au loin, sur le chemin, je vois passer une silhouette de femme. C'est celle de Mme D.... Je me précipite vers elle, elle fuit; je cours plus vite, je vais la rejoindre, et tout à coup elle s'évanouit, je ne vois plus rien !... J'étais fatigué, il pleuvait; j'aperçois un pacage de moutons, j'escalade la barrière et je me couche au milieu d'eux. Je me réveillai le lendemain, je compris alors seulement que j'avais été le jouet d'un rêve. »

On sait le reste.

12 *septembre*. Albert quitte définitivement Bordeaux avec sa femme ; il va s'installer à Paris. Il est père d'une fille. Il a dépensé toutes les économies du ménage. Des gens peu scrupuleux l'ont exploité et lui ont acheté ses meubles à vil prix. Il est dans la misère. Trop connu à Bordeaux, et personne ne voulant l'employer, il change de milieu.

19 *octobre*. Le commissaire de police de mon quartier me communique la dépêche suivante adressée au préfet de la Gironde par le préfet de l'Indre :

« Le nommé D..., Albert, sollicite moyens de transport « pour se rendre à Bordeaux, rue Barada, 6, où il demeure. « Il présente certificats des docteurs Tissié et Monod con- « statant qu'il est atteint de somnambulisme hystérique. Il « ne se rend pas compte, dit-il, de son départ de Bordeaux « et de son arrivée à Châteauroux, etc. »

Albert parti de l'asile de nuit, à Paris, était en état de

somnambulisme en arrivant à Châteauroux ; il rêvait qu'il venait de Bordeaux et donnait mon adresse, croyant donner la sienne.

Il ressort de cette longue observation qu'Albert D... est un hystérique. En effet, il est atteint de rétrécissement du champ visuel (1), de troubles de la sensibilité cutanée et, phénomène assez rare chez l'homme, il a des hémoptisies hystériques correspondant aux accès de céphalalgie et à la congestion de la tête, car cette congestion cesse tout à coup à la suite d'une *saignée pulmonaire ;* le phénomène se répète trois fois, et trois fois les violents maux de tête qui préludent aux rêves de départ cessent tout à coup. On peut donc admettre une relation de cause à effet.

A l'état de crise la physionomie d'Albert est celle d'un homme qui a trop bu. Albertine M..., l'hystérique dont j'ai parlé plus haut, fut prise aussi pour une femme ivre, par un de nos confrères (2). Albert ne mange pas dans ses fugues. Pour tout ce qui a rapport à son observation clinique, je renvoie le lecteur à ma thèse inaugurale.

Ainsi qu'on l'a vu, chaque fugue est précédée soit du récit d'un voyage, soit d'un accès d'ennui subit ou provoqué, etc., mais toujours d'une congestion céphalique. Il s'auto-suggestionne par le rêve. Des lacunes qui existent dans sa mémoire à l'état de veille sont comblées à l'état de sommeil hypnotique. Le phénomène est trop connu pour en parler.

Mais ce que je désire retenir de l'observation prise pendant le sommeil somnambulique du 9 juin 1888, c'est le rappel

(1) Voir ma thèse, p. 78, planche 2.
(2) Dichas, *loc. cit.* Th., Bordeaux, p. 44.

de mémoire qui se produisit, un mois après, le 1er juillet suivant, après l'avoir expérimentalement endormi. Il crut un moment être réellement allé à Orléans, alors qu'il l'avait rêvé ; il *ressentit* une impression de chaleur dans mon cabinet par rappel de mémoire du mot « Orléans » qui avait provoqué le rappel de la sensation de chaleur éprouvée en rêve, à l'hôpital, sur une grande route, avec des compagnons de voyage. C'est encore le rappel passager de sa situation au Buisson par le mot de « prison » et par celui de « mont-de-piété » sur la route de Nérac, qui jette un peu de jour dans son domaine psychique. Tout en me parlant à l'état de sommeil, il croit tout à coup s'adresser à une autre personne. Quand, par exemple, il me dit qu'il a été emprisonné à Meaux et que je lui demande le nom du médecin de Bordeaux qui lui a défendu de parler, il me répond : « C'est M. Tissié ; vous ne le connaissez pas. » En ce moment il devait voir psychiquement la figure du brigadier, et il me prenait pour lui ; l'hallucination passée, il sait qui je suis. Et à ce propos, voici une expérience que j'ai faite avec ce sujet. Je voulais savoir s'il y avait homogénéité d'impression sensorielle. Pour cela, j'avais placé Albert devant un guéridon sur lequel était ma photographie; je m'étais mis en face de lui. Dans l'espèce j'étais un geôlier qui lui avait mis les fers aux pieds. Albert se croyait en prison. Je lui demandai qui l'avait condamné à une telle peine (c'était moi qui venais de l'y envoyer, comme agent de l'autorité, pour un délit qu'il avait commis par suggestion). Non seulement il ne voulut pas me dire d'où lui venait le mal dont il souffrait injustement, mais il m'insulta comme geôlier ; il ouvrait largement ses yeux, il

était furieux. Tout à coup il aperçut ma photographie ; il la saisit, me demanda d'un ton menaçant d'où me venait l'image de « cet honnête homme ». Et comme je feignais de rire, il s'écria : « Ne l'insultez pas ; vous êtes une canaille ! C'est M. Tissié ; s'il me savait ici, il vous mettrait à ma place ! » Je me mis de côté et lui dis : « Eh bien, Albert, que vous fait-on ici ? » Aussitôt il me reconnut et fut joyeux. Comme je lui disais de me suivre, il me répondit qu'il ne pouvait pas parce qu'on lui avait mis les fers aux pieds. Je les lui fis tomber par suggestion.

Ainsi voilà un dédoublement de ma personnalité dû à deux impressions sensorielles différentes. Bien qu'Albert me vît, il ne remarquait pas mes traits véritables, il appliquait sur ma figure le masque d'un geôlier qu'il avait dû rencontrer dans une prison ; il ne reconnaissait pas non plus le timbre de ma voix, car l'idée principale d'emprisonnement l'emportait, d'où aberration visuelle et auditive. Mais ma photographie avait éveillé en lui l'attention spontanée, et il l'avait reconnue. De sorte que ses yeux voyaient bien physiologiquement la même figure, mais sa vue intérieure lui en faisait distinguer deux. Quand ma sœur rêve à moi, après une discussion, elle voit deux frères semblables ; mais comme deux représentations contraires la dominent en ce moment, elle les objective différemment.

Le rappel de mémoire peut être provoqué, après un oubli plus ou moins long, par association d'idées. Albert rêve qu'*il trouvera du travail* à Bazas. Il se réveille, il oublie ; il arrive au chantier, après avoir fait 5 à 6 kilomètres pour s'y rendre, et ce n'est que *lorsqu'il est au travail* que le souvenir du rêve revient ; il se fait aussitôt

régler et va au rendez-vous qui lui a été donné par un être imaginaire. Il le cherche, et, ne l'ayant pas trouvé, il rentre à Bordeaux. Ici, il y a plus qu'un rêve : il y a une hallucination. « L'hallucination est la reproduction d'une idée qui a impressionné l'esprit quelques instants avant l'invasion du sommeil, » dit Maury ; on peut ajouter : et d'une idée qui a impressionné l'esprit pendant le sommeil.

Albert s'endort. Il *voit* passer M. Pitres devant sa porte, il l'*entend* lui dire de partir pour Liège, et, le jour venu, il part, il se rend à la gare où il *voit* M. Pitres, où il l'*entend* lui dire de se hâter.

Évidemment, cette double hallucination était provoquée par une idée principale : aller chercher du travail ailleurs. C'est l'idée dominante d'Albert. Mais, phénomène intéressant, il juge que M. Pitres ne peut monter en troisième classe comme lui, et il le voit monter en première. Il part. A Libourne, c'est-à-dire une heure après, l'état hallucinatoire durant toujours, Albert voit descendre M. Pitres du wagon de première classe et sortir de la gare.

La dernière fugue d'Albert est surtout intéressante à analyser. Il rêve que M. D..., qui existe vraiment, lui promet 3,000 francs s'il retrouve sa femme, partie avec son caissier principal. Le matin, il se lève, il a tout oublié ; il se rend au chantier, près de Lormont, à 6 kilomètres de sa demeure ; il y arrive trop tôt. Il revient sur ses pas ; il s'accoude contre le parapet du pont de pierre, il regarde couler l'eau, il voit les becs de gaz s'y refléter. Il est hypnotisé par ces points brillants, il s'endort, et aussitôt le rêve recommence. Il *voit* et il *entend* M. D... Il ne demande

qu'à obéir, car M. D... lui rendit jadis quelques services, mais il se rappelle n'avoir pas assez d'argent pour faire un long voyage. Il poursuit M. D... jusqu'au quai des Salinières ; il passe le pont, puis revient sur ses pas, fait de nouveau 3 kilomètres pour se rendre au chantier où il va se faire régler les deux ou trois jours de travail qui lui sont dus. Puis il erre dans les environs de Lormont, en suivant toujours son rêve ; il cherche l'infidèle ; il traverse de nouveau la Garonne, attend deux ou trois heures à la gare, monte en wagon, descend à Dax, marche dans la forêt, où une nouvelle hallucination lui fait apercevoir, au loin, la silhouette de Mme D... Il s'élance vers elle, mais elle s'évanouit. Albert se réveille le lendemain au milieu d'un troupeau de moutons !... Tout cela tient du roman...

Et maintenant, pourquoi Albert a-t-il rêvé à M. D... plutôt qu'à toute autre personne ? Est-ce par hasard ? Peut-être. Mais, sans vouloir chercher un pourquoi hypothétique, je ne puis m'empêcher de rapprocher certains faits. Ce que nous savons sur la formation des rêves pourra peut-être nous servir.

1° Albert s'est entendu traiter d'espion au chantier de *Lormont*; d'où ennui et cause prédisposante au rêve pathologique.

2° Le lendemain dimanche, *souffrant de la tête*, il va au théâtre et y voit jouer une pièce intitulée *Une fille bien gardée*, mais qu'Albert désigne sous le titre de *Une femme qu'on garde mal*. On sait que dans cette pièce une femme du monde, voulant aller en soirée, laisse son enfant à la garde de ses domestiques, *et part*. Dans cette pièce, l'acteur jette à terre une poupée qui était dans le lit de la petite fille et *lui casse le nez*.

3° M. D... s'est marié à *Lormont*, alors qu'il habitait Bordeaux.

4° Mme D... *a perdu une fille en bas âge.*

5° Albert *aime beaucoup les enfants.*

6° La presse s'occupait beaucoup d'un assassin qui s'était réfugié *dans la forêt des Landes*. Albert avait appliqué contre le mur de sa chambre le portrait du criminel.

On assiste ainsi à un enchaînement d'idées très curieux et très vraisemblable, par l'association d'idées qu'il présente.

L'ennui du chantier de *Lormont* réveille la mémoire de M. D... qui s'est marié à *Lormont*. La scène de la poupée au *nez cassé* rappelle l'*enfant que Mme D... a perdu*. L'acte de la *mère* qui laisse son enfant en garde à des domestiques pour *aller* en soirée est reporté sur Mme D... par association d'idées de *maternité*. La vive affection qu'Albert possède pour M. D... le fait mettre à sa disposition ; il objective sur M. D... ce qu'il ressent lui-même. Quant à la poursuite dans les *Landes*, on en trouve la raison dans l'état d'esprit du rêveur.

Quoi qu'il en soit, et pour rester sur le terrain clinique, Albert ne saurait être pris pour un épileptique larvé, atteint d'automatisme ambulatoire, tel que l'a observé et décrit M. Charcot à propos de M... dans ses *Leçons de la Salpêtrière* (1) ; c'est un *hystérique somnambule diurne* appartenant à la classe des *Captivés*.

Chez ce sujet, le sommeil somnambulique et le sommeil hypnotique paraissent être de même nature, puisqu'il se rappelle dans cet état ce qu'il a fait dans l'autre, et *vice versa*.

(1) Charcot, *Leçons du mardi à la Salpêtrière*, leçon du 21 février 1889, p. 303.

CHAPITRE II

INFLUENCE DES RÊVES SUR L'IDÉATION ET SUR LES ACTES ACCOMPLIS A L'ÉTAT DE VEILLE

Il est d'observation banale qu'on peut vivre son rêve pendant la journée qui le suit. L'impression qu'il fait sur l'esprit du dormeur ne se dissipe pas toujours à l'état de veille ; elle est plus ou moins violente selon que le rêve a porté sur un ordre affectif plus ou moins intime. Je m'explique. Dans l'adolescence, par exemple, le sentiment affectif le plus développé est celui de l'amour.

Le jeune homme rêve peu d'intérêt qui guide l'âge mûr. S'il fait par hasard un rêve dans cet ordre d'idées, la trace que ce rêve laissera dans son esprit au réveil sera peu profonde. L'adolescent rêve de la femme aimée, et ce rêve laisse une empreinte durable. Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes filles qui vivent leur rêve pendant une journée entière. Pour avoir d'autres préoccupations, l'âge mûr agit de même. Un financier rêve un coup de bourse, et le lendemain il vit plus financièrement que la veille. Un homme de science poursuit souvent une idée qu'il a eue pendant le sommeil et vit plus intimement avec cette idée au réveil. Il y a là comme une auto-suggestion qui peut acquérir une puissance quelquefois très grande, ainsi que nous le verrons dans la suite. Les actes accomplis

dans cet état dépendent plutôt du rêve que de la volonté, telle qu'on l'entend du moins jusqu'à ce jour. Mais procédons par ordre. Le cas le plus simple est le rappel d'un rêve par un mot ou par une association d'idées.

Je rêve, par exemple, que je me trouve dans un salon devant une peinture fort belle. Un peintre de mes amis, une dame du monde et moi l'admirons, alors qu'elle n'était nullement goûtée des personnes qui nous entouraient. D'où discussion. Nous étions trois à ne pas trouver l'œuvre « *bourgeoise* ». Or, le lendemain matin, ayant complètement oublié ce rêve trop banal pour laisser une trace profonde dans mon esprit, je passai devant un marchand d'estampes et vis à sa vitrine une gravure représentant un jeune époux embrassant sa jeune femme au sortir de l'église. Est-ce assez bourgeois ! dis-je en passant, et aussitôt le souvenir du rêve revint avec une grande intensité, et pendant un instant je vécus mon rêve, voyant psychiquement les personnages, la dame et mon ami. L'impression générale que j'éprouvai était celle du rêve, et non celle du milieu dans lequel je me trouvais, sur la voie publique. Elle fut d'ailleurs de très courte durée.

Une autre fois je rêve d'une personne drôlement costumée que j'avais rencontrée dans la rue *deux mois* auparavant, sans que ma curiosité eût été très éveillée. J'oublie mon rêve, et, le lendemain dans l'après-midi, ayant vu passer une jeune fille de la campagne mise avec mauvais goût, je me rappelle le rêve que j'avais fait douze heures avant.

Ainsi une impression reçue à l'état de veille provoque un rêve, et une impression à peu près semblable, reçue à l'état de veille, rappelle un rêve qu'on a oublié. Ce sont

des mémoires qui s'excitent mutuellement et qui peuvent produire des phénomènes d'hypermnésie fort curieux.

On connaît le cas cité par Abercrombie. Un de ses amis, employé dans une des principales banques de Glascow en qualité de caissier, était à son bureau, lorsqu'un individu assez grotesquement habillé réclama le paiement d'une somme de six livres. Plusieurs personnes avant lui attendaient leur tour, mais il était si impatient, si bruyant et surtout si insupportable par son bégaiement, qu'un des assistants pria le caissier de payer cet homme pour qu'on en fût débarrassé. Celui-ci fit droit à sa demande, sans prendre note de cette affaire. A la fin de l'année, qui eut lieu huit ou neuf mois après, la balance des comptes ne put être établie : il s'y trouvait toujours une erreur de six livres. Le caissier passa inutilement plusieurs nuits et plusieurs jours à chercher ce déficit ; vaincu par la fatigue, il se mit au lit et rêva qu'il était au bureau, que le bègue se présentait, et bientôt tous les détails de cette affaire revinrent fidèlement à son esprit. A son réveil, il examina ses livres, il reconnut en effet que cette somme n'avait point été portée à son journal et qu'elle répondait exactement à l'erreur.

Ici ce n'est pas une impression sensorielle reçue à l'état de veille qui remémore un rêve, mais bien un rêve qui réveille des mémoires paraissant éteintes depuis longtemps. Le travail psychique de la veille, par la concentration d'esprit, avait préparé le retour d'un souvenir lointain.

M. R... de Bowland (1), propriétaire dans la vallée de

(1) R. Macnish, *The Philosophy of sleep*, p. 81 ; London, M'Phun and Son ; et Macario, *Ann. méd.-psych.*, 1846, t. VIII, p. 186.

Gala, était poursuivi en justice pour une somme considérable d'argent que son père avait payée jadis et qu'on lui réclamait à nouveau.

Il fit de longues et nombreuses recherches, très minutieuses dans les papiers de la succession : il ne put trouver aucune preuve en sa faveur. Le terme du paiement étant arrivé, il allait s'exécuter le lendemain. Il se coucha dans cette disposition d'esprit ; à peine était-il endormi que son père lui apparut et lui demanda ce qui le troublait ainsi. M. R... lui fit connaître la cause de son inquiétude, car il avait la conviction que la somme n'était pas due. — Vous avez raison, répondit le père, j'ai payé ces dîmes ; les papiers relatifs à cette transaction sont dans les mains de M..., avoué, qui est maintenant retiré des affaires et demeure à Suveresk, près Edimbourg. J'eus recours à lui dans cette circonstance, quoiqu'il n'ait jamais été chargé de mes affaires. S'il venait à oublier cette particularité, rappelez-lui qu'il s'éleva entre nous une difficulté sur le change d'une pièce d'or du Portugal et que nous convînmes de boire la différence à la taverne.

M. R... s'éveilla le matin, l'esprit plein de son rêve. Il passa par Suveresk avant de se rendre à Edimbourg ; il y trouva la personne signalée dans le rêve, mais très avancée en âge. Elle avait tout oublié ; cependant la circonstance de la pièce d'or lui remit tout en mémoire. On trouva les papiers, et le procès fut gagné.

Il est évident qu'ici il s'agit d'un rappel lointain de mémoire. Une longue concentration d'esprit avait préparé la voie, en mettant en mouvement dans les profondeurs des centres psychiques la sériation des mémoires se rapportant

de près ou de loin à cette affaire. A l'état de sommeil le travail se poursuivait en profondeur, inconsciemment pour le dormeur, et tout à coup la mémoire qu'il cherchait se présenta à lui. Mais comme le moi splanchnique qui avait conscience d'avoir tout oublié ne pouvait admettre cette représentation, il la modifia en l'objectivant sous les traits du père. D'où dialogue dont le moi splanchnique faisait tous les frais, et par « moi splanchnique » j'entends le moi cérébral, M. R... avait dû entendre parler de cette affaire dans sa jeunesse, par son père. Le change d'une pièce d'or du Portugal, monnaie assez rare en Angleterre, et la discussion qui s'était élevée à ce propos, avaient dû frapper jadis son jeune esprit. Ces cas de réminiscence ne sont pas rares, d'ailleurs, dans le sommeil somnambulique et dans le sommeil hypnotique.

La jeune paysanne qui parlait latin, grec et hébreu bien que n'ayant reçu qu'une instruction rudimentaire, rentre dans le même cas. « La mémoire du mot devient automatique comme celle de la marche, par exemple (1). »

Tandis que le caissier d'Abercrombie n'avait *vu* que la scène du paiement des 6 livres, M. R... avait *vu* et *entendu* son père. C'est qu'entre le rêve et l'hallucination il y a un rapport intime. On peut même avancer que le rêve visuel est une hallucination avec les yeux fermés. Que l'état hallucinatoire soit plus prononcé et il continue dans l'état hypnagogique quand le moi sensoriel se réveille peu à peu. Ces deux états confinent tellement l'un vers l'autre que, chez les personnes sujettes aux hallucinations hypnagogiques,

(1) Dichas, *loc. cit.* Th., Bordeaux, 1887.

les images aperçues dans ces hallucinations apparaissent quelquefois, dans la trame du rêve qui suit, pendant le sommeil (1). D'autre part, l'image visuelle ou auditive apparue dans un rêve peut provoquer une hallucination visuelle ou auditive au moment du réveil. Tissot (2), ayant rêvé d'une figure monstrueuse, se réveilla tout à coup, et vit très nettement cette image devant ses yeux. Spinosa aperçut, éveillé, un horrible lépreux qu'il avait vu en rêve. Le docteur Liébault rêvant d'incendie se réveilla et vit l'image de l'incendie (3).

Voilà des hallucinations commencées à l'état de rêve et se continuant dans la veille. Mais l'hallucination d'un sens peut provoquer celle d'un autre sens.

« Ce matin, dit M. le professeur Dupuy (4), *après mon réveil*, ayant entrevu vaguement les traits d'un certain architecte, je l'entends qui me parle d'une propriété. Puis se reprenant, et son image fugitive avait déjà disparu : « Il « ne s'agit point, dit-il, d'une propriété à la campagne, « mais d'une propriété de pavés et de pierres. Puisque la « concession est certaine et qu'on doit fonder une école « congréganiste... »

« A ces mots la phrase est subitement interrompue, ajoute cet auteur, le pouvoir directeur surgit aussitôt des nuages dont l'enveloppait l'automatisme cérébral pour se déclarer absolument étranger à pareille pensée. J'ai eu là un rêve tout éveillé. Entre ce rêve-là et celui qui arrive au moment où l'on dort, je ne puis faire aucune différence. »

Il s'agit évidemment d'un rêve commencé dans l'état hypnagogique et terminé à l'état de veille, dans une hallucination auditive.

(1) Max Simon, *loc. cit.*, p. 239.
(2) Tissot. *l'Imagination.*
(3) Liébault, *Du sommeil et des états analogues.*
(4) Dupuy, *loc. cit.*

L'idée dominante, qui était « une affaire à traiter », avait été objectivée.

Voici une autre observation du même auteur dans laquelle l'hallucination visuelle fait défaut, bien qu'elle soit le point de départ d'une hallucination auditive.

« Cette nuit, vers cinq heures, je m'imagine dans un rêve que je viens d'être l'objet d'une forte surcharge d'impôt des plus gênantes pour une situation des plus modestes comme la mienne. Je me réveille brusquement avec un sentiment de vive contrariété. Puis, presque aussitôt après, j'entends intellectuellement quelqu'un me dire sans que je le voie : « Votre contribution est augmentée d'un tiers en « sus. » Je note le fait dans mon souvenir et puis me rendormir encore (1). »

C'est maintenant l'hallucination du goût provoquant une représentation visuelle qui, cependant, n'est pas assez vive pour donner naissance à une hallucination.

B... (Léon) me raconte qu'étant à Paris, il y a quelques années, il rêva qu'il était à table et qu'il faisait un bon repas. Il se lève, il était deux heures du matin, et, étant éveillé, il dit à un ami qui couchait dans la même chambre : « Que fais-tu donc ! Fais donc passer du vin ! » Et il cherche dans la chambre, étonné de ne pas trouver le vin qu'il désirait. L'ami alluma une bougie. Le rêve dura quelques minutes.

L'hallucination peut être tactile.

Une personne rêve qu'elle est poignardée ; elle se réveille en sentant le froid de la lame dans son cou. Elle la sentit si bien, au premier moment du réveil, qu'elle fit cette réflexion : « Cette fois-ci, ça y est (2). »

(1) Dupuy, *loc. cit.*, p. 14.
(2) Ibid., p. 21.

Voici maintenant quelques observations d'actes musculaires accomplis à l'état de veille sous l'influence d'un rêve.

Un soldat de ma connaissance rêve qu'il passe en conseil de guerre pour un délit quelconque. On désarmait les hommes en ce moment et il devait rendre son sabre, puisqu'il quittait le régiment. Le sabre était à côté de son lit. Il se réveille, et aussitôt il y porte la main, et, l'ayant trouvé en place, il se dit : « C'est bon, ce n'est qu'un rêve, je puis me rendormir. »

On peut penser qu'il s'agit tout simplement d'une hallucination hypnagogique, accompagnée d'un acte. Mais voici un fait qui m'est personnel :

Je venais de soutenir ma thèse de doctorat en médecine; je rêve une nuit qu'elle est l'objet d'une vive discussion de la part de quelques-uns de mes confrères, devant lesquels je soutenais vivement les idées que j'avais émises.

Je prends note sur une feuille de papier des arguments qui me sont posés. A mon réveil, j'avais tout oublié. Je sors, fais quelques courses, puis, rentrant chez moi, je me place devant ma table de travail et j'écris je ne sais plus sur quel sujet. A un moment donné, j'ouvre le tiroir de ma table pour y prendre un document dont j'avais besoin, et aussitôt je pose ma main sur le dossier où j'ai réuni tout ce qui a été écrit sur ma thèse, dans l'intention d'y trouver les notes que j'avais prises pendant mon rêve. Tout à coup et presque instantanément je me rappelai mon rêve. J'avais été le jouet d'une auto-suggestion que j'accompagnais d'un acte musculaire.

Voici le même phénomène, plus accentué encore. Je

rencontre subitement, un jour du mois d'août 1888, un monsieur que j'ai connu jadis, mais que j'avais perdu de vue depuis longtemps. Nous ne nous saluions plus, n'ayant jamais entretenu des relations suivies. Or, ce jour-là, je le saluai. Je fus très étonné de l'acte que je venais d'accomplir et je me rappelai tout à coup le rêve que j'avais fait la nuit précédente. J'avais rêvé que j'avais longuement causé avec ce monsieur et que nous nous étions quittés dans d'excellents termes, en nous serrant la main. Il m'avait semblé, en le saluant, que je ne l'avais jamais perdu de vue.

Si, au lieu de nous rencontrer brusquement, j'avais vu venir cette personne, j'aurais eu le temps de me rappeler mon rêve et je n'aurais pas salué, car le jugement aurait pu s'établir; mais, dans le cas présent, la représentation avait été si vive qu'elle me faisait vivre mon rêve avec assez d'intensité pour provoquer un acte musculaire.

Il y a mieux, la fatigue musculaire ressentie pendant un rêve peut subsister au réveil dans les muscles mis en jeu psychiquement, et cela non seulement aussitôt après le réveil, mais quelques heures plus tard.

Je rêve, le 29 janvier dernier, que je suis perché au sommet d'un clocher où je me cramponne solidement avec les mains et surtout avec les jambes, dont les muscles adducteurs fatiguent beaucoup, étant dans la position d'un homme qui grimpe. Je sens mes forces m'abandonner peu à peu; je sens que je vais lâcher mon point d'appui, je vois l'abîme au-dessous de moi. C'est un cauchemar affreux. Je serre les jambes avec désespoir. Tout à coup, au moment de tomber, j'aperçois le rebord d'un toit; je pose les pieds dessus, je suis sauvé. Alors, poursuivant l'étude que je

faisais sur moi-même à l'état de sommeil, je me demande si le rêve que je viens de faire n'est pas dû à une impression sensorielle provoquée par la position de mes jambes dans le lit, ou à la fatigue réelle des muscles par cette même position, ou bien encore si cette fatigue est d'origine cérébrale. C'est en raisonnant sur ces trois hypothèses que je me réveille. J'éprouvais vraiment une grande lassitude dans les adducteurs, qui étaient meurtris comme si j'avais reçu des coups de bâton. Mes jambes étaient allongées, et non en adduction ; aucun poids ne pressait sur la partie douloureuse. La douleur ressentie était d'origine psychique.

Voici la seconde observation :

Le 31 janvier dernier, c'est-à-dire deux jours après le rêve que je viens de citer, je traversais le Jardin Public à onze heures du matin, me rendant chez moi et devant sortir par la porte de la place de Longchamps. Arrivé à côté des serres, je suivais le bord de la rivière, je pensai que pour abréger il valait mieux traverser le Jardin des Plantes plutôt que de passer sur le petit pont de bois. Je revins sur mes pas. Arrivé au milieu de la petite côte qui mène à la terrasse, je donnai subitement un fort coup de jarret, *et cela sans le vouloir;* aussitôt j'éprouvai une grande lassitude dans tout le corps.

L'impression avait été « en éclair ».

« J'ai ressenti cela, » me dis-je très surpris, et aussitôt le rêve que j'avais fait la nuit précédente revint à ma mémoire, avec une grande vigueur.

J'avais, en effet, rêvé que je poussais une petite charrette à bras trop chargée. Arrivé au *milieu* d'une côte, j'avais senti que le poids allait m'entraîner au bas, que j'allais rouler

et m'écraser ; j'avais lutté, je m'étais arc-bouté et j'avais mis la charrette de travers. Cet effort avait provoqué une grande fatigue. Puis, m'étant reposé, j'avais continué l'ascension.

Ainsi voilà deux cauchemars, faits à deux jours d'intervalle, qui avaient provoqué en moi une fatigue musculaire d'origine psychique.

Je ferai remarquer que c'est au *milieu* de la petite côte du Jardin Public que j'ai ressenti la douleur éprouvée au *milieu* de la côte gravie dans mon rêve. J'avais complètement oublié le cauchemar, et c'est à onze heures du matin qu'il surgit tout à coup, accompagné de la fatigue musculaire qu'il avait provoquée. Il s'est produit un rappel de mémoire, non seulement du rêve, mais de la fatigue, et cette mémoire a suffi pour reproduire la fatigue elle-même. Car le coup de jarret que j'ai donné était involontaire : il appartenait au rêve de la nuit précédente.

L'impression d'ascension inconsciente pour moi jusqu'au milieu de la côte était perçue inconsciemment par mon cerveau ; un rappel de mémoire avait eu lieu par une association d'idées, je *vivais musculairement* le cauchemar de la nuit précédente.

Nous avons vu qu'Albert souffre, pendant la journée qui suit son rêve, de la douleur ressentie en dormant.

En résumé, les hallucinations et les actes musculaires dont je viens de rapporter les observations sont provoqués par une auto-suggestion établie dans un état de sommeil physiologique. Entre celui-ci, le sommeil somnambulique et le sommeil hypnotique, il n'y a qu'une différence de degrés, de plus à moins ou moins à plus.

La suggestion peut être donnée dans le sommeil physiologique comme dans le sommeil provoqué. Si donc les effets sont les mêmes, il est permis d'admettre des états de cause semblables.

« Dans une salle de douze malades endormis tous *naturellement* ou par hypnose, on réveille un sujet, dit Bernheim (1) ; on lui suggère une hallucination rétroactive d'un fait qui se serait passé la veille, par exemple dans la même salle : rixe ou querelle. Le malade accepte la suggestion; il est au besoin prêt à jurer que le fait s'est réellement passé sous ses yeux. Mais voici le plus curieux : si l'on réveille alors l'un des sujets qui ont assisté endormis à la scène et qu'on l'interroge sur le même fait supposé, il se le rappelle et le certifie aussi. Il en est de même de tous les autres, *même de ceux qui dormaient d'un sommeil naturel*, car ils ont entendu la discussion, sans se réveiller. »

M. Bernheim conclut qu'il ne faut jamais parler devant un homme endormi et que ces expériences montrent l'effrayante faillibilité du témoignage humain. A l'appui de ce fait, voici un cas d'obsession créé expérimentalement sur ma sœur, personne saine d'esprit et bien équilibrée.

Je sors, un soir du mois de juin 1889, en disant à ma sœur que je me rends au comité du *Véloce-Club bordelais* dont je fais partie. Je rentre à onze heures du soir, et, trouvant ma sœur endormie hypnagogiquement, je lui dis doucement à l'oreille cette phrase qui n'avait pas de sens : « Gambetta est mort. » Puis je la quitte. La journée se passe sans incident ; cependant le soir, elle m'apprend que, vers dix heures du matin, comme elle lisait un article sur l'éducation en France, le souvenir de Gambetta lui était

(1) *Sur les faux témoignages suggérés à l'état de sommeil.* (*Progrès médical*, 17 août 1889, p. 156.)— *Congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique.* Paris, 1889.

venu à l'esprit. Cette pensée l'avait poursuivie toute la journée. Elle savait parfaitement que Gambetta était mort, et depuis longtemps; aussi trouvait-elle absurde de répéter mentalement : « Gambetta est mort ». « Je dois l'avoir rêvé..., » me dit-elle. Puis tout à coup, comme nous passions devant le siège du *Véloce-Club bordelais*, elle s'écria : « C'est toi qui me l'as dit, hier soir ! » Mais comme je feignais d'être étonné, elle douta de nouveau, ne sachant à quoi s'en tenir. La voyant fort perplexe, et l'expérience étant concluante, je lui avouai la vérité.

Après l'obsession, voici un cas de suggestion thérapeutique donnée dans le sommeil naturel à l'état hypnagogique :

Le 11 octobre 1889, M. C... me prie de voir son fils, âgé de dix-sept ans. Ce garçon a une mobilité de caractère qui l'a empêché de terminer ses études primaires; sa volonté est tour à tour forte et faible. Il ne peut rester longtemps chez le même patron. Il était arrivé la veille d'une ville éloignée du département où on l'avait mis en apprentissage. Ayant quitté son maître sans l'avertir, il avait passé la nuit dans de mauvais lieux, à Bordeaux, avec des lutteurs dont il fait sa société de prédilection. C... est un onaniste invétéré. Il offre des troubles très marqués de la sensibilité cutanée au chatouillement, à la chaleur, à la piqûre, au pincement, etc. Il a, de plus, de la paralysie des vaso-moteurs : l'ongle passée sur la peau y laisse une traînée rougeâtre. Le réflexe pharyngien est aboli.

C..., qui est bien constitué, fait parade de ses muscles. Il aime descendre dans l'arène pour y écarter les taureaux; le danger l'y attire, il ne peut s'empêcher de se lancer à

la tête de l'animal, et pourtant il a peur. Je conseille les douches et la suggestion hypnotique. C... ne veut pas suivre de traitement. Prenant alors son père à part, je lui dis d'essayer de la suggestion dans le sommeil normal, ce qui fut fait pendant six nuits. M. C..., s'approchant du lit de son fils endormi, lui disait d'être plus calme, de lutter contre sa passion et d'avoir de la suite dans les idées...

Le 30 novembre, les résultats obtenus étaient excellents. M. C..., considérant la guérison comme établie, a supprimé toute suggestion. Nous voici arrivé à la partie la plus intéressante de ce chapitre: celle qui a rapport à l'influence des rêves sur la formation des idées délirantes et sur les actes qu'elles provoquent.

Mme B..., cinquante et un ans, atteinte depuis quatre ans de la crainte de faire mal à ses semblables, à elle-même et à son petit-fils. A peur de se jeter par la fenêtre. Malaise et angoisse dans les grandes foules ; pas d'agoraphobie. Crainte de devenir folle. Palpitations, tremblements, sommeil agité, hallucinations hypnagogiques désagréables (fantômes), dont elle a conscience. Quand elle rêve de brigands ou de voleurs, le lendemain elle s'assure bien si toutes les portes sont fermées, elle se barricade et n'est pas tranquille de la journée (1).

Mme B..., trente-quatre ans, hystérique, rêve une nuit qu'elle tue son mari et sa fille avec un grand couteau. Le matin, elle s'assure que ce n'est pas vrai et dit: « Ah ! mon Dieu, si je les avais tués ! » A partir de ce moment, elle ne peut plus voir de couteau sans éprouver une peur atroce. Angoisses et défaillances si on la force à prendre l'instrument tranchant : elle a peur de faire du mal à quelqu'un, surtout à son mari et à sa fille qu'elle aime beaucoup. Elle rêve fréquemment de couteau : la nuit elle s'attache les poignets, de peur de se lever et d'aller en chercher un.

(1) Ph. Chaslin, *loc. cit.* Th., Paris, p. 40.

J'ai été appelé il y a quelques semaines par un de mes confrères afin d'appliquer la suggestion hypnotique à une hystérique atteinte d'une obsession venue à la suite d'un rêve.

Cette dame, étant un jour devant la porte de son magasin, vit tomber un cheval qui traînait une charrette ; le conducteur tomba en même temps, sans pour cela se faire aucun mal. Mme B... éclata de rire. Un passant ayant assisté à l'accident lui dit: « Il n'y a pas de quoi rire, madame. » Elle sentit aussitôt une impression désagréable la saisir à la région épigastrique. Et ce fut tout. Le soir elle dîna fort bien, ne pensant à rien de ce qui s'était passé. Elle se coucha, s'endormit et revit la scène de la veille. Elle sentit qu'à partir de ce moment « elle ne pourrait plus parler sans rire ». Au réveil l'auto-suggestion avait produit son effet. Mme B... rit au nez des gens ; mais comme elle tient un magasin, elle contracte les muscles masséters afin d'ouvrir la bouche le moins possible. Cette situation était devenue intolérable, car les clients s'étaient aperçus de sa façon d'agir à leur égard.

J. Franck rapporte, d'après Schenk, qu'un pharmacien fut pris de cauchemar en dormant ; il accusa ceux qui étaient dans la même chambre de l'avoir presque tué dans la nuit en cherchant à l'étrangler. Ses compagnons avaient constaté qu'il avait passé la nuit sans dormir et dans un état de fureur.

Plus tard ce pharmacien accusa un démon qu'il voyait et qu'il dépeignait.

On ne put lui persuader le contraire qu'après un traitement qui le guérit de son cauchemar.

Dans cette observation, la pensée délirante avait été

assez vive pour s'objectiver dans une hallucination démoniaque.

Si les actes accomplis sont délirants, ils ne portent pas du moins une grave atteinte à la vie de l'individu ou de ses semblables. Une malade se barricade, l'autre est persuadée qu'elle ne peut parler sans rire; quant à la troisième, elle a la conscience de son obsession et elle s'attache les poignets pour ne pas être tentée de saisir un couteau. L'observation ne dit pas qu'elle ait été plus loin, et qu'elle ait accompli un meurtre.

Cette malade l'aurait peut-être accompli par la peur même de l'accomplir. J'ai donné mes soins à une obsédée qui avait des idées de suicide par la peur même de se suicider (1).

Dans les deux observations suivantes, l'auto-suggestion n'est pas dubitative, elle est affirmative ; aussi les actes sont-ils en rapport avec l'intensité du rêve.

La veuve School entend parler trois nuits consécutives une voix qui lui dit : « *Tue ta fille.* » Elle résiste d'abord et chasse ces pensées en se réveillant ; mais l'idée ne tarde pas à devenir fixe, elle persiste pendant la veille : ces paroles homicides retentissent sans cesse à son oreille, et l'infortunée immole son enfant (2).

Mme R... (3) est arrêtée au moment où elle allait se jeter dans la Seine. C'est sa troisième tentative de suicide depuis douze jours. Elle fond en larmes. Après de longues instances, elle se décide à parler.

Elle sait qu'elle est tendrement aimée de tous les siens.

(1) *Semaine médicale* du 14 août 1889, n° 35, p. 297.
(2) Macario, *loc. cit.* (*Ann. méd.-psych.*, t. VIII, p. 176.)
(3) Faure, *Etude sur les rêves morbides* (rêves persistants). (*Arch. de médecine*, vol. I, 1876, p. 554.)

Son mari et ses enfants sont très bons pour elle ; elle ne peut que se louer d'eux. Mais une nuit elle a rêvé, sans savoir pourquoi, sans avoir le moindre motif, que son mari voulait se séparer d'elle ; elle en a ressenti une telle peine qu'elle ne pourra jamais s'en consoler et elle aime mieux mourir.

Selon que ce rêve revient ou non pendant la nuit, elle tente de se suicider ou elle reste bien tranquille.

Cette dernière observation démontre très clairement l'influence du rêve sur les actes délirants à l'état de veille. On peut cependant se demander si cette malade n'était pas atteinte de la folie des persécutions d'une nature particulière et intermittente que le rêve révélait. Les deux hypothèses peuvent se soutenir ; je penche cependant pour la première : celle de l'auto-suggestion. Quoi qu'il en soit, ni l'une ni l'autre n'enlèvent la valeur au rêve au point de vue de l'acte accompli.

W... (1) rêve une nuit qu'il doit se battre en duel, parce que la veille, étant au bal, il a souffleté un homme. Le lendemain il se rend chez un ami et le prie de l'assister, à huit heures du matin, du côté d'Issy.

Naturellement le duel n'a pas lieu, mais W... reste pendant quelques jours fort perplexe ; enfin il finit par se rappeler, et il avoue qu'au lieu d'aller au bal ce soir-là, il était rentré chez lui et s'était mis au lit.

Il se souvenait parfaitement d'avoir eu, en rêve, une querelle qui lui avait causé une profonde terreur. Pendant plusieurs années, le souvenir de cette prétendue querelle s'emparait de lui : de nouveau, les circonstances lui revenaient précises et identiques. Quand il reconnaissait son erreur, il était le premier à en rire, mais dans d'autres moments il s'irritait et devenait furieux devant le moindre doute.

Ainsi, il y avait intermittence dans l'acte déraisonnable, et cela pendant plusieurs années. Un rêve dominait la vie

(1) Faure, *loc. cit.*

de W..., et, selon que son souvenir était plus ou moins vif, il riait de son aberration ou voulait la faire partager à ceux qui l'entouraient.

M. Baillarger rêve une nuit qu'un de ses confrères prend la direction d'un journal de médecine ; le lendemain, il annonce la nouvelle à toutes les personnes qu'il rencontre et qui peuvent s'intéresser à cette question. Cependant la chose n'existait pas, et ce n'est que devant les faits qu'il reconnut se tromper. Il se rappela alors le rêve qu'il avait eu et qu'il avait *vécu* pendant plusieurs heures (1).

M. le professeur Pitres me fournit l'observation suivante prise par M. Boisvert, son interne. Bien qu'il s'agisse d'un malade en convalescence de fièvre typhoïde, je n'ai pas cru devoir le classer dans la première partie. Le malade, ayant quitté son lit et sortant en ville, pouvait être considéré comme guéri.

Troit (Philippe) rêve qu'il était allé un soir chez son patron pour chercher deux bouteilles de vin ; celui-ci les lui donna et il les emporta, après avoir pris un acompte sur une troisième. Etant rentré à l'hôpital par le même chemin qu'il avait pris pour en sortir, il plaça le vin derrière sa tête, sur la petite planche du lit. Puis il se coucha en se frottant les mains et en disant : « M. Boisvert ne veut pas me laisser sortir : eh bien, je viens de lui jouer un tour. » Le lendemain matin, il voit l'infirmier et deux ou trois malades qui, à la lueur d'un « quinquet », buvaient ses deux bouteilles en ayant l'air de se moquer de lui. Un moment après, il se réveillait et, voyant la sœur qui passait, il lui affirma qu'on lui avait pris deux bouteilles de vin et que quatre individus les avaient bues devant lui.

« Mon rêve était tellement fort, ajoute Troit, que, lorsque je suis sorti, je suis allé chez mon patron et lui ai demandé s'il ne m'avait pas donné deux bouteilles de vin. Sur sa réponse négative, je suis resté très étonné. »

(1) Communication orale de M. le docteur Régis.

L'observation ne dit pas combien de temps l'auto-suggestion a duré.

A noter cette particularité, que le rêve fait par Troit est gustatif. On sait, en effet, quelle est l'appétence des typhiques convalescents. Si la caractéristique de ce rêve n'avait pas été la conviction profonde d'avoir accompli un acte, il aurait pu trouver sa place dans le paragraphe des fièvres, car l'origine est splanchnique (gastrique).

Voici une observation qui m'est fournie par une de mes clientes. Elle n'était pas malade, et n'avait pas eu d'accès de fièvre dans la journée. Ici, le rêve a failli compromettre des intérêts, heureusement de peu d'importance.

Mme P..., trente-deux ans, pas d'hérédité névropathique, bonne santé, me raconte le fait suivant :

M. X..., négociant, se fait photographier un jour chez nous. Quelques jours après, il envoie un de ses commis pour retirer les épreuves ; celui-ci remet comme monnaie une étiquette d'échantillon de vin, portant l'adresse du bureau de M. X... où je devais envoyer toucher le montant du travail. Quelque temps après, comme je feuilletais le livre des comptes avec mon beau-frère, nous vîmes l'étiquette de M. X... que j'avais collée sur son compte courant. « Il faudra envoyer encaisser cette note, dit mon beau-frère.— Inutile, répondis-je, M. X... a payé. » Et comme mon beau-frère doutait, ne se rappelant pas avoir inscrit la somme sur le livre de caisse, je lui donnai des détails très précis sur le commis qui était venu acquitter la note, sur son âge, sur son costume, etc., etc. ; il avait même dit en entrant : « Je viens solder le compte de M. X... » A quelques jours de là, mon beau-frère, n'ayant pas trouvé trace de cette

somme, pensa qu'il y avait erreur de caisse ; il chercha longtemps mais vainement, *pendant une semaine*, car je lui assurais toujours que la somme avait été payée. Il voulut en avoir le cœur net, et il envoya chez M. X... pour lui demander s'il avait envoyé régler son compte. M. X... répondit négativement. Je réfléchis, mais je voyais toujours le commis ; cependant, quand on me demanda avec quelle monnaie j'avais reçu l'argent, je ne pus préciser et je me rappelai alors seulement que j'avais fait un rêve. Je l'avais oublié à mon réveil. En voyant le livre des comptes courants, j'avais affirmé que M. X... avait payé sa note. Aujourd'hui encore je douterais sans les faits qui me prouvent mon erreur.

Ainsi voilà un rêve, chez une personne non hystérique et se portant bien, dont le souvenir subsiste pendant une semaine, et qui eût lésé ses intérêts sans le souci qu'avait son beau-frère de savoir où l'argent était passé. A noter le rappel du rêve en voyant le livre des comptes.

Ma sœur se fâche en rêve, une nuit, contre moi. Elle m'accuse d'acheter sans marchander. Ce rêve l'impressionne, elle se le rappelle parfaitement au réveil ; elle va faire le marché et se laisse tromper par les marchandes, n'osant pas discuter. Elle donne l'argent, sachant parfaitement qu'on la vole ; mais un *je ne sais quoi* la retient, alors qu'elle débat toujours les prix. Elle sentait qu'elle était sous la domination du rêve et qu'elle ne pouvait lui résister.

Nous avons vu plus haut qu'une impression assez vive reçue pendant la veille avait provoqué chez une hystérique l'idée délirante de ne pouvoir parler sans rire. Mais il

s'agit d'une hystérique, et on peut classer ce rêve dans les rêves d'origine pathologique, bien qu'un traumatisme psychique l'ait provoqué.

Voici une observation à peu près semblable, prise sur un gendarme, gens peu hystériques de nature :

Au mois de mars 1882, le gendarme S... est de service pour une exécution capitale; il assiste à la toilette et à l'exécution : émotion très grande, tremblement nerveux. Quelques jours après, il cause avec son maréchal des logis ; il n'est pas d'accord avec lui, et il vint à sa pensée que son chef pourrait bien faire un rapport contre lui au ministère de la guerre. Quelques jours après, il rêve qu'il est condamné à mort par ordre du ministre, sans être passé en jugement. « Dans mon rêve, dit-il, je me voyais tout garrotté, et l'on me poussait vers la guillotine en me roulant comme un tonneau. Je fus très vivement impressionné par ce rêve. Je le racontai à un de mes camarades qui se moqua de moi ; mais il me revenait très souvent à l'esprit. »

Le 1er du mois il s'enivre, il arrive trop tard et il est menacé d'une punition. Un peu de tristesse. Le 3, il se sent drôle et pense à son rêve ; il croit entendre dire à ses camarades qu'il va être guillotiné. Il se couche, ne dort pas et entend une voix qui lui prédit la guillotine. Le lendemain, dans la nuit, même hallucination. Le matin, il se sauve, tentative de suicide, de meurtre. Il est pris, il entend des hallucinations auditives qui menacent de le faire guillotiner. Puis le 7, il dort un peu, et recouvre la raison avec le souvenir de ce qu'il a fait. A partir de ce moment, guérison (1).

En résumé, traumatisme psychique provoqué par une exécution à mort. Légère discussion avec son chef qui, à l'état ordinaire, fût passée inaperçue, mais à laquelle son état d'esprit accorde une valeur qu'elle ne doit pas avoir. Ces deux mémoires s'unissent et créent le rêve de sa condamnation à mort. Jugement assez sûr pour rectifier l'im-

(1) Taine, *l'Intelligence*, 1883, t. I, p. 119.

pression que le rêve a laissée, puis, un jour, rappel plus intense du rêve, tellement intense qu'il provoque des hallucinations auditives avec tentatives de suicide et de meurtre, et cela après un *enivrement* qui renforce la mémoire délirante, l'alcool ayant probablement produit à son tour un second traumatisme psychique.

Pendant ce temps il dort mal ; ses rêves paraissent être dus à un sommeil en hauteur, qui excite les couches supérieures des mémoires récemment acquises ; dès que ce sommeil devient plus profond, il réveille les mémoires plus profondes, plus anciennement acquises, qui lui permettent d'établir un jugement plus sûr. Il recouvre donc la raison, parce que le moi splanchnique (cérébral) n'est plus le jouet du moi sensoriel, ayant pris une nouvelle force dans le repos accordé par un sommeil plus profond que le sommeil hypnagogique.

Quoi qu'il en soit, notons en passant la production de l'hallucination auditive pendant que S... croyait ne pas dormir, alors qu'il était dans un sommeil hypnagogique. On sait que cet état est particulièrement favorable à la production de pareils phénomènes.

Un garçon de magasin fortement constitué et d'une vie régulière se réveille un matin avec de la fièvre, de l'agitation extrême, une sueur abondante, de l'anxiété, un malaise très prononcé; il annonce que toutes les économies qu'il a faites sont détruites, il est ruiné, il est perdu. Il dit que la veille, en conduisant un haquet, il s'était pris de querelle avec un cocher ; dans la bagarre, son haquet avait enfoncé la devanture d'un miroitier. On allait lui faire payer les dégats. Il n'ose avouer la chose à sa femme; il est horriblement tourmenté. Il racontait d'ailleurs l'événement avec des détails circonstanciés et se voyait *encore serré au cou par son adversaire qui l'avait frappé si vio-*

lemment qu'il en avait perdu connaissance et qu'on avait dû le porter chez un marchand de vin pour le ranimer.

Sa femme affirma qu'il était dans son état ordinaire en rentrant la veille, qu'il avait fait ses affaires, passé la soirée à la maison, qu'il s'était couché sans préoccupation sérieuse.

X... vécut pendant trois jours dans cet état d'esprit, tourmenté, n'ayant pas un instant de repos, bien qu'on l'eût conduit sur les lieux où l'accident s'était fictivement passé.

Ce n'est que quelques jours après qu'il se rendit vraiment compte du rêve qu'il avait fait. Toutefois il revint pendant un mois, et tous les jours, à cette fausse idée. Il s'asseyait alors en proie au plus grand découragement, pleurant et répétant : « Nous sommes perdus. » Sept ans après et de temps à autre, il est repris de ces crises, il oublie la vérité et vit pendant plusieurs jours sous le coup de ce désastre imaginaire (1).

Ce rêve coïncide-t-il avec des accès intermittents de lypémanie, révèle-t-il la folie ou bien la provoque-t-il ? X... cependant ne peut être traité de fou.

Il est un côté de cette observation qui doit attirer l'attention. X... rêve *qu'il a le cou serré par un adversaire, qu'il est frappé avec une telle violence qu'il en perd connaissance, etc.* On n'a généralement le sentiment de la perte de connaissance que dans la veille. Cette perte amène une modification organique pendant le temps qu'elle dure, qu'elle soit due à une congestion ou à une anémie cérébrales. Ce n'est qu'après l'attaque qu'on s'en rend compte. Comment X... a-t-il pu le faire en dormant ? Il faut admettre qu'il y a eu réellement un traumatisme cérébral, peut-être une légère congestion encéphalique, qui aurait provoqué le rêve lui-même, de dispute, d'étouffement par la pression du cou, du choc violent reçu à la tête et d'évanouissement.

Le moi splanchnique (cérébral), étant atteint dans sa fonction organique même, objectivait en faisant appel,

(1) Faure, *loc. cit.*, p. 555.

comme toujours, aux images fournies par le moi sensoriel. On connaît la formation des rêves et leur systématisation selon l'organe qui les provoque. (Les affections du cœur sont angoissantes, celles des poumons sont essoufflantes, etc.) Pourquoi ne pas admettre que X... ait subi un traumatisme cérébral pendant le sommeil : une poussée congestive, par exemple, qui aurait provoqué une sensation de perte de connaissance, et peut-être bien une véritable perte de connaissance du moi splanchnique qui n'avait plus conscience de lui-même pendant le traumatisme ?

Quoi qu'il en soit, l'impression reçue avait été profonde, puisqu'elle subsistait sept ans après, ce qui ferait admettre l'hypothèse d'un traumatisme cérébral chez X... et celle d'un traumatisme psychique chez le gendarme S... Chez ce dernier l'affection était fonctionnelle, chez X... elle était organique. Un sommeil déplace le rêve d'exécution capitale parce que la cause occasionnelle était toute représentative; mais il ne peut déplacer la lypémanie de X... parce qu'elle est probablement d'origine organique.

C'est encore à une cause occasionnelle organique que sont dus les rêves de vol de l'observation suivante :

X... a été arrêté. En passant dans une rue, il voit des harengs chez un épicier ; il entre en acheter. Pendant qu'on le sert, il voit des boîtes de sardines ; il oublie les harengs, met trois boîtes dans ses poches et s'en va tranquillement. L'épicier court après lui ; il l'arrête en l'appelant voleur. X... se défend et dit qu'il ne sait pas ce qu'on lui veut ; il tire même une épée de sa canne en menaçant ceux qui l'entourent. Il reste confondu et immobile quand on lui montre les boîtes sortant de sa poche.

Il raconte qu'il est obsédé nuit et jour depuis deux ou trois ans par des idées de vol contre lesquelles proteste sa

vie entière ; il a été officier comptable et s'est retiré du service avec les notes les plus honorables.

La nuit il rêve qu'il commet les vols les plus incroyables; le jour, au moment où il s'y attend le moins, il est instantanément porté à s'emparer des choses qui lui sont des plus inutiles.

Une fois, il ouvre le tiroir d'un de ses collègues pour prendre une plume ; il voit 130 francs, et il s'en empare. N'osant pas rentrer chez lui avec cette somme dont il ne saurait justifier la possession aux yeux de sa femme, il la gaspille, dans la soirée, en acquisitions ridicules. Le lendemain, cette somme était restituée par lui, mais il était renvoyé de son emploi. Ailleurs, il va commander un mobilier complet, bien qu'il n'en ait aucun besoin. Mais au moment de quitter la boutique du tapissier, qui avait suscité chez lui cette tentation, il se souvient qu'il ne peut ni ne doit faire cette acquisition, et il donne un faux nom au marchand. Il voit des montres, il entre chez le marchand et choisit une montre de 525 francs ; le marchand, avant de la lui laisser, demande des arrhes. Il se souvient encore qu'il n'a pas besoin de cette montre, et, ne voulant pas donner un acompte, il fait un billet, mais il le signe d'un faux nom. Chez un tailleur, c'est une autre comédie du même genre ; enfin les plaintes de toutes sortes en escroquerie, en filouterie, pleuvent contre cet homme qui pleure, se jette à terre, se débat comme un enfant à la pensée qu'on le considère comme un voleur. Il avoue lui-même qu'il ne pourrait pas dire ce qu'il a commis de vols absurdes.

Il a des moments d'agitation furieuse ; on a dû lui mettre la camisole de force. On obtient de lui un moment de lucidité. Pendant plus d'une heure, il cause très raisonnablement, racontant tantôt en riant, tantôt en pleurant, tous ses vols ; on peut croire qu'il en accuse qui n'ont jamais été commis.

Antécédents : père ivrogne, mort fou dans un dépôt, après avoir dissipé une grande fortune.

Cet homme était alcoolique (1).

Cette observation a beaucoup de rapport avec celle d'Albert. Celui-ci rêve qu'il part, et le lendemain il s'en va. X... rêve qu'il vole, et le lendemain il devient voleur sans

(1) Faure, *loc. cit.*, p. 563.

le vouloir, sans le savoir ; il vole des boîtes de sardines le plus tranquillement du monde, ne prend pas même le soin de cacher l'objet de son vol et reste confondu quand on lui montre les boîtes sortant de sa poche.

L'observation ne dit pas si, au moment du vol, X... était en état de somnambulisme.

X... est un dégénéré comme Albert. On est toujours fils de quelqu'un, surtout dans les maladies mentales. Alcoolique lui-même, ses rêves revêtaient une forme spéciale et peu connue. Comme Albert, ce malade avait de l'amnésie et quelques moments de lucidité pendant ses crises d'auto-suggestion.

Bien qu'il ait terminé par des accès de folie furieuse, je ne crois pas qu'on puisse classer les rêves de cet homme dans la catégorie des rêves symptomatiques annonçant une affection quelque temps à l'avance. On doit plutôt les considérer comme sympathiques à un état de dégénérescence mentale et devenant la cause occasionnelle d'actes criminels.

Mais il y a mieux, toute une vie peut être transformée par une série de rêves ou d'hallucinations à l'état de sommeil se rapportant à un même ordre d'idées.

Albert part, X... vole, A... devient réformateur, non tout à coup à la suite d'un rêve qui l'a impressionné vivement, mais peu à peu, après une succession d'états psychiques que Sauvet a fort bien observés. Voici l'histoire abrégée de ce malade (1).

A..., peintre sur verre, né à Paris en 1808, de parents sains de corps et d'esprit.

(1) Sauvet et Moreau (de Tours), *Ann. méd.-psych.*, 1844, t. III, p. 305.

Éducation rien moins que religieuse. Dès son jeune âge, sensibilité exagérée, grande imagination. A douze ans, il devient amoureux platonique d'une jolie femme qu'il rencontre. Devenu orphelin quelque temps après, A..., qui avait une grande rigidité de mœurs, se livre à une femme de mauvaise vie ; mais la brutalité du plaisir le dégoûte et il reste trois ans sans éprouver le moindre désir. Il cherche longtemps une « âme sœur » ; mais il est repoussé, car son « sentimentalisme » ennuyait ses maîtresses.

Pourtant il trouve son idéal auprès d'une femme mariée qui le comprend ; il l'aime encore plus que toutes les autres, parce que son amour est partagé. Une nuit, pendant qu'il sommeille, il entend une voix qui lui dit : « Tu ne prendras point la femme de ton prochain. » Plusieurs fois, il entend la même chose, et, malgré la peine qu'il en éprouve bientôt, A... renonce à cette femme.

Vers 1840, il commence à sentir des remords pour la vie qu'il menait et bientôt il les voit sanctionnés en quelque sorte par des apparitions qui se montrent à lui pendant son sommeil.

Une nuit il croit être transporté sur le Pont-Neuf. Il y voit Moïse dans les nuages, tenant en ses mains les tables de la loi ; derrière lui, passent saint Jean, puis le Christ portant sa croix. Une autre fois, il se sent soutenu dans les airs par une ombre dont il n'aperçoit qu'un bras, lequel supportait une lampe, et, chaque fois que l'ombre soufflait sur la lampe, il s'en détachait des étincelles, lesquelles, en tombant, incendiaient tout ce qu'elles touchaient. Une autre nuit, et par un temps affreux, A... se trouve sur le parvis Notre-Dame : il aperçoit la lune traversant l'espace, et, sur son passage, jetant d'une voix sépulcrale les mots de : « Mort..., mort..., mort... » Et partout, alentour de lui, il voyait les maisons s'écrouler, les hommes et les animaux mourir d'effroi ; bientôt le fleuve, réunissant ses deux branches, balayait, emportait tout dans sa course. A... seul restait debout, présidant à ce cataclysme universel... Alors, frappé de tout ce qu'il voyait, A..., cherchant des explications, ouvre pour la première fois les Évangiles. Plus de doute ! il est protégé du ciel... Dès lors, il commente les livres saints à sa manière. Aussi les visions arrivent plus nombreuses et plus explicites qu'auparavant ; et d'abord une première apparition lui ordonne d'épouser la femme avec laquelle il vivait et dont il avait eu un enfant. Il s'empresse d'obéir et il l'épouse. Ses parents partagent sa folie, ils le croient favorisé de Dieu et inspiré par lui.

Une nuit, il voit le livre des Évangiles qui, volant avec des ailes de feu, s'approchait de diverses personnes et les brûlait par son contact. Tous fuyaient, cherchant à se préserver de ses atteintes ; mais à mesure qu'ils se débattaient, il se détachait du livre des feuillets embrasés qui voltigeaient et brûlaient également tout ce qu'ils touchaient. A... seul se mettait à poursuivre ces feuillets ; il les recueillait et n'en était point brûlé.

Enfin, arrive une dernière vision. Au milieu de son sommeil, A... entend une voix qui lui crie : « Lève-toi, quitte ta blouse, prends ta redingote. » Puis, après un moment de repos, il entend distinctement ce mot : « Travaille », répété par deux fois.

A... se réveille en sursaut, se lève, s'habille et se prépare à sortir pour répéter ce qu'il a vu ; il comprend bien qu'il sera probablement arrêté, incarcéré peut-être, et alors que deviendront sa femme et son enfant, qu'il voit dormir paisiblement devant lui ! Il hésite... ; mais la voix a parlé, il obéit. Il jette un dernier regard d'amour sur ces deux êtres qu'il aime sincèrement et sort de sa maison. Il attend en se promenant que la nuit ait disparu, et, bientôt avisant un endroit propice, il écrit sur un mur la vision qu'il vient d'avoir.

Peu d'instants après, il est arrêté et conduit à Bicêtre.

En dehors de ses idées, dit Sauvet, A... est un jeune homme instruit, intelligent, s'exprimant avec facilité et d'une conversation fort agréable ; sa religion et sa morale sont celles du plus parfait honnête homme possible ; n'exagérant rien dans ses pratiques religieuses, et se montrant raisonnable en tous points.

En un mot : croyance aveugle, foi inébranlable dans la vérité de ses apparitions ; d'autre part, réunion de presque toutes les bonnes qualités morales et intellectuelles, en dehors de ce qui tient à ses visions.

Moreau (de Tours) fait précéder sa longue observation des réflexions suivantes :

« Pendant longtemps, A... n'attache à ses rêves d'autre importance que celle que nous y attachons nous-même.

Mais peu à peu, son esprit est subjugué et comme fasciné par les visions qui l'assiègent lorsqu'il est endormi ; il finit par croire à ses rêves avec tout l'abandon, toute la ténacité d'un monomaniaque.

« J'ai examiné, étudié ce malade avec une persévérante attention, et je me suis assuré *que jamais il n'avait eu d'hallucinations étant éveillé*. Ses idées délirantes étaient nettement circonscrites. Pour tout ce qui n'avait point de rapport avec ses rêves, la raison et le bon sens ne lui faisaient jamais défaut.

« Un pareil délire n'est pas seulement intéressant au point de vue symptomatique : on sent que, sous le rapport médico-légal, il pourrait soulever des questions graves et inattendues. »

A... est d'une sensibilité et d'un sentimentalisme exagérés, mais cela ne constitue pas un cas pathologique. Cependant le terrain est bon pour la semence ; les impressions que A... recevra auront sur son esprit une valeur, une intensité toutes particulières. D'où les hallucinations à l'état de sommeil dont son idéation fait elle-même tous les frais ; hallucinations diverses, visuelles, auditives, tactiles, provoquées par son état d'esprit et renforçant à leur tour ses pensées délirantes. Pourtant il a conscience de son état mental, il sait qu'il sera arrêté et traité de fou. Il hésite... Il juge que sa situation est anormale ; mais survient un dernier rêve, il lui obéit fatalement, il est vaincu.

TROISIÈME PARTIE

Résumé

RÊVES D'ORIGINE SENSORIELLE

Voyons maintenant quelles conclusions on peut tirer de ces diverses observations.

Tact. — *Sommeil physiologique.* — Tous nos rêves sont provoqués par une impression sensorielle, à l'état de sommeil physiologique. Maury, ayant reçu un choc sur le cou, rêve une scène de la Révolution, dans laquelle il joue un rôle principal, puisqu'il est guillotiné ; la fraîcheur de l'atmosphère provoque toujours le même rêve chez M. Azam, et cela à chaque changement de saison, au printemps et à l'automne, si bien que ce maître incontesté pour tout ce qui touche au domaine psychique se demande s'il n'y aurait pas des rêves saisonniers tout comme il y a des maladies saisonnières. La pression sur ma main me fait rêver d'un fardeau, etc., etc.

Il faut noter que toutes les impressions sensorielles reçues à l'état de sommeil physiologique sont très augmentées ; le moindre mouvement prend une valeur qu'il n'a pas à l'état de veille.

Sommeil hypnotique. — En est-il de même dans le som-

meil hypnotique ? L'expérience nous répond par l'affirmative.

Le chatouillement provoque la pensée de mouches, de puces, des sensations de picotement, etc. Une légère pression sur le front est transformée en cercle de fer qui étreint la tête; sous le menton, c'est une barre de fer, un carcan qui serre horriblement le cou et provoque l'étouffement; à la jambe, c'est un engourdissement; à la poitrine, c'est une douleur précordiale angoissante. Un bandeau sur les yeux provoque un rêve d'emprisonnement, et quelques gouttes sur le corps, un rêve de noyade avec suffocation, etc.

Comme dans le sommeil physiologique, la valeur de l'impression est considérablement augmentée. Il faut noter aussi que cette valeur est d'autant plus grande que deux sens sont excités à la fois. Ce phénomène est connu à l'état de veille, on le reproduit expérimentalement à l'état de sommeil hypnotique ; tout porte donc à admettre qu'il existe aussi dans le sommeil physiologique et que nos rêves sont d'autant plus intenses que plusieurs sens ont été excités en même temps.

Ouie. — *Sommeil physiologique.* — Un bruit d'enclume provoque un rêve d'écrasement de la tête, qui se fond en eau, parce que l'impression tactile de sueur existait en même temps. Un sifflet de bateau à vapeur sert à la formation d'un voyage en mer sur un paquebot et d'une promenade en rivière sur un bateau à vapeur. Un craquement de soulier entendu à l'état de veille et entendu de nouveau à l'état de sommeil physiologique sert de point de départ à un rêve-roman.

Les impressions étant plus vives, l'idéation se fait plus rapidement et la notion du temps n'existe pas ; on croit avoir vécu plusieurs jours ou plusieurs mois dans quelques secondes.

Sommeil hypnotique. — On sait qu'à l'état hypnotique, l'ouïe est le sens le plus développé. Les moindres bruits sont saisis ; c'est à lui que sont généralement dues les attitudes passionnelles. La musique a une grande puissance sur cet état ; les observations à cet égard sont trop connues pour qu'il me suffise de les mentionner en passant.

Ici encore l'excitation parallèle d'un autre sens avec l'ouïe provoque une impression plus vive. Le frôlement d'un verre à liqueur avec le doigt crée le rêve des Landes et des cigales qui y chantent en été ; mais que j'accompagne le frôlement du verre d'une légère chiquenaude, le chant de la cigale est transformé en bourdon qui déchire les oreilles, et le crépitement d'une allumette-bougie éveille l'idée d'un coup de tonnerre.

Fait curieux à noter : à l'état de sommeil physiologique et de sommeil hypnotique, le même rêve peut être fait en même temps par plusieurs personnes à la fois. Burdach et ses compagnons de voyage font le même rêve, ayant tous entendu le bruit de l'orage ; Bernheim provoque la même pensée à des malades d'une de ses salles, les uns endormis physiologiquement, les autres hypnotiquement.

Vue. — *Sommeil hypnotique.* — Les rêves provoqués par une impression visuelle sont relativement rares dans le sommeil physiologique, puisque les paupières sont rabaissées et qu'on dort généralement dans l'obscurité. Nous

savons cependant qu'ils peuvent être provoqués par un jeu d'ombres et de lumière. Un jet de lumière passant sur les yeux fermés de deux personnes leur fait faire deux rêves identiques quant au fond, mais différents quant à la forme. Chez tous les deux il y a eu pensée de feu, incendie chez l'une, éclair chez l'autre, chacune ayant brodé à sa façon, selon ses tendances et l'état d'esprit du moment. Je prends pour une clôture les persiennes à demi fermées de ma fenêtre, etc.

Sommeil hypnotique. — Les rêves sont plus fréquents dans cet état, parce que les yeux sont quelquefois ouverts ou entr'ouverts. Je parle des rêves provoqués sans l'aide de la suggestion ; ceux-ci rentrent dans une autre catégorie. Albert étant endormi et laissé à lui-même, sans que je lui dise un seul mot, sans que je fasse un mouvement qui puisse lui indiquer ma pensée, fait un rêve de vol et d'assassinat. Il suffit pour cela qu'il voie mon porte-cigarette nickelé sur ma cheminée. Je l'avais posé à cet endroit avant la séance et sans penser qu'il pourrait me servir à quoi que ce soit.

A noter en passant la *macrosoptie* d'Albert, à l'état de sommeil hypnotique. Je fais un point sur un morceau de papier ; je lui dis de le reproduire, il dessine un grand cercle. Je lui fais regarder le point à travers une loupe ; il le voit plus grand encore qu'il n'est réellement, vu à travers la loupe, et il le dessine de nouveau. L'amplification des impressions sensorielles est donc bien manifeste ; elle paraît ne pas dépendre de l'organe lui-même, mais de l'importance psychique accordée par le cerveau.

Albert voyant un point à l'œil nu, et un moment après à

la loupe, le voit, dans les deux cas, bien plus grand qu'il n'est vraiment. L'œil fonctionne normalement comme à l'état de veille, seulement les proportions sont plus grandes. Or, établir une proportion c'est juger, et le jugement ne dépend pas de l'œil.

Olfaction. — *Sommeil physiologique et sommeil hypnotique.* — Maury, ayant senti du tabac, rêve au tabac. Albert, ayant senti de l'ammoniaque, croit que les fosses d'aisances sont *mal bouchées*; la fumée de la cigarette lui fait croire que je brûle, etc.

Gout. — Ayant trop fumé la veille, je m'endors la bouche ouverte, et je fais un rêve dans lequel je mangeais un plat alliacé; Albert, ayant fumé quelques instants avant d'être endormi, rêve de mets mal préparés.

Organes génitaux. — On sait que les rêves érotiques sont dus quelquefois à l'état de sommeil physiologique, soit à la chaleur, à la pression, au chatouillement du drap, etc. Ils peuvent être provoqués aussi par une cause interne, la réplétion des vésicules séminales, le décubitus dorsal, ou bien encore n'être que purement psychiques. En effet, le système génital, qui préside à la procréation de l'espèce par l'individu, appartient au moi sensoriel et au moi splanchnique; par celui-ci il produit, par celui-là il émet. C'est en faisant appel aux sens qu'il peut fonctionner physiologiquement. On sait quelle influence a le tact sur l'acte génésique et quelle répercussion a celui-ci sur le cerveau. Le même processus existe dans le sommeil hypnotique.

En résumé, la formation des rêves est due aux organes sensoriels, soit dans le sommeil physiologique, soit dans le sommeil hypnotique.

Dans les deux états, les impressions sensorielles prennent une valeur plus grande qu'elles n'ont à l'état de veille.

L'excitation de deux sens à la fois amplifie encore la valeur des impressions sensorielles déjà amplifiées, et cela dans les deux états de sommeil physiologique et hypnotique.

RÊVES PSYCHIQUES

Rêves. — *Sommeil physiologique et hypnotique.* — Les rêves d'origine absolument psychique n'existent pas. Tuos nos rêves sont provoqués par une impression sensorielle initiale, ainsi que nos pensées à l'état de veille. Pour celles-ci, le point de départ nous échappe quelquefois ; cela ne prouve pas qu'il n'existe pas. Dans le rêve il nous échappe toujours, parce que nous ne pouvons nous analyser, l'attention volontaire faisant défaut.

Ainsi un jet de lumière passant sous les yeux d'un dormeur le fait rêver à un éclair : voilà l'image initiale provoquée, mais qui provoque à son tour la représentation de tonnerre, de canon, de bataille, et de feu sortant du canon. Or, l'impression première était visuelle, de même que la représentation; mais celle-ci a donné naissance à une représentation auditive : le tonnerre. Ainsi les représentations peuvent être tour à tour concrète visuelle, abstraite visuelle, concréto-abstraite visuelle, concrète auditive, abstraite auditive, concréto-abstraite auditive, etc.

D'autre part, si la représentation est plus forte dans le sommeil que dans la veille, il semble que l'impression sensorielle mette un temps plus long pour arriver au cerveau et y éveiller la représentation afférente à l'excitation initiale. Dans l'expérience du 7 août 1888, Albert endormi dit qu'il va y avoir une belle récolte de raisins cette année-là, et il

voit des raisins. Je lui donne un morceau de sucre avec la suggestion que c'est un grain de raisin; il dit que c'est du *verjus*. Dix secondes après, il m'apprend que le raisin qu'il vient de manger *était doux comme du miel*. L'idée principale dans le rêve était que la récolte s'annonçait bien, mais que le raisin n'était pas mûr encore (on sait qu'Albert a la notion du temps dans son sommeil, et on se trouvait au 7 août, époque où le raisin n'est pas mûr). Le témoignage du goût a été supprimé par l'idée principale de raisin vert. Le sucre qu'il mange est du verjus; la durée du témoignage psychique qui lutte contre le témoignage gustatif est de dix secondes. Pendant ce temps, l'excitation sensorielle gustative arrive aux centres psychiques, le jugement est rectifié en faveur du sucre, le raisin n'est plus âpre, mais il est doux comme du miel.

Cependant, l'idée principale de raisin subsiste toujours, parce que la suggestion que je lui ai donnée renforce la représentation initiale de raisin. La représentation visuelle psychique d'un grain de raisin qui est rond est plus forte que la représentation tactile gustative du morceau de sucre que je lui avais donné et qui était *prismatique et rugueux*.

Un mot réveille des souvenirs à l'état de veille (cas de M. Espinas); il est permis d'admettre que l'image du mot en rappelle aussi pendant le sommeil. Ce rappel a lieu avec une telle rapidité qu'on n'a pas conscience du travail psychique, puisque l'attention volontaire n'existe pas.

Entre les mots *microbes* et *tot capita*, celui de *discussion* avait servi de relation. Le mot *dormir* répondant à une idéation principale, celle de ne pas dormir, éveille une

idéation secondaire : le récit de l'épitaphe de Jean de La Fontaine, dans laquelle se trouve le mot *dormir*.

L'idée elle-même, c'est-à-dire l'état d'esprit du dormeur, peut faire évoluer le rêve de telle ou telle façon. X..., pour ne pas être compromis, reçoit une lettre écrite à l'encre et au crayon.

HALLUCINATIONS PSYCHO-SENSORIELLES. — *Sommeil physiologique.* — Ces hallucinations existent dans le sommeil physiologique, surtout dans l'état hypnagogique. Tous les sens peuvent être hallucinés. Une personne rêve qu'elle est poignardée, elle se réveille en sentant la lame froide pénétrer dans son cou, et elle s'écrie : « Cette fois, ça y est. » Chaque fois qu'Albert rêve, en état de sommeil physiologique, qu'il est mordu ou frappé, il éprouve une douleur, le lendemain, à la partie atteinte. C'est une figure monstrueuse vue pendant le sommeil et qu'on voit encore les yeux ouverts, étant bien réveillé. L'hallucination peut être double. M. Dupuy voit un architecte et il l'entend parler

Ainsi l'hallucination psycho-sensorielle existe dans le rêve physiologique et se continue quelque temps encore pendant la veille.

Sommeil hypnotique. — En est-il de même dans le sommeil hypnotique? Et ici j'entends parler encore de l'hallucination non suggestive, de l'hallucination primitive. Le fait existe. Albert rêve, une nuit, qu'il voit M. D..., qui lui dit de partir. Il se réveille, il oublie son rêve. Il va à son travail, à six ou sept kilomètres de sa demeure ; il s'accoude contre le parapet d'un pont, voit couler l'eau où set reflètent des becs de gaz. Il *s'endort hypnotiquement*. Il voi

aussitôt réapparaître M. D... qui lui dit de partir, et il part pour se réveiller la nuit suivante dans un parc de moutons. Albert est un somnambule hystérique diurne. On sait que dans son état de somnambulisme il a eu plusieurs hallucinations ; il a vu en rêve M. Pitres, et il l'a suivi jusqu'à Libourne ; il a vu en rêve un monsieur, et il est allé le retrouver à Bazas. Ces hallucinations sont d'ordre somnambulique ; le rappel en sommeil hypnotique de celle qu'il a eue de M. D... en sommeil somnambulique établit une filiation entre ces deux états, de même que les hallucinations hypnagogiques en établissent une entre l'état de sommeil physiologique et l'état de sommeil somnambulique d'Albert qui voit et entend ses personnages dans son lit, en dormant.

Des hallucinations de même nature peuvent donc se reproduire dans trois états différents : dans les sommeils physiologique, somnambulique et hypnotique.

Hallucination psycho-splanchnique. — Mais les hallucinations ne sont pas seulement psycho-sensorielles, elles peuvent être psycho-splanchniques. Le moi splanchnique est halluciné comme le moi sensoriel ; il lui suffit pour cela de recevoir une vive impression se rapportant à l'organe qui provoque l'hallucination ; c'est dans cette classe qu'on peut mettre l'observation si intéressante de M. Arnozan.

Dédoublement de la personnalité. — C'est à la dualité du moi, en sensoriel et en splanchnique, que paraît être dû le dédoublement de la personnalité dans les sommeils physiologique, somnambulique et hypnotique.

Sommeil physiologique. — Maury objective sa pensée

dans un interlocuteur qui lui apprend une chose qu'il savait puisqu'il constituait lui-même la scène. Il en est de même pour M. Corriveaud. Le moi splanchnique cérébral ayant *la mémoire d'oubli* et le moi sensoriel se rappelant, le premier objectivait la mémoire du second par un phénomène d'attention spontanée. Ce dédoublement peut être fait aussi à l'état de sommeil physiologique par une autre personne. Une double objectivation de deux sentiments affectifs différents fit voir deux individus en moi, par ma sœur.

Sommeil somnambulique. — On a vu que l'idée principale d'Albert est de trouver du travail et de gagner beaucoup d'argent. Cette idée revient dans ses rêves. Il l'objective dans M. Pitres qui lui conseille de partir pour Liège, où il trouvera de l'occupation ; dans un monsieur qui l'envoie à Bazas ; enfin dans M. D... qui lui promet 3,000 francs s'il retrouve sa femme. Cette pensée est si violente, tellement intense qu'elle ne provoque seulement pas un rêve avec une image qui passe et ne revient plus, mais une hallucination qui dure plusieurs heures. L'empreinte de l'image est si vive, qu'Albert l'extériorise pendant un certain temps.

Le dédoublement de la personnalité atteint son maximum d'effet dans les cas de Michel (1) et de Félida, d'Azam.

Sommeil hypnotique. — Les expériences sont nombreuses, il me suffit de citer le fait.

L'observation du dédoublement de ma personnalité par Albert mis en état hypnotique et celle où je suis vu sous deux aspects différents à l'état de sommeil physiologique méritent d'être rapprochées.

Dans toutes les deux ce sont les sentiments affectifs qui

(1) R. Macnish, *loc. cit.*, p. 113.

provoquent le dédoublement. Mais dans l'observation d'Albert, l'organe de la vision qui reçoit deux impressions à peu près semblables est mis en défaut dans le premier cas. Son cerveau voit en même temps un geôlier et mon portrait qu'il reconnaît, alors que ses yeux ne voient qu'une même figure.

Le dédoublement de la personnalité existe donc dans les sommeils physiologique, somnambulique et hypnotique.

Auto-suggestion. — *Sommeil physiologique.* — 1° *Le rêve provoque l'acte.* Un soldat rêve qu'il doit rendre son sabre : au réveil il porte la main à la place qu'il occupe à côté de son lit pour savoir s'il y est encore. Je rêve de ma thèse, et le lendemain je cherche la discussion écrite, dès que j'ouvre le tiroir de ma table. M. Baillarger rêve à un confrère qui prend la direction d'un journal, et il annonce le fait le lendemain.

Voilà des auto-suggestions n'ayant pas provoqué d'actes pathologiques. Mais que le rêve soit plus intense et qu'il porte sur un ordre d'idées différent, et l'on entre dans le domaine de l'aliénation mentale.

Mme B... rêve qu'elle va tuer son enfant, et elle s'attache les mains pour ne pas accomplir son crime ; Mme B... rêve qu'elle ne peut plus parler sans rire, et l'obsession s'établit dès le réveil ; Mme R... va se noyer, parce qu'elle a rêvé que son mari voulait se séparer d'elle, et, selon que le rêve existe ou non, elle reste chez elle fort tranquillement ou elle tente de se jeter à l'eau ; W... rêve qu'il doit se battre en duel le lendemain, et il constitue des témoins ; S... assiste à une exécution capitale, il en rêve, et, à partir de ce

moment, il croit qu'il va être guillotiné ; X... devient voleur à la suite de rêves successifs de vol, et A... voit sa vie transformée par la répétition d'un même rêve. Ayant été élevé dans un milieu rien moins que religieux, il devient « réformateur » après une longue lutte et n'étant pas « halluciné à l'état de veille ». Il a suffi d'hallucinations psycho-sensorielles, telles que tout le monde en a dans le sommeil physiologique, pour le faire changer d'existence : « Tu ne prendras pas la femme de ton prochain, » lui dit une voix, et il quitte la maîtresse avec laquelle il habitait.

Je ferai remarquer qu'il y a eu dédoublement de la personnalité, puisqu'il s'adressait lui-même le commandement qu'il objectivait. « Travaille, » crie la même voix, et, au réveil, A... hésite encore, mais la voix se fait entendre de nouveau, et il va se faire arrêter par la police.

Longtemps, dit Moreau, de Tours, il n'attacha à ses rêves d'autre importance que celle que nous y attachons nous-mêmes, mais peu à peu il fut obligé d'y croire, et, fait important à noter, il fit partager sa foi à son entourage ! Que de grosses questions soulève cette observation !

Enfin la veuve School entendant dans son sommeil une voix qui lui dit : « Tue ta fille », résista quelque temps, mais, la voix se faisant entendre de nouveau, elle accomplit le meurtre.

2° *Le rêve provoque la fatigue de l'acte :*

α. *Aussitôt après le réveil.* Je rêve que je m'accroche avec désespoir au sommet d'un clocher. Je me réveille, et j'éprouve une grande fatigue dans les adducteurs ; mes jambes étaient allongées dans le lit.

β. *Quelques heures après le réveil.* Je rêve que je monte

une côte et je suis fatigué. Huit ou neuf heures après, je monte réellement une côte, et, arrivé au milieu, j'éprouve la fatigue du rêve.

La jeune fille citée par Féré rêve qu'elle est poursuivie sur la place de l'Odéon. Le lendemain elle est très fatiguée, ses jambes fléchissent sous elle. Peu à peu, le même rêve se répétant plusieurs nuits de suite, elle devint paraplégique. Pour Féré, cette paralysie proviendrait d'un epuisement des centres moteurs résultant d'une succession rapide de décharges de volition non suivies de mouvements effectifs. La guérison fut obtenue par des mouvements passifs. Mais c'est précisément la puissance du rêve qui constitue l'auto-suggestion, et c'est cette même puissance qui provoque les décharges dites de volition.

3° *L'acte provoque le rêve.* Nous avons vu que la position d'un membre provoque un rêve ayant un rapport avec cette position.

Sommeil somnambulique. — 1° *Le rêve provoque l'acte.* C'est le somnambulisme lui-même, le fait est connu. Albert rêve dans son lit, à l'hôpital, qu'il est sur une grande route, et il « pédale ». Il rêve d'un pays à voir, de travail à trouver dans une ville ou d'argent à gagner, et il part enveloppé dans un rêve.

2° *Le rêve provoque la fatigue de l'acte.* Chez Albert il provoque une sensation. Pendant son sommeil à l'hôpital, il rêve qu'il a chaud, et, un mois après, étant endormi hypnotiquement, il éprouve la même sensation de chaleur dans mon cabinet.

Sommeil hypnotique. — 1° *Le rêve provoque l'acte.* Albert, étant endormi hypnotiquement dans mon cabinet, rêve

qu'on se bat, et il se livre à un pugilat contre des êtres imaginaires qu'il voit dans son sommeil.

2° *Le rêve provoque la fatigue de l'acte.* Albert, mis en prison par suggestion (scène du geôlier et de mon portrait), avait rapproché ses pieds l'un de l'autre *sans que je le lui eusse ordonné.* Il se rappelait avoir été enchaîné ainsi, en prison, et aussitôt il gémit, car il éprouvait une vive douleur au coude-pied.

3° *L'acte provoque le rêve.* Albert rêve de vol après avoir vu et touché mon porte-cigarette et ramassé des papiers par terre.

Il s'agit en tout cela d'auto-suggestion, mon sujet prenant tout en lui-même.

Suggestion. — *Sommeil physiologique.* — Bernheim suggère en même temps à des personnes endormies physiologiquement les mêmes idées qu'aux personnes endormies hypnotiquement, et toutes acceptent la même suggestion.

Je prononce une phrase qui n'a pas de sens à l'oreille de ma sœur endormie ; elle est obsédée par cette phrase pendant toute la journée suivante.

On sait aussi qu'on agit de même quand on veut apprendre à chanter aux oiseaux. C'est par ce procédé, c'est-à-dire en sifflant un air à côté d'eux pendant qu'ils dorment, qu'ils arrivent plus vite à l'apprendre. J'ai vu user de ce moyen pour un chardonneret.

Sommeil somnambulique. — Albert ayant caché son argent, je lui suggère de le rendre à sa femme à son réveil, et il le rend.

Sommeil hypnotique. — La chose est banale, que la

suggestion soit donnée verbalement ou par l'attitude forcée d'un membre.

Les mains posées à plat sur l'abdomen provoquent la colique ; le décubitus dorsal avec les mains croisées sur la poitrine, un rêve de mort; la main gauche appliquée sur le cœur et le bras droit tendu en avant, un chant de guerre. Le sujet hypnotisé, ayant la conscience de la position qu'on lui fait prendre, adapte à cette attitude une idée correspondante.

En résumé, l'auto-suggestion et la suggestion peuvent être produites dans les trois sommeils, physiologique, somnambulique et hypnotique.

Rappel des mémoires.— *Sommeil physiologique.*— 1° *Veille à sommeil.* On se rappelle en dormant ce qu'on a fait à l'état de veille. Le cas de Mme B... qui rêve du cheval tombé dans la rue et qui ne peut plus ensuite parler sans rire et celui du gendarme S... prouvent que ce rappel peut être très intense. Cette intensité peut faire croire au miracle. L'employé cité par Abercrombie se rappelle à l'état de sommeil un acte qu'il avait accompli *neuf mois* avant à l'état de veille, et le propriétaire de Bowland retrouve dans cet état un souvenir très important de sa jeunesse. Cette hypermnésie avait été provoquée par une concentration d'esprit et un travail en dessous, à l'état de veille.

2° *Sommeil à veille.* On se rappelle à l'état de veille le rêve qu'on a fait en dormant. Ce souvenir est quelquefois à moitié effacé, mais d'autres fois il est très vif ; il va jusqu'à l'auto-suggestion. Le rappel de mémoire peut être

provoqué par une impression sensorielle ayant un rapport plus ou moins direct avec le rêve ; quelquefois le rappel est dû à une représentation visuelle ou auditive.

Le mot « bourgeois » prononcé dans un rêve, et prononcé le lendemain, réveille le souvenir du rêve et fait vivre ce rêve pendant quelques instants.

Un costume original vu à l'état de veille rappelle un rêve dans lequel une personne était apparue costumée de la même façon.

3° *Sommeil à sommeil.* Le rappel de mémoire de sommeil à sommeil est moins fréquent, du moins on ne peut noter le phénomène aussi facilement que dans les cas précédents. Un rêve peut être interrompu par la veille et repris dans le sommeil qui suit. C'est ainsi que Maury a repris bien souvent un rêve commencé dans la nuit précédente.

Sommeil somnambulique. — 1° *Veille à sommeil.* Dans l'état de sommeil somnambulique les choses se passent comme dans le sommeil physiologique. Pendant la journée, Albert entend parler d'un pays à voir : la nuit, il en rêve et il part le lendemain. Je ferai remarquer, à ce propos, que son rêve est fait à l'état de sommeil physiologico-somnambulique, puisqu'il rêve comme tout le monde pendant la nuit et qu'il ne part que le lendemain, enveloppé dans son rêve. Le rêve est *vécu* musculairement au réveil, le matin et dans la journée ou les journées qui suivent, après avoir été *vécu* psychiquement pendant la nuit. Le sommeil de ce sujet si intéressant fait comprendre et admettre la filiation entre le sommeil physiologique et le sommeil somnambulique. Si Albert était un somnambule ordinaire, il partirait pendant la nuit, en rêvant, ce qu'il n'a jamais fait. Il sort donc du

type classique en partant dans la journée, soit en continuant son rêve, soit après l'avoir oublié pendant quelques heures, et c'est ici que se place le second paragraphe.

2° *Sommeil à veille.* Le rappel de mémoire a lieu comme dans les cas précédents, par représentation visuelle ou auditive, par association d'idées. Albert rêve qu'un monsieur lui dit qu'il trouvera du travail à Bazas. Le lendemain, il ne se souvient de rien au réveil ; il fait six à sept kilomètres pour se rendre au chantier où il travaille, et ce n'est que lorsqu'il reprend son travail qu'il se rappelle le rêve et qu'il part. Il faut noter ici que ses patrons n'avaient rien remarqué de particulier dans sa façon d'agir qui eût pu éveiller leur attention; Albert raisonnait très bien en disant que, n'ayant pas l'habitude de travailler à la construction des navires, puisqu'il est monteur d'appareils à gaz, il trouverait à gagner plus d'argent, à Bazas, dans sa partie. Tout cela est fort raisonnable ; le malheur est que ce n'est qu'un rêve.

C'est encore à l'état de veille que ce garçon m'a raconté tous ses voyages ; le récit offre des lacunes qui doivent correspondre à un état de sommeil plus profond, puisque, mis dans l'état hypnotique, il les comble, grâce à une précision de mémoire étonnante.

3° *Sommeil à sommeil.* Je n'ai pu observer ce sujet dans cet état. Mais on sait que des somnambules reprennent, dans un accès, un travail qu'ils ont commencé dans l'accès précédent.

Sommeil hypnotique. — 1° *Veille à sommeil.* Les personnes endormies hypnotiquement se rappellent parfaitement ce qu'elles ont fait dans l'état de veille ; leur mémoire

peut être hyperesthésiée comme à l'état de sommeil physiologique. On connaît l'observation de cette jeune paysanne qui parlait latin, grec et hébreu dans le sommeil hypnotique ; elle avait servi chez un curé dans sa jeunesse. On peut rapprocher ce cas de celui du caissier d'Abercrombie et du propriétaire de Bowland.

2° *Sommeil à veille.* L'hypnotique ne se rappelle plus au réveil ce qu'il a fait pendant le sommeil. Cependant il y a quelques exceptions à la règle. On connaît l'expérience qu'Heidenhein fit sur son frère. L'ayant endormi, il lui fit boire un verre de bière ; il le réveilla et lui demanda s'il n'avait pas soif. Sur sa réponse négative et voyant qu'il ne se rappelait rien, il dit : « Qu'il fait chaud ! » et aussitôt son frère lui apprit qu'il venait de boire.

Cette expérience n'est pas absolument concluante. On sait que l'hypnotique est dans un état spécial au réveil, état de sommeil éveillé si je puis ainsi dire, auquel je donnerai, avec M. le professeur Pitres, le nom d'*état onarique* (de ὄναρ, *rêve*). Un rappel de mémoire par un mot pouvait parfaitement avoir été produit, d'autant mieux que le « moi splanchnique » avait conscience du verre de bière.

Ce rappel peut être provoqué encore par une impression sensorielle en créant des zones idéogènes.

Voulant savoir comment Albert se comporterait à l'état de veille sous l'influence de deux suggestions opposées d'ordre élevé, je l'endors et je lui dis que l'épaule droite représente le *bien*, et l'épaule gauche le *mal*. Je le réveille, je presse l'épaule droite : Albert est un honnête homme, scrupuleux à l'excès, s'exprimant très convenablement. Je presse l'épaule gauche, et alors, au bout de quelques

secondes, comme une machine qui se déclanche, j'assiste à un jeu de physionomie révélant le changement qui s'opère chez lui. En effet, il devient mauvais peu à peu, ses expressions sont dures; il aperçoit une pièce d'argent, il s'en empare à la dérobée et la met dans sa poche; il continue d'ailleurs à causer avec moi, me parlant de mauvaises actions à commettre comme de choses fort admissibles. Je presse l'épaule droite : même jeu de physionomie qui devient calme et douce; Albert prend la pièce d'argent dans sa poche et la dépose où il l'a prise. Je presse les deux épaules en même temps : il est indécis, passant de la bonté à la méchanceté, selon que je presse plus ou moins fortement telle ou telle zone idéogène.

Mais on peut objecter à cela que ce sujet, bien qu'éveillé, était encore en état onarique. Voici deux observations dans lesquelles le poignet droit représentait la force (Albert est gaucher), et le poignet gauche la faiblesse; l'auriculaire droit la lubricité, et le gauche la chasteté.

La première fois que je donnai ces suggestions, j'oubliai de les supprimer avant qu'Albert quittât mon cabinet.

Or voici ce qui arriva :

« Après vous avoir quitté, me dit-il, je passai par les boulevards pour me rendre chez moi, ayant besoin de marcher. Je vis un cantonnier qui étendait des pierres sur la chaussée; il était âgé. Je sentis, en le voyant, une force très grande dans le poignet droit. Je voulus saisir sa pelle et l'aider pour lui prouver ma force; il me repoussa, croyant avoir affaire à un mauvais plaisant. Je continuai néanmoins à lui faire mes offres de service; il prit mal la chose et je dus me retirer devant ses menaces. »

On peut objecter encore à cela qu'Albert me trompait ; que, personne n'ayant pu contrôler son dire, l'observation n'est pas concluante. Les deux suggestions de lubricité et de chasteté que j'avais données en même temps que celles de force et de faiblesse ne laissent aucun doute sur la véracité de ce sujet. Pendant vingt-quatre heures, Albert était passé par des alternatives d'excitation et de dépression que j'ai notées et publiées ailleurs (1). J'y renvoie le lecteur, le cadre de cet ouvrage ne me permettant pas d'aborder un sujet aussi délicat. Qu'il me suffise de dire que la pression de la main droite par un ami qu'il avait rencontré dans la rue, une heure après la création des zones idéogènes, avait réveillé la suggestion de l'auriculaire droit ; qu'Albert avait senti sa *force* (!) et l'avait maîtrisée par la pression de l'auriculaire gauche. *D'où on peut conclure que le rappel de mémoire de sommeil à veille dans le sommeil hypnotique existe.*

3o *Sommeil à sommeil.* Le fait est connu. Un hypnotique se rappelle, à l'état de sommeil expérimental, la suggestion qui lui a été donnée dans un état analogue.

Je suggère à Albert, mis en état hypnotique, de ne pas quitter Bordeaux. Au réveil, il ne se rappelle rien. Quelques jours plus tard, l'ayant endormi, je lui demande s'il a eu envie de partir, et il me répond : « Vous m'avez dit de rester. »

Il y a mieux : Albert se rappelle, à l'état hypnotique, tout ce qu'il a fait à l'état de somnambulisme. C'est ainsi que j'ai pu reconstituer toute sa vie de voyages. Et il le

(1) Tissié, *Création de zones idéogènes chez un captivé.* (*Congrès de médecine mentale.* Paris, 1889.)

fait avec une précision et une verve étonnantes. Ce qui prouve une fois de plus que les deux états de sommeil somnambulique et hypnotique sont semblables. Or, nous avons vu que le sommeil physiologique empiétait sur le sommeil somnambulique dans les rêves qu'Albert fait dans son lit, sans le quitter, sans accomplir un acte musculaire quelconque. On voit bien se dessiner la filiation entre les trois états. La chaîne n'est pas interrompue, puisque les chaînons se succèdent.

Voyons maintenant s'il existe une filiation de sommeil à sommeil.

Sommeils a sommeils. — 1° *Physiologique à physiologique.* Cas de Maury, déjà cité.

2° *Physiologique à somnambulique.* Albert exécute dans l'état somnambulique diurne ce qu'il a rêvé dans le sommeil physiologique.

3° *Physiologique à hypnotique.* Albert m'avertit qu'il a rêvé qu'il va partir. Ce rêve, fait à l'état de sommeil physiologique, m'est révélé dans l'état hypnotique.

4° *Somnambulique à physiologique.* Albert rêve dans cet état aux voyages qu'il a faits dans l'état somnambulique.

5° *Hypnotique à physiologique.* Albert me voit apparaître dans son sommeil, et exécute un ordre que je lui ai donné. Sa femme constate le fait et me le rapporte.

6° *Somnambulique à somnambulique.* Un somnambule reprend un travail qu'il a commencé précédemment dans un état analogue. Presque toutes les fugues d'Albert ont eu lieu vers le nord. Il part toujours par la gare d'Orléans.

7° *Somnambulique à hypnotique.* C'est à l'état hypnotique

qu'Albert raconte les voyages qu'il a accomplis en état somnambulique, et cela avec une grande précision et beaucoup de verve.

8° *Hypnotique à somnambulique.* Albert avait préparé une fugue, comme il le fait toujours. Il avait mis dans sa poche un certificat médical que je lui ai donné et son livret de mariage. Il avait pris le tout dans l'armoire où sa femme avait caché ces papiers pour qu'il ne pût s'en servir et s'en aller. De plus, il avait sur lui une vingtaine de francs, condition excellente pour lui donner l'envie de quitter Bordeaux. Enfin il souffrait de la tête ; il avait la figure hébétée des mauvais jours, de ceux de ses fugues en état de somnambulisme, et pourtant il reste à Bordeaux sous l'influence de la suggestion que je lui avais donnée. Il se promène toute la journée et ne rentre que le soir à onze heures et demie. Albert s'est donc rappelé à l'état de somnambulisme la suggestion que je lui avais donnée dans le sommeil hypnotique.

9° *Hypnotique à hypnotique.* Ces rappels de mémoire sont classiques. Albert me répète à l'état hypnotique la suggestion que je lui ai donnée quelques jours avant dans un état semblable.

10° *Physiologique à hypnotique et hypnotique à hypnotique.* Albert me raconte à l'état hypnotique un rêve qu'il a fait la nuit précédente dans son sommeil physiologique. Il a assisté à une représentation publique d'hypnotisme, puis il a volé une cassette et a été mis en prison, etc. Or il venait de faire ce second rêve un instant avant, devant moi, dans le sommeil hypnotique. Il mêle donc deux rêves : un, fait la nuit précédente, dans le sommeil physiologique, l'autre fait dans le sommeil hypnotique expérimentalement provoqué.

Ainsi le rapport intime entre les trois états de sommeil, physiologique, somnambulique et hypnotique, existe pour les organes sensoriels, dans les hallucinations psycho-sensorielles, dans le dédoublement de la personnalité, dans l'auto-suggestion et dans la suggestion, enfin et surtout dans le rappel des mémoires.

Maintenant que l'identité est établie entre les sommeils (1) et que la formation des rêves est connue, quelle conclusion pratique peut-on tirer de ces faits aux points de vue médical et médico-légal ?

En médecine il y a deux questions :

1° Celle du rêve appliqué au diagnostic ;

2° Celle du traitement par la suggestion thérapeutique ;

En médecine légale : celle de la responsabilité.

Rêves appliqués au diagnostic. — La fonction d'un organe crée un rêve en rapport avec cette fonction. Ce rapport de cause à effet peut servir à révéler des modifications dues à un travail pathologique lent et inconscient qui s'opère dans l'organe atteint. Le diagnostic acquiert donc un élément nouveau pour son établissement, car la révélation peut être faite longtemps avant que le mal soit diagnostiqué par les procédés classiques. Certes je ne voudrais pas pousser les choses trop loin, car en cette matière les causes d'erreur sont nombreuses et l'interprétation des faits quelquefois erronée ; mais je ne puis cependant m'empêcher de trouver quelque analogie entre les rêves pathologiques et les

(1) A. Espinas, *Du sommeil provoqué chez les hystériques, Essai d'explication psychologique de ses causes et de ses effets.* (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest*, t. I, 1884, 1er fasc.)

faits observés sur des malades ayant révélé, dans le sommeil hypnotique, l'affection dont ils étaient atteints (1). Dans le sommeil le « moi splanchnique » possède une conscience plus exacte de son état que dans la veille. Il le traduit dans le rêve.

Les affections de l'appareil circulatoire sont généralement révélées par un sentiment de peur, d'anxiété, d'angoisse non respiratoire; par des hallucinations visuelles, des rêves courts, effrayants, tragiques, des idées de mort prochaine, des scènes de meurtre, de carnage, des visions d'objets enflammés, des sensations de chute, de blessure reçue. Le réveil s'opère en sursaut.

Celles de l'appareil respiratoire provoquent de l'étouffement, de l'oppression, de l'essoufflement, des étourdissements, une sensation de poids sur la poitrine, d'écrasement du corps entre deux murs, des rêves dans lesquels on est poursuivi, la fuite est pénible, horrible.

Pour l'appareil digestif, les rêves sont généralement gustatifs quand il n'y a pas de lésion sérieuse. Dans ce cas, ils sont terrifiants; le malade voit des bêtes, des fantômes, etc. Il a une sensation de pesanteur sur tout le corps, et des hallucinations olfactives. Ces rêves sont tragiques.

Le système nerveux a des rêves différents selon l'affection. Ainsi nous avons vu une paralysie générale précédée de rêves de grandeur, une ataxie locomotrice accompagnée de rêves d'impotence fonctionnelle. Dans l'hystérie, les rêves sont effrayants, avec sensation de chute, de strangulation, etc., avec des visions d'animaux, chiens, ser-

(1) *Rapports et discussions... sur le magnétisme animal.* Paris, J.-B. Baillière, 1833.

pents, etc., ou d'incendie ; dans la méningite ils sont terrifiants et accompagnés d'hallucination visuelle; dans la folie, ils revêtent la forme de l'aliénation mentale du sujet et peuvent la faire prévoir avant qu'elle ne se révèle.

Rêves terribles dans l'hypocondrie, désordonnés dans la manie, tristes dans la lypémanie, fugaces dans la démence, etc. Mais, fait important à noter, après la guérison de la folie les rêves peuvent conserver encore pendant quelque temps le caractère de cette même folie : une preuve de plus en faveur de la sensibilité du moi splanchnique pendant le sommeil.

Les rêves chez les alcooliques sont connus, mais ils peuvent exister aussi chez les enfants dont les parents ou la nourrice sont alcooliques, soit par imbibition héréditaire, soit par le passage de l'alcool dans le lait. L'air confiné, ou chargé d'organismes putrides, est aussi une cause de rêves ayant la forme de cauchemars. Enfin les parasites et surtout les helminthes peuvent provoquer des rêves spéciaux, les uns à forme angoissante, les autres à forme délirante.

Du traitement par suggestion thérapeutique. — Ce traitement a de chauds partisans et des adversaires convaincus. J'estime que les uns et les autres sont en dehors de la vérité, qui, en cela comme en toute chose, se trouve dans le juste milieu. Vouloir traiter toutes les maladies par la suggestion hypnotique, c'est commettre une faute; dire qu'elle peut lutter contre des néoplasmes, dans l'ataxie locomotrice, par exemple, c'est commettre une erreur. Mais repousser de parti pris un moyen thérapeutique parce

que des charlatans l'exploitent, c'est commettre un acte blâmable. Le médecin doit prendre le remède où il le trouve; le tout est de savoir l'appliquer. Ainsi que je l'ai dit au dernier congrès de médecine mentale, la posologie de l'hypnotisme est à faire. Certains insuccès proviennent de ce qu'on n'a pas su appliquer la suggestion en qualité et en quantité voulue. Il reste beaucoup à faire. Le cerveau est un organe trop délicat pour qu'on n'agisse pas avec une grande circonspection à son égard.

Une suggestion est une mémoire imposée à l'état de sommeil provoqué, ou de sommeil physiologique. Le sommeil hypnotique lui-même peut être provoqué par une mémoire. Quand, par exemple, ayant d'abord endormi Albert par la friction oculaire, je lui suggère qu'il s'endormira chaque fois que je presserai le pouce de sa main droite et qu'il se réveillera chaque fois que je presserai sur une apophyse épineuse, qu'il s'endort et qu'il se réveille, toujours ainsi, ce sont les mémoires de sommeil et de réveil qui sont réveillées par l'impression tactile du pouce et de la vertèbre dorsale. Endormir quelqu'un par la prise du regard ou par le braidisme, c'est le mettre en état de s'endormir plus tard, chaque fois qu'il verra un point brillant. Et puis il est une éducation pour le sommeil comme pour le réveil. Les personnes habituées à se réveiller de bonne heure ne peuvent rester au lit, que cette habitude ait été prise au lycée ou au régiment, et Dieu sait comme elle a été pénible à prendre pour certains. La réciproque est vraie : plus on dort, plus on veut dormir. Quoi d'étonnant alors que l'abus du sommeil hypnotique provoque des accès de sommeil instantané et de léthargie! Mais ce dont je

m'étonne, c'est qu'il n'y en ait pas davantage, étant donné le peu de personnes qui savent pratiquer la suggestion !

Pour agir sur le cerveau, il faut le connaître; pour manœuvrer à travers tous les écueils de cet océan, toujours mouvant et infini, qui s'appelle la pensée humaine, il faut les avoir reconnus, contournés et étudiés, guidé par la psychologie et la physiologie.

Le cerveau est un organe comme un autre; il digère la pensée. Avant d'arriver à lui, les impressions extérieures sont modifiées par une diastase sensorielle. Mais de même qu'après la digestion le chyme se transforme, la pensée se subdivise à l'infini. C'est l'honneur de la psychologie de la poursuivre le plus loin possible.

Pour bien étudier l'homme à l'état de veille, il faut savoir comment il se comporte à l'état de sommeil. Pour bien appliquer la suggestion, il faut savoir pourquoi et comment l'homme rêve. Ce qu'il ne faut pas ignorer, c'est l'influence que peuvent avoir les rêves et cette même suggestion sur les actes accomplis à l'état de sommeil ou à l'état de veille.

« L'homme qui s'endort, dit Maury (1), s'identifie pour « un instant avec un vieillard dont l'esprit s'affaiblit... Il « représente véritablement l'homme atteint d'aliénation « mentale. »

C'est pour avoir intempestivement endormi des sujets plus ou moins héréditaires, car l'hérédité y rentre pour une bonne part, qu'on les a conduits à la folie.

C'est à ce titre qu'une étude sur les rêves peut fournir un chapitre à la posologie de l'hypnotisme.

(1) Maury, *loc. cit.*, p. 167.

Dans le cas particulier et si intéressant d'Albert, nous avons vu qu'une suggestion déplace un rêve, mais qu'un rêve déplace à son tour une suggestion. J'estime donc que sa guérison n'est possible qu'autant qu'on pourra endormir ce malade tous les matins au réveil, afin de déplacer par la suggestion le rêve de départ qu'il a pu faire pendant son sommeil physiologique ou somnambulique.

MÉDECINE LÉGALE. — Je laisse parler les faits, car la conclusion à en tirer est grave.

La question de l'irresponsabilité se pose sans que j'aie la volonté ou le pouvoir de la résoudre. L'avenir y pourvoira.

BIBLIOGRAPHIE

ALIX. — *Etude du rêve.* (*Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 1889.)
— *Revue scientifique*, n° 18, novembre 1883.
Annales d'hygiène publique et de méd. légale, 1888, t. XX.
Annales méd.-psychologiques. 1841 à 1889.
Archiv für Psychiatrie und Nervenkrankheiten, 1882.
ARTIGUES. — *Essai sur la valeur séméiologique du rêve.* Th., Paris, 1884.
Automatisme ambulatoire. (*Bull. médical*, 1889, n° 18, et 1890.)
AZAM. — *Amnésie périodique ou dédoublement de la personnalité.* Bordeaux, 1877.
BAILLARGER. — *De l'influence de l'état intermédiaire à la veille et au sommeil.* (*Ann. méd.-psych.*, 1845.)
— *Hallucinations dans un état intermédiaire entre le sommeil et la veille.*
BALL. — *Somnambulisme.* (*Dict. encycl. des sc. médicales.*)
— *La morphinomanie. Les rêves prolongés.* Asselin, 1885.
BEAUNIS. — *Le somnambulisme provoqué. L'automatisme somnambulique devant les tribunaux.*
— *Les sensations internes.* Paris, F. Alcan, 1889, p. 145.
— *Somnambulisme provoqué. Etudes physiologiques et psychologiques.* 2e édit., Paris, 1887.
Berliner gesellschaft für Psychiatrie und Nervenkrankheiten.
BERNHEIM. — *Sur les faux témoignages suggérés à l'état de sommeil.* (*Progrès médical*, 17 août 1889.)
BERTIN. — *Sommeil.* (*Dict. encl. des sc. médicales.*)
BOUILLIER (Francisque). — *Etudes familières de psychologie et de morale.*
BURDACK. — *Traité de physiologie.* Paris, 1839, t. V.
CABANIS. — *Rapport du physique sur le moral.*
CARO. — *Revue bleue*, n° 19, novembre 1885.
CARPENTER. — *Physiologie mentale.*
CHARCOT. — *Leçons du mardi à la Salpêtrière. Polyclinique.* Leçon du 31 janv. 1888, p. 165. Leçon du 21 février 1889, p. 303. Leçon du 5 mars 1889, p. 372.
CHASLIN (Ph.). — *Du rôle des rêves.* Th., Paris, 1887.
Chronique. Hallucinations d'un médecin aliéné racontées par lui-même. (*Ann. méd.-psych.*, 1882, t. VI.)
— *L'oubli.* (Ibid., 1882, t. VII.)
DAGONET. — *Du rêve et du délire alcoolique.* (*Annales méd.-psychologiques*, 1889. Série 7, t. X, p. 193.)

DEBACKER. — *Terreurs nocturnes des enfants*. Th., Paris, 1881.
DECHAMBRE. — *Cauchemar*. (*Dict. encycl. des sc. médicales*.)
— *Mesmérisme*. (Ibid.)
DESCOURTIS. — *Du fractionnement des opérations cérébrales, et en particulier de leur dédoublement dans les psychopathies*. (*Ann. méd.-psych.*, 1883, t. IX.)
DESPINE. — *Théorie physiologique de l'hallucination*. Ibid., 1881, t. VI.
DIGHAS. — *Etude de la mémoire dans ses rapports avec le sommeil hypnotique*. Th., Bordeaux, 1887.
DUPONCHEL (Emile). — *Etude clinique et médico-légale des impulsions morbides à la déambulation observées chez des militaires*. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, juillet 1888.)
DUPUY (Paul). — *Etude psycho-physiologique sur le sommeil*, 1878.
DUPUY. — *Considération sur le mouvement musculaire*. (*Gazette médicale de Paris*, 1869, t. XXIV.)
— *De la fatigue musculaire*. (Ibid., 1869, t. XXIV, p. 435.)
DUVAL. — *Sommeil*. (*Dict. de méd. et de chir. pratiques*.)
Encyclopédie théologique. 1861, t. LVIII, article « Rêve », p. 1274 à 1283.
ESPINAS. — *Sommeil provoqué chez les hystériques. Essai d'explication psychologique, de ses causes et de ses effets*. (*Bull. Soc. anthrop. de Bordeaux et du Sud-Ouest*, t. I, 1884, 1er fasc.)
FAURE. — *Etude sur les rêves morbides. Rêves persistants*. (*Arch. générales de médecine*, 1876, vol. I.)
FÉRÉ. — *Note sur un cas de paralysie hystérique consécutive à un rêve*. (*Soc. de biologie*, 1886.)
— *Médecine d'imagination*. Paris, 1886.
FÉRÉ et MOTET. — *Les hypnotiques hystériques considérés comme sujets d'expérience en médecine mentale*. (*Ann. méd.-psych.*, 1883, t. X.)
— *Ligne frontière entre la physiologie et la psychologie du jugement simple*. (Ibid.)
— *Hypnotisme spontané*.
— *Homicide par un somnambule*. (Ibid., 1881, t. VI.)
— *Somnambulisme partiel*. (Ibid., 1885.)
— *Etude médico-légale sur le somnambulisme spontané et le somnambulisme provoqué*. (Ibid., 1887.)
FLEURY (Armand de). — *Du spasmodisme opposé à la convulsion*. Bordeaux, 1886, p. 13.
FOISSAC. — *Rapport et discussion... sur le magnétisme animal*, 1833.
GIRTAUNER. — *Ueber die Kinderkrankheiten*.
GRUITHUISEN. — *Beitrage zur Physiognosie*.
HIPPOCRATE. — *Livre des songes*.
HACK-TUKE. — *De l'état mental dans l'hypnotisme*. (*Ann. méd.-psych.*, 1883, t. X.)
Histoire d'un perroquet dans ses rapports avec la nature du langage. (Ibid., 1882, t. VII.)
JANET (Pierre). — *Automatisme psychologique*, F. Alcan, 1889.
KELLOGG. — *Considération relative à l'influence de l'organisation physique sur les manifestations mentales*. (Ibid., 1857, t. III.)

KÖLLIKER. — *Embryologie... de l'homme et des animaux supérieurs.* Trad. de Schneider. Paris, Reinwald, in-8, 1882.
LAGRANGE. — *Physiologie des exercices du corps.* Paris, F. Alcan, 1889.
LASSÈGUE. — *Le sommeil. Études médicales.* Paris, 1884.
LAVISSE. — *Discours au banquet annuel de l'Union française de la jeunesse.* (*La Bataille* du 13 nov. 1889.)
LÉLUT. — *Recherches sur la physiologie de la pensée.* (*Ann. méd.-psych.*, 1855, t. I.)
— *Mémoire sur le sommeil, les songes et le somnambulisme.* (Ibid., 1852, t. IV.)
LEUDET. — *État mental des alcoolisés.*
LIÉBAULT. — *Du sommeil et des états analogues.*
LIÉGEY. — *Cas d'hystérie à forme somnambulique.* (*Ann. méd.-psychol.*, 1878, t. XIX.)
MACARIO. — *Hallucinations.* (Ibid., 1843.)
— *Du sommeil, des rêves et du somnambulisme dans l'état de santé et dans l'état de maladie.* (Ibid., 1858, t. IV, V.)
— *Des rêves considérés sous le rapport physiologique et pathologique.* (Ibid., 1846, t. VIII.)
— *Des rêves morbides.* (*Gazette médicale de Paris*, 1889, n° 8.)
MACNISH (Robert). — *The philosophy of sleep.* Glasgow and London. W. R. M'Phun and Son, publishers.
MARTIN. — *Les monstres depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.*
MARVAUD. — *Le sommeil et l'insomnie.* (*Ann. méd.-psych.*, 1882.)
MAUDSLEY. — *Pathologie de l'esprit.* Trad. française.
MAURY. — *Le sommeil et les rêves.*
— *Analogie des phénomènes du rêve et de l'aliénation mentale,* (*Ann. méd.-psych.*, 1853, t. V.)
— *De certains faits observés dans les rêves, etc.* (*Ann. méd.-psych.*, 1857, t. III.)
MAX-SIMON. — *Le monde des rêves.* Paris, 1882.
MESUET. — *De l'automatisme de la mémoire.* (Ibid., 1876.)
MOREAU (de la Sarthe). — Article « Rêve ». (*Dict. des sc. médicales*, t. XLVIII.)
MOREAU (de Tours). — *Du délire au point de vue pathologique et anatomo-pathologique.* (*Ann. méd.-psych.*, 1855, t. I, p. 448.)
— *Fous et bouffons.*
— *Psychologie morbide.*
— *Du hachisch...* Paris, 1845.
MORGAGNI. — *Œuvres.* (Epist. 18, cap. VI.)
MOTET. — *Cauchemar.* (*Dict. de méd. et de chir. pratiques.*)
NELSON (J.). — *A study of dreams.* (*American Journ. psychol.*, Baltimore, 1887, 8, i, 367-401.)
OBERSTEINER jeune. — *Contribution à la théorie du sommeil.* (*Ann. méd.-psych.*, 1875.)
PROUST. — *Automatisme ambulatoire chez un hystérique.* (*Bulletin médical*, 1893, p. 107.)
RAMOND (A.). — *Contribution à l'étude de la vitesse des courants nerveux et de la durée des actes psychiques les plus simples à l'état normal et à l'état pathologique.* Th., Nancy, 1887-1888.

REUSS. — *Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1886, p. 143.
Revue internationale des sciences. Sommeil normal et pathologique, par Youg.
Revue d'Hayem, 1888.
REY. — *Sommeil. (Dict. de méd. et de chir. pratiques.)*
RIBOT. — *Psychologie de l'attention*. Paris. F. Alcan, 1889.
ROBERT (W.) — *Der traum als naturnothwendigkeit erklärt*. Hamburg, 1886. H. Seippel, 53 p. 8°.
RUDOLPHI. — *Grundis der Physiologie*.
SARLO (F. de). — *I sogni Saggio psicologico*. Napoli, 1887, A. Tocco et C°, 32 p. 8°.
SAUVET. — *Ann. méd.-psych.*, 1844, t. III, p. 805.
SÉE (Germain). — *Des dyspepsies gastro-intestinales*, 1881.
SERRES. — *Mémoire de l'Académie des sciences*, 1832.
Société de biologie, 1888.
TAINE. — *L'intelligence*, 1883.
TISSIÉ. — *Les aliénés voyageurs*. Th., Bordeaux, 1887.
— *Note sur quelques expériences faites à l'état de suggestion. (Bull. de la Soc. d'anthropologie de Bordeaux*, t. III.)
— *Le captivé au point de vue médico-légal*. (Ibid.)
— *Création de zones idéogènes chez un captivé. (Congrès de méd. mentale*. Paris. 1889.)
— *L'éducation physique. (Journal de médecine de Bordeaux*, 1888-1889.)
— *L'hygiène du vélocipédiste*. Paris, Doin, 1889.
— *Un cas d'obsession intellectuelle et émotive guéri par la suggestion renforcée par le parfum du corylopsis, l'isolement et les douches. (Semaine médicale*, août 1889, p. 297, col. 1.)
TOURDES. *Sommeil. (Dict. encycl. des sc. médicales.)*
VOISIN. — *Hystérie avec hallucination psychique. (Ann. méd.-psych.*, 1881, t. VI.)
VOISIN (Jules). — *Fugues inconscientes chez les hystériques. (Congrès de médecine mentale*. Paris, 1889.)
— *Automatisme ambulatoire chez une hystérique avec crises de sommeil. Dédoublement de la personnalité. (Ann. méd.-psych.*, 1889, t. X, p. 418.)
WEIL (Alexandre). — *La philosophie du rêve*. Paris, Dentu.
WILBRAND Julius. — *Lehrbuch der gerichtlichen Psychologie*. 1858.
YOUG. — *Sommeil normal et pathologique. (Revue internationale des sciences.)*

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace v
Préface de M. le professeur Azam vii
Introduction 1

PREMIÈRE PARTIE

Formation des rêves

CHAPITRE PREMIER. — *A.* sommeil physiologique 5

1° *Rêves d'origine sensorielle* (tact ; ouïe ; olfaction ; vue ; goût ; musculation ; organes génitaux), 5.

2° *Rêves d'origine psychique*, 21.

« Moi sensoriel » ; « moi splanchnique » ; rappel de mémoires ; incohérence dans le rêve et dans la veille ; notion du temps dans le sommeil ; cauchemars, 23. — Représentations diverses (concrète visuelle ; indirecte visuelle ; concréto-indirecte visuelle ; auditive), 36. — Association d'idées (par le mot), 41. — Association d'idées par une idée principale, 43. — Dédoublement d'*une* personnalité par une autre personne, 44. — Dédoublement de la personnalité (rêves de Maury et Corriveaud), 45. — Captivation dans le cauchemar, 57.

CHAPITRE II. — *B.* sommeil pathologique 60

Rêves d'origine pathologique, 60.

Circulation, 61. — Respiration, 63. — Digestion, 68. — Innervation, 73. — Terreurs nocturnes chez les enfants, 74. — Hys-

térie, 77. — Somnambulisme, 81. — Folie, 85. — Epilepsie, etc., 90. — Fièvres, 91. — Intoxication, 92. — Tellurisme, 96. — Parasitisme, 97. — Sentiments affectifs exagérés, 98.

CHAPITRE III. — *C.* SOMMEIL HYPNOPTIQUE. 100

1° Rêves d'origine sensorielle par suggestion (odorat ; tact ; tact et ouïe ; vue ; musculation ; organes génitaux), 101.
2° Rêves d'origine sensorielle sans suggestion, 106.
3° Echelle hypnogène créée par suggestion, 108.
4° Echelle frénatrice créée par suggestion, 109.

DEUXIÈME PARTIE

Influence des rêves sur l'idéation et sur les actes accomplis à l'état de sommeil et à l'état de veille

CHAPITRE PREMIER. — INFLUENCE DES RÊVES SUR L'IDÉATION ET SUR LES ACTES ACCOMPLIS A L'ÉTAT DE SOMMEIL. 113

Observations de MM. Maury, Dupuy, 114, et Arnozan, 117. — Observation d'Albert, ses voyages, ses hallucinations, sa mémoire, son jugement, sa volonté, son caractère, etc., à l'état de sommeil somnambulique, 121. — Explication de la formation d'un de ses rêves ayant provoqué une fugue, 145.

CHAPITRE II. — INFLUENCE DES RÊVES SUR L'IDÉATION ET SUR LES ACTES ACCOMPLIS A L'ÉTAT DE VEILLE. 147

Rappel de mémoire par une impression sensorielle, par le mot ; hypermnésie dans le sommeil (cas d'Abercrombie, etc.), 149. — Hallucinations psycho-sensorielles dans l'état hypnagogique, 152. — Rêve provoquant un acte au réveil, 154. — Fatigue musculaire de l'acte accompli en rêve, ressentie immédiatement au réveil ou quelques heures plus tard, 155. — Suggestion donnée à l'état de sommeil physiologique, 158. — Actes

et obsession ainsi provoqués au réveil, 159. — Auto-suggestion créée dans le sommeil physiologique et se transformant en acte au réveil (cas de M. Baillarger, de Troit, de Mme P..., etc.), 164. — Traumatisme psychique à l'état de veille (cas du gendarme S...), 167, — et Traumatisme psycho-pathologique provoquant l'auto-suggestion et l'acte déraisonnable (cas du garçon de magasin), 168.— Auto-suggestion d'un rêve, toujours le même, transformant un homme en voleur et un autre en réformateur, 170.

TROISIÈME PARTIE

Résumé

RÊVES D'ORIGINE SENSORIELLE 177

Rapport entre les sommeils physiologique, somnambulique et hypnotiques :

Par les impressions sensorielles, musculaires, génitales, etc., 177.

RÊVES PSYCHIQUES 183

Rapport entre les sommeils physiologique, somnambulique et hypnotique :

1° Par les rêves psychiques, 183.

2° Par les hallucinations psycho-sensorielles et psycho-splanchniques, 185.

3° Par le dédoublement de la personnalité, 186.

4° Par l'auto-suggestion, 188, et la suggestion, 191.

5° Par le rappel des mémoires, 192. — *A*. Dans le sommeil physiologique : 1° veille à sommeil, 192 ; — 2° sommeil à veille, 192 ; — 3° sommeil à sommeil, 193. — *B*. Dans le sommeil somnambulique : 1° veille à sommeil, 193 ; — 2° sommeil à veille, 194 ; — 3° sommeil à sommeil, 194. — *C*. Dans le sommeil hypnotique : 1° veille à sommeil, 195 ; — 2° sommeil à veille, 195 ; — 3° sommeil à sommeil, 197.

6° Par le rappel des mémoires, 198. — De sommeil à sommeil : 1° physiologique à physiologique, 198; — 2° physiologique à somnambulique, 198 ; — 3° physiologique à hypnotique, 198 ; — 4° somnambulique à physiologique, 198 ; — 5° hypnotique à physiologique, 198 ; — 6° somnambulique à somnambulique, 198 ; — 7° somnambulique à hypnotique, 198 ; — 8° hypnotique à somnambulique, 199 ; — 9° hypnotique à hypnotique, 199 ; — 10° physiologique à hypnotique et hypnotique à hypnotique, 199. — Rêves appliqués au diagnostic, 200. — Des rêves dans le traitement par la suggestion thérapeutique, 202.

Les rêves en médecine légale (de la responsabilité), 205.

BIBLIOGRAPHIE. 207

TABLE DES MATIÈRES. 211

TOURS. IMP. E. ARRAULT ET Cie.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-18 brochés, à 2 fr. 50 c.

H. Taine.
L'idéalisme anglais.
Philos. de l'art dans les Pays-Bas. 2e édit.
Philos. de l'art en Grèce. 2e éd.

Paul Janet.
Le Matérialisme cont. 5e éd.
La Crise philosophique.
Philos. de la Rév. franç. 3e éd.
St-Simon et le St-Simonisme.
Les origines du socialisme contemporain. 4e édit.
La philosophie de Lamennais.

Odysse Barrot.
Philosophie de l'histoire.

Alaux.
Philosophie de M. Cousin.

Ad. Franck.
Philos. du droit pénal.
Rapports de la religion et de l'Etat. 2e édit.
Philosophie mystique au XVIIIe siècle.

E. Saisset.
L'âme et la vie.
Critique et histoire de la philosophie.

Charles Lévêque.
Le Spiritualisme dans l'art.
La Science de l'invisible.

Auguste Laugel.
Les Problèmes de la nature.
Les Problèmes de la vie.
Les Problèmes de l'âme.
L'Optique et les Arts.

Challemel-Lacour.
La Philos. individualiste.

Charles de Rémusat.
Philosophie religieuse.

Albert Lemoine.
Le Vital. et l'Anim. de Stahl.

Milsand.
L'Esthétique anglaise.

A. Véra.
Essais de Philos. hégélienne.

Beaussire.
Antécéd. de l'hégélianisme.

Bost.
Le Protestantisme libéral.

Ed. Auber.
Philosophie de la Médecine.

Schœbel.
Philos. de la raison pure.

Ath. Coquerel fils.
La Conscience et la Foi.

Jules Levallois.
Déisme et Christianisme.

Camille Selden.
La Musique en Allemagne.

Fontanès.
Le Christianisme moderne.

Saigey.
La Physique moderne. 2e tir.

Mariano.
La Philos. contemp. en Italie.

E. Faivre.
De la variabilité des espèces.

J. Stuart Mill.
Auguste Comte 4e éd.
L'utilitarisme. 2e édit.

Ernest Bersot.
Libre philosophie.

W. de Fonvielle.
L'astronomie moderne.

E. Boutmy.
Philosophie de l'architecture en Grèce.

E. Vacherot.
La Science et la Conscience.

Herbert Spencer.
Classification des scienc. 4e éd.
L'individu contre l'Etat. 2e éd.

Ph. Gauckler.
Le Beau et son histoire.

Bertauld.
L'ordre social et l'ordre moral.
Philosophie sociale.

Th. Ribot.
La psychol. de l'attention.
La Philos. de Schopenhauer. 3e éd.
Les Mal. de la mémoire. 6e éd.
Les Mal. de la volonté. 6e éd.
Les Mal. de la personnalité 3e éd.

Hartmann (E. de).
La Religion de l'avenir. 2e éd.
Le Darwinisme. 3e édition.

Schopenhauer.
Essai sur le libre arbitre. 4e éd.
Fond. de la morale. 2e éd.
Pensées et fragments. 9e éd.

L. Liard.
Logiciens angl. contem. 2e éd.
Définitions géométriques. Nouvelle édition.

H. Marion.
Locke, sa vie et ses œuvres

O. Schmidt.
Les sciences naturelles et l'Inconscient.

Hæckel.
Les preuves du transformisme.

Pi y Margall.
Les nationalités.

Barthélemy-St Hilaire.
De la métaphysique.

Espinas.
Philos. expérim. en Italie.

Siciliani.
Psychogénie moderne.

Leopardi.
Opuscules et Pensées.

A. Lévy
Morceaux choisis des philosophes allemands.

Roisel.
De la substance.

Zeller.
Christian Baur et l'Ecole de Tubingue.

Stricker.
Le langage et la musique.

Ad. Coste.
Conditions sociales du bonheur et de la force. 2e éd.

A. Binet.
La psychol. du raisonnement.

Gilbert Ballet.
Le langage intérieur. 2e éd.

Mosso.
La peur.

G. Tarde.
La criminalité comparée.

Paulhan.
Les phénomènes affectifs.

Ch. Féré.
Dégénérescence et criminal.
Sensation et mouvement.

Ch. Richet.
Essai de psychologie générale.

J. Delbœuf.
La matière brute et la matière vivante.

Vianna de Lima.
L'homme selon le transformisme.

L. Arréat.
La morale dans le drame, l'épopée et le roman. 2e édit.

A. Bertrand.
La psychologie de l'effort et les doctrines contemp.

Guyau.
La genèse de l'idée du temps.

Lombroso.
L'anthropologie criminelle et ses récents progrès.

Tissié.
Les rêves.

5 –

Coulommiers. — Imp. P. Brodard et Gallois.

JUL 10 1934